



LE MONDE *diplomatie*

SUFFRAGETTES
ET JUJITSU

PAR DANIEL PARIS-CLAVEL

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 743 - 63^e année. Février 2016

QUELLE OUVERTURE APRÈS LA LEVÉE DES SANCTIONS ?

Les Iraniennes ne désarment pas

Le respect par l'Iran de l'accord sur la non-prolifération nucléaire entraîne progressivement la levée des sanctions internationales. L'ouverture des échanges et ses répercussions politiques influenceront sur les élections législatives prévues fin février. Attentives aux changements, les femmes occupent une place croissante dans la République islamique, et mesurent le chemin qui reste à parcourir.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
FLORENCE BEAUGÉ *

UNE GRAPPE d'adolescentes entre en riant dans la rame et s'installe gaiement par terre, faute de sièges libres. Au gré des secousses, leurs voiles glissent sur leurs épaules, découvrant leurs cheveux. Peu importe : ici, il n'y a que des passagères. Dans le métro de Téhéran, inauguré à la fin des années 1990, les voitures de tête et de queue sont réservées aux femmes. Elles y montent «*pour être tranquilles*», disent-elles. L'atmosphère est détendue. Les autres voitures sont mixtes. Les jeunes couples s'y tiennent par la main, sans problème.

Moderne et propre, le métro de Téhéran permet seul d'échapper aux embouteillages et à la pollution. Pour l'heure, cinq lignes sont en service. Les stations défilent, baptisées des noms de «*martyrs*» de la guerre contre l'Irak (1980-1988). Voilà vingt-sept ans que le conflit, qui a fait au bas mot un demi-million de morts, s'est achevé, mais le pouvoir n'a pas fini d'en cultiver la mémoire.

* Journaliste.



MAGNUM PHOTOS

NEWSHA TAVAKOLIAN. – «*Quand j'avais 20 ans*», 2011

Le métro illustre les contradictions de la République islamique. S'y côtoient des tenues élégantes, aux couleurs vives, et d'autres passe-partout, élimées. En moyenne, cinq tchadors noirs et stricts – l'habillement de rigueur des employées de l'administration – pour deux voiles colorés. Pas de figures hermétiquement couvertes. Et puis des scènes inattendues : des marchandes ambulantes proposent soutiens-gorge, petites culottes, sacs à main...

(Lire la suite pages 12 et 13.)

LES LABORATOIRES À LA MANŒUVRE

Alzheimer, maladie politique

L'augmentation rapide du nombre de diagnostics de la maladie d'Alzheimer représente un défi inédit pour l'humanité. Misant sur un marché potentiel colossal, l'industrie pharmaceutique recherche frénétiquement – et jusqu'ici sans succès – un médicament ou un vaccin miracle. L'intérêt des personnes malades et de leurs proches invite cependant à repenser les politiques publiques et l'approche thérapeutique d'une affection encore bien mal connue.

UNE ENQUÊTE
DE PHILIPPE BAQUÉ *

AU CENTRE HOSPITALIER de Marmande-Tonneins (Lot-et-Garonne), M^{me} M. est arrivée en fauteuil roulant. «*A 78 ans, elle avait été diagnostiquée Alzheimer par un neurologue, raconte sa fille. Elle prenait beaucoup de médicaments, avait vite perdu son autonomie et devenait très agitée. Je me suis épuisée à l'aider.*» A la fin des années 2000, elle se résout à installer sa mère dans cette unité spécifique qui accueille en séjour de longue durée les patients à un stade sévère de la maladie. «*Là, elle a bénéficié de beaucoup de présence et de bienveillance. Au bout de trois semaines, elle trotait et mangeait sans aide.*»

Gériatre et chef de ce service jusqu'en 2011, le D^r François Bonnevey avait pris le parti de ne garder que le strict nécessaire des médicaments qui avaient auparavant été prescrits aux nouveaux pensionnaires, souvent en trop grand nombre et avec de graves effets secondaires. «*Il existe d'autres méthodes que les camisoles chimiques pour les malades agités*», explique-t-il. Il faut que les soignants soient formés à des stratégies de communication qui leur permettent d'être en phase avec les pensionnaires. Ceux-ci doivent être considérés comme des êtres humains, avec des désirs et des émotions. » La priorité au sein de l'unité

était de respecter le bien-être et le rythme de vie des patients. Le personnel était formé à Humanitude, une méthode et philosophie de soin mise au point et enseignée par un couple de psychogérontologues qui «*permet de faire disparaître une grande partie des troubles psychocomportementaux*», commente le médecin.

L'approche bienveillante mise en pratique dans le service du D^r Bonnevey s'est traduite de 2002 à 2011 par une quasi-disparition des patients grabataires, une diminution des pertes de poids, le ralentissement des processus infectieux et l'absence de transfert en service d'hospitalisation de longue durée.

Ces résultats n'ont été possibles que grâce à la présence d'un personnel en nombre suffisant. Le taux d'encadrement était de 0,8, soit huit soignants pour dix personnes accueillies. Ce ratio demeure aujourd'hui exceptionnel : «*La plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [Ehpad] ont aujourd'hui un ratio situé entre 0,3 et 0,6, alors qu'ils accueillent de plus en plus de personnes*», constate le D^r Philippe Masquelier, médecin coordinateur dans trois Ehpad de l'agglomération lilloise.

* Journaliste.

(Lire la suite pages 20 et 21.)

Des hommes à poigne

PAR SERGE HALIMI

L'ÉCHANGE de compliments a surpris. Le 17 décembre dernier, le président russe Vladimir Poutine a marqué une préférence pour l'un des candidats de la primaire républicaine américaine, le milliardaire new-yorkais Donald Trump. Le qualifiant d'«*homme brillant et plein de talent*», il a fait de lui «*le grand favori de la course présidentielle*». Loin de récuser un tel hommage, pourtant susceptible de lui nuire dans un parti où les néoconservateurs, nombreux, se demandent s'ils exècrent davantage la Russie ou l'Iran, M. Trump a réagi avec chaleur : M. Poutine «*dirige vraiment son pays, c'est un leader énergique, ce qui le distingue beaucoup de ce que nous avons chez nous*». M. Trump a également promis que, s'il devenait président des Etats-Unis, il s'entendrait volontiers avec le dirigeant russe. La sympathie que se portent ces deux hommes à poigne est confortée par leur mépris commun pour l'actuel locataire de la Maison Blanche. M. Poutine «*n'aime pas du tout Obama*», se réjouit M. Trump, *il ne le respecte pas.* »

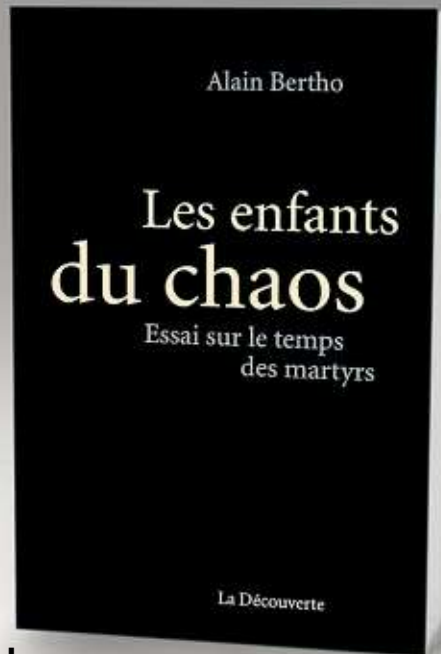
En général, les intérêts des Etats l'emportent sur les affinités éventuelles entre leurs dirigeants. Mais quand l'économie mondiale déraile, quand les cours du pétrole s'écroulent, quand les attentats meurtriers se multiplient, il n'est ni étonnant ni indifférent que les valeurs d'ordre, d'autorité, et les hommes forts, cyniques et brutaux, occupent la scène. Partisans d'une restauration patriotique et morale, nostalgiques d'un roman national, ils élèvent la voix, bandent leurs muscles, déploient leurs troupes.

Installer une clôture en acier le long des frontières de son pays avec la Serbie et la Croatie a profité politiquement au

premier ministre hongrois Viktor Orbán, tout comme l'annexion de la Crimée a consolidé le pouvoir de M. Poutine et la répression meurtrière des Kurdes, conforté le président turc Recep Tayyip Erdogan. De la même façon, lorsque M. Trump recommande le rétablissement de la torture aux Etats-Unis ou que son concurrent républicain Ted Cruz exige que l'Amérique substitue à ses bombardements trop ciblés contre l'Organisation de l'Etat islamique un «*tapis de bombes*» sur les zones (et les civils) qu'elle contrôle, l'un et l'autre gagnent en popularité dans leur camp. Le dédain envers les intellectuels, les universitaires et leur «*politiquement correct*» leur servirait même d'argument supplémentaire. C'est peut-être aussi parce qu'ils ont remarqué ce genre de phénomène que les dirigeants français parsèment volontiers leurs discours de «*réponse ferme*» et «*demande d'autorité*», accroissent les prérogatives de la police au détriment de celles de la justice et accueillent avec flegme des dizaines de décapitations d'opposants en Arabie saoudite.

Les promesses de paix et de prospérité de la modernité capitaliste avaient déjà chaviré avec la débâcle financière de 2008. A présent, c'est au tour de sa culture, de son esprit, de ses dirigeants à la civilité onctueuse et trompeuse. La «*mondialisation heureuse*» se voulait rationnelle, fluide, globale, connectée. Sa faillite ouvre la voie aux «*hommes en colère*» et aux chefs de guerre.

Comprendre la rage des enfants perdus de la mondialisation



Éditions
La Découverte

216 pages, 13 euros
ePub disponible



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA: 2 400 F CFA, Algérie: 250 DA, Allemagne: 5,50 €, Antilles-Guyane: 5,50 €, Autriche: 5,50 €, Belgique: 5,40 €, Canada: 7,50 \$C, Espagne: 5,50 €, Etats-Unis: 7,50 \$US, Grande-Bretagne: 4,50 £, Grèce: 5,50 €, Hongrie: 1835 HUF, Irlande: 5,50 €, Italie: 5,50 €, Luxembourg: 5,40 €, Maroc: 35 DH, Pays-Bas: 5,50 €, Portugal (cont.): 5,50 €, Réunion: 5,50 €, Suisse: 7,80 CHF, TOM: 780 CFP, Tunisie: 5,90 DT.

FRÉMIR PLUTÔT QUE RÉFLÉCHIR

La stratégie de l'émotion

Des émissions de divertissement à l'actualité médiatique en passant par les discours politiques, le recours à l'émotion est devenu l'une des figures imposées de la vie publique. Si les émotions, positives ou négatives, enrichissent l'existence, cette forme d'expression peut poser de redoutables défis à la démocratie lorsqu'elle se fait envahissante et tend à remplacer l'analyse.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

IL EN EST de la démocratie comme des grenouilles. Une grenouille jetée dans une bassine d'eau bouillante s'en extrait d'un bond ; la même, placée dans un bain d'eau froide sous lequel le feu couve, se laisse cuire insensiblement. De multiples phénomènes se conjuguent pour « cuire » insidieusement les démocraties, à rebours de l'effet que produit un coup d'Etat avec ses militaires et ses arrestations d'opposants sur fond de *Sambre-et-Meuse* tournant en boucle à la radio. Tel l'innocent frémissement d'une eau qui bout, les dégâts occasionnés n'apparaissent jamais qu'au fil d'une juxtaposition dédramatisante. Les combustibles qui alimentent le feu sous la marmite ont été abondamment décrits ici et là (1). On s'est, en revanche, assez peu arrêté sur le rôle que joue l'invasion de l'espace social par l'émotion. Les médias y contribuent abondamment, sans qu'on mesure toujours ce que ce phénomène peut avoir de destructeur pour la démocratie et la capacité de penser.

Il suffit de taper « l'émotion est grande » sur un moteur de recherche pour voir défiler une infinité de nouvelles, du banal fait divers aux attentats qui ont récemment ensanglanté l'actualité de Beyrouth à Ouagadougou. Ainsi, « *l'émotion est grande* » dans le monde après les crimes du 13 novembre dans la capitale française ; mais elle l'était aussi quelque temps auparavant à Petit-Palais-et-Cornemps après l'accident de bus qui a coûté la vie à 43 personnes (FranceTV Info, 24 octobre 2015), à Calais lors de la démolition des bâtiments du vieil hôpital (France 3, 20 novembre 2015) ou encore à Epinac, d'où est originaire M^{me} Claudia Priest, enlevée en Centrafrique début 2015

Foules mutiques des marches blanches

PARAVENT de l'impuissance ou de la lâcheté politique, le recours à l'émotion peut avoir des conséquences dramatiques immédiates. Ainsi, l'avocat de M. Loïc Sécher, M^e Eric Dupont-Moretti, a qualifié de « *fiasco dû à la dictature de l'émotion* » l'erreur judiciaire dont a été victime son client. Ouvrier agricole, M. Sécher avait été accusé de viol par une adolescente. Après des années d'emprisonnement, il s'est finalement vu innocenter par le témoignage de celle-ci, devenue majeure, qui a reconnu avoir tout inventé. Comme dans l'affaire d'Outreau, la justice a rencontré les plus grandes difficultés à revenir sur une décision erronée, prise sous l'empire de récits aussi imaginaires que spectaculaires et du souci, bien légitime, de protéger des mineurs de mauvais traitements. Les simplifications médiatiques, le culte du « temps réel », les réseaux sociaux n'encouragent pas la sérénité dans ces affaires délicates.

Au-delà de la simple sortie de route politico-médiatique, l'émotion devient l'un des ressorts majeurs de l'expression sociale et du décryptage des événements. Même les chefs d'entreprise sont incités à faire de leur « intelligence émotionnelle » un outil de management, tandis que leurs salariés peuvent y recourir pour obtenir une augmentation (3). L'un des symboles les plus visibles de l'invasion de l'espace public par l'émotion est le phénomène grandissant des marches blanches. La plupart du temps spontanées, celles-ci rassemblent, à la suite d'un accident ou d'un crime particulièrement odieux, des foules parfois immenses à l'échelle des villes et des villages où elles se déroulent. La première eut lieu en 1996 en Belgique, lors de l'arrestation du pédophile Marc Dutroux. Elles sont dites « blanches » car elles renvoient à la non-violence et à l'idéal de paix. Elles expriment

(*Journal de Saône-et-Loire*, édition d'Autun, 21 janvier 2015). Elle l'était également en fin d'année « *pour Brigitte, enfin locataire d'un appartement, qu'elle a pu meubler grâce aux clubs de services du Mont-Dore* » (*Les Nouvelles calédonniennes*, 6 janvier 2016).

On pourrait prolonger à l'infini une liste d'exemples qui ne traduit aucune hiérarchie autre que celle du ressenti réel ou supposé des populations et de ceux qui les observent. Les médias ne sont pas seuls à jouer de l'accordéon émotionnel. Les responsables politiques s'y adonnent également, notamment lorsqu'il s'agit de masquer leur impuissance ou de justifier, comme si elles relevaient de la fatalité, les mesures qu'ils s'approprient à prendre. Il en est ainsi en matière migratoire, où la précaution compassionnelle est de mise avant de se lancer dans l'explication alambiquée de l'impuissance européenne. De M. François Fillon, député du parti Les Républicains, au premier ministre Manuel Valls, « insoutenable » fut sans doute le mot le plus employé pour qualifier l'image du petit réfugié syrien Aylan Kurdi gisant sans vie sur une plage de Turquie, le 2 septembre 2015, avant qu'on décide de ne rien faire pour tarir les sources du désespoir migratoire. Dans un registre moins tragique, les commentateurs ont souligné l'« *émotion* » du ministre des affaires étrangères Laurent Fabius scellant, des larmes dans la voix, un accord pourtant bien fragile à la fin de la 21^e conférence des Nations unies sur le climat (COP21) à Paris (2). Enfin, devant les maires de France, le 18 novembre 2015, le président François Hollande eut un lapsus révélateur : il évoqua « *les attentats qui ont ensanglanté la France* ».

l'indignation face à des agissements aussi insupportables qu'incompréhensibles.

Aucun slogan, aucune revendication ne les accompagne. Des foules délibérément mutiques s'ébranlent, plaçant souvent en tête de cortège des enfants, symboles d'innocence et de foi dans l'avenir, portant parfois des bougies. Le philosophe Christophe Godin y voit l'expression d'une « *crise de société* » caractérisée par l'« *empire des émotions* » auquel « *cette pratique donne un écho considérable* » (4). Ces processions des temps nouveaux sont à rapprocher de la valorisation omniprésente de la figure de la victime, parée de toutes les vertus et à laquelle on rend un hommage absolu, sans s'interroger, par un processus d'empathie. « *Cela aurait pu être moi* », répètent significativement les personnes interrogées sur un fait divers tragique ou criminel. Toute catastrophe s'accompagne ainsi du déploiement théâtral de cellules d'aide psychologique. Les procès de la Cour pénale internationale prévoient désormais des espaces de parole pour les victimes, sans lien avec les nécessités de la manifestation de la vérité dans une affaire donnée, ni interrogation sur les chocs préjudiciables à la sérénité des délibérations que peuvent provoquer ces témoignages souvent aussi sensationnels qu'inutiles.

Le culte de la victime a trouvé en France une illustration symptomatique dans le projet – finalement abandonné – de transfert au Panthéon des cendres d'Alfred Dreyfus, objet d'une campagne antisémite d'une rare violence dans les années 1890. Ne confond-on pas ici victime et héros ? Le capitaine n'a fait que subir douloureusement les événements ; à aucun moment il n'a agi d'une manière qui le distingue. A l'opposé, le lieutenant-colonel Georges Picquart, congédié du ministère de la guerre et radié



JEAN-BAPTISTE GREUZE. – « Une jeune fille, qui pleure son oiseau mort », 1765

de l'armée pour avoir dénoncé le complot ourdi contre Dreyfus, pourrait bénéficier à bon droit de l'attention des panthéonisateurs les moins regardants et rejoindre Emile Zola. Autre exemple de confusion victimaire : le choix de rendre hommage aux victimes des attentats de Paris dans la cour des Invalides, lieu pensé par Louis XIV pour les soldats blessés au front. La cérémonie a accordé une large place à l'émotion, mise en scène devant les caméras. Le psychologue Jacques Cosnier va jusqu'à parler d'une société « *pathophile* (5) ». La philosophe Catherine Kintzler s'inquiète quant à elle de la « *dictature avilissante de l'affectivité* (6) ».

L'émotion pose un redoutable défi à la démocratie, car il s'agit, par nature, d'un phénomène qui place le citoyen en position passive. Il réagit au lieu d'agir. Il s'en remet à son ressenti plus qu'à sa raison. Ce sont les événements qui le motivent, pas sa pensée. Les marches blanches n'ont aucune conséquence pratique : la justice demeure sans moyens, la société continue de se décomposer. D'ailleurs, on n'a encore répertorié aucune marche blanche pour le suicide d'un chômeur ou l'assassinat d'un inspecteur du travail. « *L'émotion est subie. On ne peut pas en sortir à son gré, elle s'épuise d'elle-même, mais nous ne pouvons l'arrêter*, écrivait Jean-Paul Sartre. *Lorsque, toutes voies étant barrées, la conscience se précipite dans le monde magique de l'émotion, elle s'y précipite tout entière en se dégradant (...). La conscience qui s'émeut ressemble assez à la conscience qui s'endort* (7). »

A la « stratégie du choc (8) » décryptée par Naomi Klein, faut-il ajouter une « stratégie de l'émotion » ? La classe dirigeante s'en servirait pour dépolitiser les débats et pour maintenir les citoyens dans la position d'enfants dominés par leurs affects. L'émotion abolit la distance entre le sujet et l'objet ; elle empêche le recul nécessaire à la pensée ; elle prive le citoyen du temps de la réflexion et du débat. « *L'émotion s'impose dans l'immédiateté, dans sa totalité*, nous explique M. Claude-

Jean Lenoir, ancien président du cercle Condorcet-Voltaire. *Elle s'impose au point que toute conscience est émotion, est cette émotion. L'émotion demeure l'ennemie radicale de la raison : elle n'essaie pas de comprendre, elle "ressent". On doit cet état de fait contemporain sans doute aussi à l'influence et à l'émergence des réseaux sociaux. De distance, aucune ! On "tweete", on "gazouille" à tour de bras. Se dégradent le sens critique, la culture, la recherche de la vérité. On "balance". »*

La valorisation de l'émotion constitue ainsi un terreau favorable aux embrigadements guerriers des philosophes médiatiques toujours prêts à soutenir une guerre « humanitaire », à l'instar d'un Bernard-Henri Lévy dans l'expédition de Libye en 2011. Mais aussi un terreau plus quotidiennement favorable aux mécaniques du storytelling (9) et aux fausses évidences du populisme. A la veille de l'élection présidentielle de 2002, l'agression du retraité Paul Voise, montée en épingle par les médias, avait suscité un déluge de discours réactionnaires sur la « lutte contre la délinquance ». Dans son fameux discours de Dakar, en 2008, M. Nicolas Sarkozy avait pu affirmer : « *Je crois moi-même à ce besoin de croire plutôt que de comprendre, de ressentir plutôt que de raisonner, d'être en harmonie plutôt que d'être en conquête...* »

Mais la marche blanche vient aussi combler un vide laissé par les formes collectives d'action, comme le syndicalisme ou le militantisme politique. Il n'est sans doute pas anodin, d'ailleurs, que le phénomène soit né en Belgique, aux grandes heures de la décomposition de l'Etat central, et qu'il se soit particulièrement développé dans le nord de la France, où la désindustrialisation a eu des conséquences dévastatrices sur le tissu social. Face aux souffrances et à la crainte de l'avenir, l'émotion réhumanise ; elle s'oppose au cynisme. Elle fait aussi du bien. Elle soulage d'autant plus qu'elle est partagée, comme lors d'une cérémonie aux Invalides. Elle conjure brièvement le

sentiment pesant de l'impuissance en permettant une communion, certes un peu primitive, face à la dureté des temps. « *Un téléspectateur ému chez lui par un crime ou par le massacre de Charlie Hebdo est seul*, explique encore Godin. *La marche blanche lui permet de partager son émotion. Le phénomène est évidemment social. Et en même temps très équivoque.* » En ce sens, l'émotion ne traduit-elle pas un désir confus de « (re)faire société », de retisser le lien social ?

Interrogée sur l'absence de processus révolutionnaire dans une France pourtant en pleine régression sociale et politique, l'historienne Sophie Wahnich explique (10) que la révolution de 1789 peut aussi s'analyser comme l'aboutissement d'un long processus de politisation de la société, entamé au sein des assemblées communales de l'Ancien Régime. Les Français avaient pris l'habitude d'y échanger d'abord sur les affaires locales ; ils perpétuèrent cette habitude lors des événements liés à la convocation des états généraux durant l'année 1789. La profondeur de la crise politique actuelle tient aussi au fait que cet espace public a progressivement disparu.

Si donc la marche blanche est en quelque sorte le stade primaire du ravaudage du tissu politique, la perspective change. Elle est ainsi « *implicitement politique* », selon Godin ; il y voit une récrimination non dite contre la puissance publique qui « *ne protège plus* ». On se souvient que la première marche, en Belgique, avait aussi pour but de protester contre l'incurie de la police et de la justice dans la poursuite d'un criminel qui avait échappé à leur vigilance. Pour contribuer à la reconstruction de la démocratie, le processus devrait alors prolonger les liens tissés dans l'émotion et mener à leur politisation progressive.

La métaphore de la grenouille trouve d'ailleurs un pendant chez Voltaire, qui racontait l'histoire de deux d'entre elles tombées dans une jatte de lait. La première se met à prier sans bouter, finit par s'enfoncer et se noie ; la seconde se débat tant et si bien que le lait devient beurre. Elle n'a plus alors qu'à prendre appui sur cet élément solide pour sauter hors de la jatte.

(1) Lire par exemple Jean-Jacques Gandini, « Vers un état d'exception permanent », *Le Monde diplomatique*, janvier 2016.

(2) Lire Philippe Descamps, « Le pari ambigu de la coopération climatique », La valise diplomatique, 19 décembre 2015, www.monde-diplomatique.fr

(3) Cf. David Goleman, *L'Intelligence émotionnelle*, J'ai lu, coll. « Bien-être », Paris, 2003. Lire *Manière de voir*, n°96, « La fabrique du conformisme », décembre 2007-janvier 2008.

(4) Christophe Godin, « "La marche blanche est un symptôme d'une société en crise" », *L'Obs*, Paris, 26 avril 2015.

(5) Jacques Cosnier, *Psychologie des émotions et des sentiments*, Retz, Paris, 1994.

(6) Catherine Kintzler, « Condorcet, le professeur de liberté », *Marianne*, Paris, 6 novembre 2015.

(7) Jean-Paul Sartre, *Esquisse d'une théorie de l'émotion. Psychologie, phénoménologie et psychologie phénoménologique de l'émotion*, Hermann, Paris, 1938 (rééd. : Le Livre de poche, Paris, 2000).

(8) Naomi Klein, *La Stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Actes Sud, Arles, 2008.

(9) Lire Christian Salmon, « La machine à fabriquer des histoires », *Le Monde diplomatique*, novembre 2006.

(10) Conférence publique à l'université de Nancy, 26 octobre 2015.

2016

LE MONDE
diplomatique

[FORMATIONS]

Elu(e) ou salarié(e), militant(e) ou étudiant(e), vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Participez aux cycles de formation assurés par des spécialistes et des journalistes du *Monde diplomatique*, pour mieux comprendre le monde et le changer.

CYCLE 2 : 8 JOURS

22, 23, 24 mars - 11, 12, 13 avril - 16, 17 mai

AFRIQUE

Développement et coopération

Renseignements et inscription : www.formations.monde-diplomatique.fr 01-42-46-62-57 formations@monde-diplomatique.fr
Possibilités de prise en charge : contactez-nous. Tarif préférentiel pour les personnes non prises en charge.



VINGT MILLIONS D'AMÉRICAINS AU BAN DE LA VILLE

Le petit peuple des mobile homes

Aux Etats-Unis, même les pauvres peuvent devenir propriétaires : il leur suffit d'acheter un mobile home, pour un prix qui dépasse à peine celui d'une voiture, puis de lui trouver un terrain. C'est alors que les difficultés commencent...

PAR NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL BENOÎT BRÉVILLE

DANS le minuscule jardin qui entoure sa maison, M. Francisco Guzman n'a pas le droit de laisser traîner des objets. Il ne peut pas non plus sortir la poubelle avant le jour du ramassage des ordures ni écouter de la musique. «*Je peux avoir un animal de compagnie, mais il ne doit pas dépasser 40 centimètres de hauteur. Et si je veux héberger quelqu'un, même mon frère ou ma mère, je dois demander l'autorisation au gérant. C'est incroyable ; je suis quand même chez moi !*» Si M. Guzman et sa compagne possèdent bien leur logement, une maison de deux chambres fabriquée en usine, ils louent leur terrain dans un parc à mobile homes d'Aurora (Colorado).

Pour en occuper l'un des 440 emplacements, le jeune couple verse 500 dollars (460 euros) par mois. Il doit y ajouter 250 dollars pour rembourser l'emprunt sur huit ans contracté pour acheter son trois-pièces de 75 mètres carrés, à l'architecture typique des mobile homes des années 1970 : un toit plat, des parois extérieures en aluminium et une façade blanche jaunie par les années. «*Le loyer comprend l'eau courante, le système d'égouts et le ramassage des ordures ; il y a même une petite piscine collective*, précise le jeune homme. *Je préférerais bien sûr avoir une vraie maison, avec un vrai jardin, ne pas avoir de voisin à cinq mètres de chez moi. Mais pour ce prix, à Aurora, c'est impossible.*» Les Guzman disposent de revenus limités : entre un emploi dans une station-service pour lui et quelques remplacements dans une société de ménage pour elle, ils gagnent 2 000 dollars par mois.

C'est très peu pour vivre dans cette banlieue résidentielle sans charme ni intérêt, mais qui jouxte la dynamique capitale de l'Etat, Denver, où les prix de l'immobilier ont augmenté de 50 % depuis 2012. En octobre 2015, à Aurora, aucun logement n'était disponible à la location pour moins de 1 000 dollars, et la maison la moins chère, à retaper entièrement, coûtait 130 000 dollars. A la même date, un mobile home d'une surface équivalente construit en 1973 était mis en vente à 14 500 dollars, et les loyers dans les parcs oscillaient entre 400 et 600 dollars par mois. «*Pour l'instant, tous les emplacements sont pris. Il faut s'inscrire sur liste d'attente. Mais il y a beaucoup de rotation, cela peut aller vite*», nous indique le gérant de Friendly Village.

Aurora compte plus de 2 500 emplacements pour mobile homes regroupés dans neuf grands parcs, presque tous situés autour du boulevard Colfax, dans un quartier périphérique et peu engageant de la ville : Hillcrest Village, propriété d'Equity Lifestyle Properties, leader du secteur avec 140 000 parcelles dans le pays ; Green Acres, qui



n'abrite que des personnes âgées ; Foxridge Farm, Cedar Village, Meadows, etc. Ni ces noms évocateurs d'un cadre champêtre (1) ni les efforts des habitants pour décorer leurs façades avec des drapeaux américains, des statues de la Vierge Marie ou des fleurs ne parviennent à masquer la monotonie de l'urbanisme.

Comme les quartiers de logements sociaux construits durant les « trente glorieuses », les parcs à mobile homes d'Aurora sont conçus en rupture avec la trame urbaine classique, séparés du reste de la ville, avec une voirie, une signalisation et un aménagement propres. De petites rues plus ou moins bien goudronnées desservent des parcelles rectangulaires disposées perpendiculairement à la route et séparées les unes des autres par une petite haie, une chaîne ou un simple trait sur le sol. Chaque habitation est identifiée par un numéro qui figure sur l'adresse des résidents, à côté du nom de leur parc. «*Parfois, on aimerait bien ne pas dire qu'on vit dans un parc, mais dès que les gens voient notre adresse, ils savent*, déplore M. Guzman. *Et cela peut poser des problèmes. Certains peuvent se dire : "Lui, il vient d'un parc à caravanes [trailer park], je ne vais pas l'embaucher parce qu'il va me faire des histoires."*»

Des logements bon marché à coût zéro pour l'Etat

Acquérir un mobile home aux Etats-Unis est une opération simple et peu coûteuse. A la différence d'une maison conventionnelle, construite sur site par des maçons, électriciens, charpentiers, plombiers, etc., il est entièrement fabriqué en usine, par des ouvriers peu qualifiés. Il sort des chaînes d'assemblage prêt à l'emploi, à un prix défiant toute concurrence. Et, comme il s'utilise et se déprécie avec le temps (un peu comme une voiture), les modèles construits dans les années 1960 ou 1970 peuvent se négocier à moins de 10 000 dollars. Pour un modèle neuf, les prix les plus bas sont de 25 000 dollars pour 70 mètres carrés, livraison comprise. Les mobile homes abritent aujourd'hui vingt millions d'Américains, dont 23 % de retraités, contre neuf millions en 1975. Les Etats-Unis en comptent sept fois plus (8,6 millions d'unités) que d'habitations publiques à loyer modique (1,2 million) (2). Ils accueillent des ménages défavorisés dont le revenu médian était en 2011 inférieur

de moitié au revenu médian national (26 000 dollars contre 52 000) (3). Ils font ainsi office de logement social à coût zéro pour les pouvoirs publics, qui n'ont rien à construire, mais à gros profits pour les industriels qui les vendent.

«*Le problème n'est pas d'acquérir un mobile home, mais de lui trouver une place*», nous prévient l'employé d'une boutique Clayton Homes, le premier vendeur d'« habitations manufacturées » aux Etats-Unis (lire l'encadré page 5). L'écrasante majorité des villes américaines appliquent des règles de zonage strictes, qui limitent les possibilités d'installation sur des terrains privés à certains secteurs bien précis et déjà saturés. Ces logements ayant la réputation de déprécier la valeur des terrains alentour, les mairies évitent soigneusement leur développement. A moins de s'éloigner vers des zones rurales, beaucoup de propriétaires sont donc contraints de se tourner vers les parcs privés, qui abritent douze millions d'Américains (4).

A mesure que l'on se rapproche du Nouveau-Mexique, où leur proportion dans le volume total de logements dépasse les 15 %, les mobile homes se font de plus en plus présents. Ils parsèment les abords des grandes routes et des petites voies de campagne, là où l'habitat est moins dense et les règles de zonage plus lâches. A Trinidad, ils sont regroupés dans une dizaine de parcs situés en marge de la ville sur des terrains bon marché. De taille modeste, ces lotissements n'ont pas l'allure de camps militaires ni le caractère impersonnel des parcs d'Aurora.

Petite ville de 8 000 habitants perdue dans les basses montagnes du Colorado à la frontière avec le Nouveau-Mexique, Trinidad a connu ses heures de gloire au début du XX^e siècle grâce à l'exploitation du charbon et au développement du chemin de fer. Mais, depuis la seconde guerre mondiale, la commune a perdu 40 % de sa population et seuls quelques vestiges de ce passé prospère demeurent : l'ancien grand hôtel de la rue principale, la majestueuse bibliothèque bâtie en 1904 grâce à une donation du baron de l'acier Andrew Carnegie, le wagon à vapeur exposé sur le parking du supermarché. «*Il n'y a pas de travail. Depuis cinq ans que je vis ici, je n'ai jamais trouvé un contrat de plus de deux mois*», confirme M^{me} Jacqueline Johnson. Longtemps employée dans un hôpital de Las Vegas, elle a fui le Nevada après avoir quitté son mari en 2010. Elle s'est alors installée chez sa demi-sœur, qui vivait dans une

chambre de motel. «*Au début, on a vécu à deux dans la même pièce, avec la cuisine juste à côté du lit. Puis on a loué ce mobile home pour 550 dollars par mois. C'est assez cher, mais on a trois chambres, une vraie cuisine, et on peut manger dehors quand il fait beau.*»

Cette vie en communauté favorise les commérages

Entre les aides sociales et les petits boulots, les deux sœurs touchent environ 2 000 dollars par mois. «*Une fois payées les factures et la nourriture, il ne nous reste presque plus rien. D'ailleurs, on n'a qu'une voiture pour deux.*» Un handicap sérieux : d'ici, rien n'est accessible à pied, hormis un restaurant chinois et son buffet à volonté ouvert toute la journée. «*Quand j'ai besoin de la voiture et que ma sœur est en retard, je suis vraiment en colère*, avoue M^{me} Johnson. *Mais ici, tout le monde se connaît, il y a toujours un voisin pour nous déposer quelque part. Un parc à mobile homes, c'est une vraie communauté.*»

Selon M. Harry Vallejos, c'est même «*une petite famille*». Ce retraité réside au parc Cedar Ridge de Trinidad, où il paie 250 dollars par mois. Handicapé par une maladie qui réduit sa capacité de mouvement, il y passe le plus clair de son temps et connaît tous les habitants. Il peut indiquer l'emploi du temps, la situation familiale ou les opinions politiques de chacun : M^{me} Annie McDaniel, 91 ans, ne peut plus conduire et reçoit la visite de sa fille deux fois par semaine ; M. et M^{me} Harold et Hannelore Thomason, 85 ans, vivent ici depuis quatre décennies, etc.

La vie dans un parc à mobile homes n'offre ni l'intimité d'une maison traditionnelle, où l'on peut se réfugier dans un jardin à l'arrière, ni l'anonymat d'un immeuble. D'un coup d'œil par sa fenêtre, un résident peut savoir si un autre est présent ou est parti travailler, s'il a des invités ou si sa gouttière est bouchée. Il n'est pas rare d'entendre des éclats de voix ou des portes qui claquent. Cette vie en communauté, si elle permet la formation d'une sociabilité de voisinage, favorise également le développement de rumeurs, de commérages. Cedar Ridge abrite une vingtaine de maisons, pour la plupart occupées par des personnes âgées qui en sont propriétaires. Les rares habitants plus jeunes, notamment une famille arrivée récemment du Texas et un homme qui n'occupe son mobile home que quelques mois par an, éveillent la suspicion des anciens. «*Il y a beaucoup d'allées et venues chez eux, et je dois faire attention à mes affaires*», confie M. Vallejos, qui affirme néanmoins vivre dans «*la meilleure communauté de la ville*».

Pour rien au monde ce retraité n'habiterait le parc Almar, qui souffre d'une mauvaise réputation. Au printemps 2015, la police y a abattu un jeune Noir qui se cachait dans une baraque abandonnée. L'affaire, qui a passionné les télévisions locales, reste dans toutes les mémoires. «*Nous faisons des patrouilles tout le temps, soit moi, soit mon mari*, souligne la gérante pour rassurer les

(1) Hillcrest Village signifie « village au sommet de la colline » ; Meadows, « prairies » ; Cedar Village, « village des cèdres »...

(2) « American housing survey », Bureau américain du recensement, Suitland (Maryland), 2013 ; « Mobile homes, the low-cost housing hoax », rapport du Center for Auto Safety, Grossman Publishers, New York, 1975.

(3) « American housing survey », Bureau américain du recensement, 2013.

(4) Gary Rivlin, « The cold, hard lessons of mobile home U. », *The New York Times Magazine*, 16 mars 2014.

Les photographies qui accompagnent ce reportage sont de David Waldorf. Extraites de la série « Trailer Park » (2015), elles montrent la vie des résidents de Brookside Park à Sonoma, Californie (www.davidwaldorf.com).

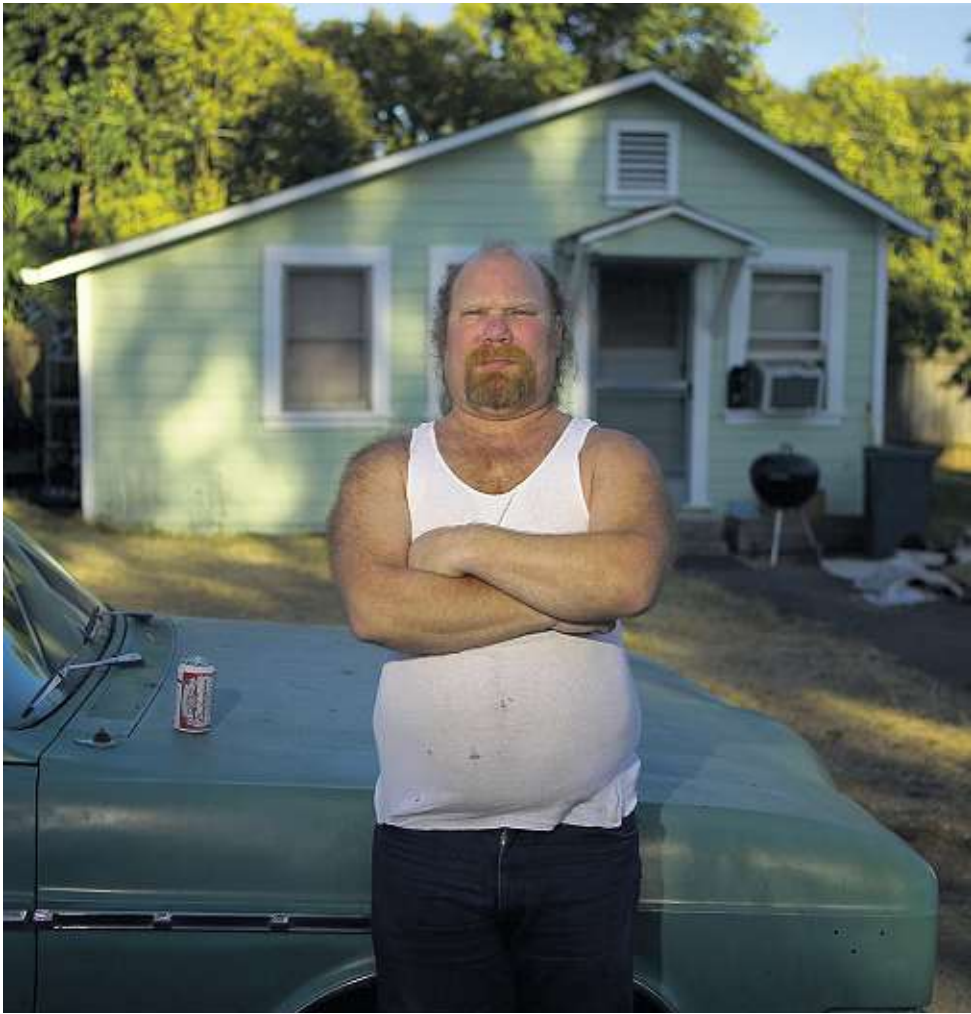
locataires potentiels. *Mon fils s'occupe de la maintenance, il fait des rondes, et sa petite amie aussi. Le père de Nicky* [une résidente du parc] *est inspecteur de police et mes frères vivent aussi ici... Vous savez, tout le monde surveille tout le monde. J'expulse très souvent de mauvais locataires !* » Selon elle, ce serait plutôt le parc Lakeside qu'il conviendrait d'éviter.

Ouvert il y a quinze ans, celui-ci se résume à un vaste carré de terre et de gravier qui se transforme en boue au premier orage. La parcelle nue se loue 150 dollars par mois; en ajoutant 300 dollars, on peut avoir un vieux mobile home de trois chambres. Fait unique à Trinidad, plusieurs emplacements sont vacants, alors même que les tarifs sont les plus bas de la ville. « *Personne ne veut habiter là. Il y a des problèmes de drogue, des bagarres, des coups de feu. C'est très mauvais pour le quartier* », analyse une voisine, propriétaire d'une maison sans prétention à 200 mètres du parc. Quand nous lui demandons si elle peut nous relater des faits précis, elle hésite, dit entendre souvent des sirènes, puis déclare d'un air agacé qu'elle « *n'aime pas les journalistes* ». Avant de clore la discussion, elle admettra n'avoir jamais mis les pieds dans le parc et n'en connaître aucun des locataires.

Les mobile homes, dont les habitants sont surnommés péjorativement *trailer trash* (« déchets de caravane »), ont toujours eu une image négative aux Etats-Unis. Bien qu'ils abritent 8,7 % d'Afro-Américains, ils sont associés au sous-prolétariat blanc, aux « déchets blancs » (5), un peu comme les quartiers HLM sont, dans l'imaginaire américain, associés aux Noirs. L'histoire commence dès l'entre-deux-guerres, quand les marchands ambulants, ouvriers agricoles et autres travailleurs du bâtiment qui sillonnent le pays en roulotte se voient accuser de contrevenir à la bonne moralité et de ne pas payer d'impôts dans les villes où ils s'installent. La décennie suivante, en 1937, le magazine *Fortune* s'en prend encore à ces « *colonies surpeuplées d'hôtels miteux itinérants* » (6).

La population de ces habitations change à partir des années 1950, avec la mise sur le marché du mobile home large de 10 pieds (3 mètres), contre 8 auparavant (2,40 mètres) : il n'est désormais plus nécessaire de passer par la première chambre pour accéder à la seconde. Dans un contexte de crise du logement, ce gain d'intimité conduit nombre d'Américains aux revenus modestes, en particulier des personnes âgées et des jeunes couples d'ouvriers et d'employés, à faire de ces caravanes leur domicile fixe et permanent. Celles produites aujourd'hui mesurent jusqu'à 5 mètres de large; il en existe des modèles luxueux dans les résidences pour retraités de Floride et de Californie, où ils côtoient des marinas et des terrains de golf. D'ailleurs, officiellement, on ne les appelle plus *mobile homes*, mais *manufactured homes* (« maisons manufacturées »).

Cependant, une entourloupe sémantique orchestrée par quelques industriels parvient rarement à endiguer un flot d'images; et ils conservent leur réputation sulfureuse. A la télévision, les journaux d'informations locales couvrent sans relâche les faits divers (fusillades, descentes de police, affaires de stupéfiants...) qui se déroulent dans des parcs. Sur Internet, on trouve « Trailer Park Boys », un programme diffusé pendant quinze ans sur les écrans canadiens et américains. Réalisée sous la forme d'un faux documentaire, cette série présente des personnages partiellement demeurés qui vivent entre petits délits et séjours en prison. Au cinéma, des films à succès comme *Boys Don't*



Cry (1999), ou comme *8 Mile* (2002), consacré à la jeunesse du rappeur Eminem, mettent eux aussi en scène des lieux où la violence est omniprésente. Même la peinture plus nuancée que l'écrivain Russell Banks brosse d'une communauté du New Hampshire dans son livre *Trailerpark* (1981) reprend les thèmes de la drogue et de l'alcool.

Avec une telle image dans la culture populaire, il n'est guère étonnant que nombre d'habitants de Trinidad aient leur avis sur les occupants des mobile homes. « *On dit tout et n'importe quoi sur nous, déplore une résidente de Lakeside qui préfère conserver l'anonymat. La plupart des gens ici sont honnêtes et travaillent dur, c'est un bon endroit pour vivre. Mais il y a plusieurs caravanes en location et les occupants changent. Alors, c'est normal, il y a parfois de mauvaises personnes. En ce moment, nous avons des jeunes qui fument de l'herbe toute la journée. Ils ont un chien méchant qui aboie dès que quelqu'un passe.* » La jeune femme reproche aussi à la propriétaire, une institutrice à la retraite habitant également à Trinidad, une certaine légèreté dans le choix des locataires, dont aucune garantie ne serait exigée : « *Elle veut juste remplir les emplacements vacants et se fiche de qui habite ici. De toute façon, elle n'entretient pas du tout le parc. Quand on a un problème, elle ne répond jamais; elle ne fait pas les travaux.* »

Les résidents sont expulsables en soixante-douze heures

Selon M. Dave Anderson, directeur exécutif de l'association All Parks Alliance for Change, qui défend les intérêts des propriétaires de mobile homes, ce problème caractérise les résidences situées en zone rurale. « *Dans les aires métropolitaines*, nous explique-t-il, *où l'habitat est dense et le prix des terrains élevé, le risque pour les occupants est que les loyers augmentent souvent ou qu'on les expulse pour favoriser un projet immobilier plus lucratif. Dans les communautés rurales, ces problèmes n'existent pas vraiment. Mais les petits propriétaires ont un capital très limité pour faire fonctionner leur parc, et ils ne peuvent*

pas toujours effectuer les réparations quand il y a un gros problème avec le système d'égouts ou d'adduction d'eau. » Habiter un parc familial dans une petite ville ne met pas forcément à l'abri des augmentations intempestives. A Almar de Trinidad, par exemple, les loyers ont grimpé de 11 % en novembre dernier, passant de 220 à 245 dollars, sans raison particulière, et alors qu'ils avaient déjà enregistré une hausse il y a deux ans...

Dans la majorité des Etats, en effet, aucune loi n'empêche un propriétaire de parc d'augmenter ses loyers, à condition qu'il prévienne quelques semaines à l'avance. C'est d'ailleurs l'une des premières choses que M. Frank Rolfe enseigne aux élèves de son « université des mobile homes ». Ce diplômé en économie de l'université californienne Stanford a fait fortune en investissant, avec son associé Dave Reynolds, dans les terrains à mobile homes. Parti de rien en 1996, il s'enorgueillit d'être aujourd'hui le sixième acteur du secteur, avec 170 parcs répartis à travers le pays – « *sauf en Californie, en Floride et dans l'Etat de New York, où les lois sont trop favorables aux locataires* », précise-t-il.

Soucieux de transmettre leur savoir-faire, MM. Rolfe et Reynolds ont ouvert une formation de trois jours intensifs, facturée 2 000 dollars, où s'enseignent les rudiments de la gestion d'un parc : se montrer intraitable en cas de retard de loyer, faire payer des amendes en cas de non-respect des règles, éviter d'installer une laverie ou des services collectifs qui pourraient générer des coûts inutiles, expulser les locataires indésirables... « *Les étudiants sont surtout des cadres d'une cinquantaine d'années, très déçus par le taux de retour sur investissement de la Bourse américaine. C'est un bon moment pour se lancer dans le business, car l'économie américaine est en crise depuis des années, et il y a une forte demande pour des logements pas chers* », analyse froidement M. Rolfe. La méthode des deux compères est calquée sur celle des promoteurs immobiliers lors des opérations de rénovation urbaine : ils rachètent des parcs, en particulier des « *parcs de papas et de mamans* » appartenant à de petits propriétaires qui ne s'occupent pas de les faire fructifier, puis les retapent, installent quelques services supplémentaires (accueil, laverie, parc de jeux, etc.) et demandent des loyers plus élevés.

Les locataires sont impuissants face à ces augmentations. Depuis qu'ils mesurent au moins 3 mètres de large, les mobile homes sont devenus très difficiles à transporter : une voiture ne suffit plus et il faut utiliser un camion spécial, plus large qu'une route ordinaire. L'opération est facturée plusieurs milliers de dollars; beaucoup de résidents ont donc intérêt à acheter le nouveau logement



plutôt que de déplacer le leur. L'immobilité de ces maisons « mobiles » fragilise leurs occupants, qui ne peuvent pas brandir la menace d'un déménagement quand le propriétaire entretient mal le terrain ou augmente les loyers.

M^{me} Emily Montoya (7) ne sait pas où elle trouverait l'argent nécessaire si elle devait quitter Raton, une petite ville de 6 500 habitants du Nouveau-Mexique où elle loue un emplacement 150 dollars par mois. La jeune femme, qui vit avec ses enfants et son compagnon, ne travaille pas; le couple n'a aucune épargne. Pourtant, la famille pourrait devoir déménager bientôt. Le « parc des collines enchantées » – situé à côté du cimetière municipal... – est mis en vente : 320 000 dollars pour 8 hectares de terrain et 46 emplacements. « *J'ai découvert ça en rentrant chez moi un jour : ils avaient mis une pancarte "A vendre" à l'entrée, raconte-t-elle. On ne sait pas du tout qui va racheter ni ce que ça va devenir, mais on sait qu'on ne pourra pas payer un déménagement.* »

Les voisins de M^{me} Montoya vivent dans la même crainte, car, au Nouveau-Mexique, la loi protège très peu les locataires des parcs. Ils peuvent être expulsés en soixante-douze heures s'ils ne paient pas leur loyer; en un mois s'ils ne respectent pas les règles ou s'ils « *dérangent les autres locataires* ». Et quand un parc ferme ses portes, ils reçoivent simplement un préavis de soixante jours. « *Dans certains Etats, comme le Minnesota, si vous devez déménager votre maison ou si elle est en trop mauvais état pour être déplacée, le propriétaire doit vous verser une compensation financière. Parfois, vous avez aussi la possibilité de vous regrouper avec les autres propriétaires pour préempter le terrain au prix du marché afin de créer une coopérative. Mais le plus souvent, il n'y a aucune garantie pour les habitants* », précise M. Anderson. Le parc de Raton restera probablement ouvert : le coin n'attire guère les promoteurs, et le mieux à faire quand on possède un terrain situé dans une zone autorisée aux mobile homes reste encore d'en louer les parcelles à la découpe.

En Californie, on trouve la situation inverse : la loi protège bien les locataires, mais les promoteurs sont nombreux. En vingt ans, l'Etat a vu disparaître plus de 400 lotissements, emportés par la flambée du marché de l'immobilier (8). Depuis 2012, 400 résidents de Palo Alto se battent contre la disparition de leur parc, le plus ancien de la Silicon Valley, où l'emplacement se loue tout de même 1 000 dollars (contre le triple pour le moindre logement dans la ville). Après avoir accepté la fermeture, la mairie a changé de cap devant l'ampleur prise par l'affaire. Elle soutient désormais les habitants et a même fait une offre pour racheter le terrain : 39 millions de dollars pour 1,8 hectare et 117 emplacements. Le propriétaire a refusé, son bien valant, selon les agents immobiliers, plus de 50 millions de dollars (9).

L'affaire est pour l'instant entre les mains de la justice. En attendant une décision, les habitants du parc Buena Vista de Palo Alto ne peuvent dire de quoi leur avenir sera fait, pas plus que les résidents des collines enchantées de Raton. Comme nous l'explique M. Anderson, « *les propriétaires de mobile homes ont une identité double. A la fois propriétaires et locataires, ils ne sont couverts ni par les lois qui régissent traditionnellement les rapports entre propriétaires et locataires, ni par les protections accordés aux propriétaires* ». Faute de statut clair, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

BENOÎT BRÉVILLE.

(5) Cf. Sylvie Laurent, *Poor White Trash. La pauvreté odieuse du Blanc américain*, Presses de la Sorbonne, Paris, 2011.

(6) Cité dans John Fraser Hart, Michelle J. Rhodes et John T. Morgan, *The Unknown World of the Mobile Home*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore et Londres, 2002.

(7) Notre interlocutrice a préféré utiliser un pseudonyme.

(8) Katie Kramon, « California's affordable mobile home parks vanishing », Peninsulapress.com, 11 mars 2015.

(9) Christina Passariello, « The fight to save a Silicon Valley trailer park », *The Wall Street Journal*, New York, 14 août 2015.

« Moins 10 % sur toutes les maisons »

P OUR CEUX qui imaginent les mobile homes comme des caravanes étroites, sombres et mal isolées, rien de tel qu'une visite dans une boutique Clayton Homes, le leader national de la maison industrielle, propriété du milliardaire Warren Buffett. Le magasin de Pueblo, à 200 kilomètres au sud de Denver (Colorado), se situe sur un petit terrain vague où sont disposés des logements témoins que l'on visite avec un « consultant maison ». De l'intérieur, rien ne distingue ces mobile homes contemporains d'un logement classique : l'insonorisation est correcte, les fenêtres larges, les appareils électroménagers ultramodernes. « *Toutes les maisons sont garanties un an, du réfrigérateur à la toiture*, nous indique un vendeur, M. Ryan Castellanos. *Mais pour 699 dollars, vous pouvez avoir une extension de quatre ans. Et si vous vous décidez avant demain, il y a une grosse promotion : 10 % de réduction sur toutes les maisons.* »

Le jeune homme évoque, comme la loi l'y oblige, la possibilité de choisir entre plusieurs sociétés de crédit, puis nous donne les dossiers de trois d'entre elles. Il ne détaillera que celui de Vanderbilt Mortgage and Finance, une compagnie qui appartient également à M. Buffett : « *C'est très facile, il n'y a que quelques papiers à remplir.* » Dans la plupart des Etats américains, les mobile homes sont considérés comme des biens personnels, au même titre qu'un jet-ski ou une télévision, et non comme des biens immobiliers. A ce titre, ils sont assurés comme des voitures et peuvent être financés par des crédits à la consommation, faciles à obtenir mais aux taux d'intérêt élevés. Ainsi, d'après une étude du Center for Public Integrity et du *Seattle Times*, les acquéreurs de mobile homes paient en moyenne des taux supérieurs de 3,8 % à ceux pratiqués pour un bien immobilier classique. Sauf avec les maisons Clayton, pour lesquelles l'écart est de plus de 7 % (1).

B. B.

(1) Daniel Wagner et Mike Baker, « Warren Buffett's mobile home empire preys on the poor », Publicintegrity.org, 3 avril 2015.



Le fléau de l'arbitrage international

Jugé frauduleux, l'arbitrage dont avait bénéficié, en France, l'homme d'affaires Bernard Tapie jette le soupçon sur les mécanismes dérogatoires aux procédures judiciaires habituelles. Pourtant, à l'échelle du commerce international, ces mécanismes prévus par les accords de libre-échange – dont le futur grand marché transatlantique – s'imposent partout, au seul bénéfice des multinationales.

PAR MAUDE BARLOW
ET RAOUL MARC JENNAIR *

QU'EST-CE QUE le méthylcyclopentadiényl tricarbonyle de manganèse (MMT)? Un additif utilisé par l'industrie pétrolière dans l'essence sans plomb pour augmenter les performances des moteurs à explosion. La société américaine Ethyl (rebaptisée en 2004 Afton Chemical) le produit aux Etats-Unis et l'exporte ensuite vers l'un de ses sites au Canada, où il est mélangé puis vendu aux raffineries canadiennes et dans le reste du monde. Début avril 1997, à Ottawa, le Parlement examine un projet de loi destiné à interdire l'importation et le transport de ce produit qui est aussi un neurotoxique proscrit dans de nombreux pays, dont les Etats-Unis. Selon plusieurs spécialistes, le manganèse se concentre dans le cerveau et peut causer des maladies neurodégénératives graves, tandis que, pour plusieurs fabricants d'automobiles, le MMT cause des dommages aux moteurs, qu'il encrasse.

Considérant que le débat parlementaire menace sa réputation, Ethyl annonce son intention de poursuivre le Canada sur la base de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), en vigueur depuis 1994. Ce traité offre à tout investisseur la possibilité de traîner devant un mécanisme d'arbitrage privé un Etat dont une décision l'affecte. Le Parlement ignore la menace et adopte la loi en juin 1997. Quatre jours plus tard, Ethyl réclame 251 millions de

dollars pour «*expropriation indirecte*». En juillet 1998, le gouvernement canadien préfère transiger et lui verse 13 millions de dollars. Il abroge la loi en arguant que la nocivité de cet additif n'est pas démontrée. La volonté d'un Parlement élu et d'un exécutif a été réduite à néant par le pouvoir que l'on a conféré à une société privée et qu'exercent des juges «hors-sol».

Comment s'opère un pareil tour de passe-passe? L'arbitrage est un mode de règlement des litiges par des personnes privées, en dehors des juridictions officielles. On compte en général trois arbitres : l'un représente le demandeur, l'autre le défendeur; d'un commun accord, les parties choisissent le troisième. Ce dernier est souvent proposé par l'une des instances arbitrales privées, nationales ou internationales, qui accueillent cette procédure, comme la chambre de commerce de Stockholm, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements, établi à Washington – où il dépend de la Banque mondiale –, ou la Chambre de commerce internationale (CCI), sise à Paris. Un même arbitre peut assumer successivement les trois rôles. L'arbitrage n'est généralement pas susceptible d'appel.

Des communes françaises ou des régions allemandes seront-elles bientôt les cibles d'entreprises américaines animées d'intentions aussi sincèrement humanistes qu'Ethyl? C'est en tout cas le souhait des négociateurs du grand marché transatlantique (GMT), actuellement en dis-

cussion (1). L'article 23 du mandat donné par les gouvernements de l'Union européenne à la Commission de Bruxelles pour négocier ce traité de libre-échange avec les Etats-Unis précise en effet : «*L'accord devrait viser à inclure un mécanisme de règlement des différends investisseur-Etat efficace et des plus modernes*». L'article 32 étend la compétence d'un tel mécanisme aux domaines sociaux et environnementaux, et l'article 45, à l'ensemble des matières couvertes par le mandat. En outre, l'article 27 précise : «*L'accord sera obligatoire pour toutes les institutions ayant un pouvoir de régulation et les autres autorités compétentes des deux parties*». Des décisions prises par des communes, des départements et des régions, dont le pouvoir de régulation est garanti par l'article 72 de la Constitution de la République française, pourraient donc se trouver contestées devant des chambres d'arbitrage.

Une volonté aussi ostensible d'écraser les juridictions officielles sous le marteau des intérêts privés n'est pas passée inaperçue. Et la perspective de voir les procédures de règlement des différends entre investisseurs et Etats (RDIE) dire le droit à la place des tribunaux a suscité une vaste mobilisation européenne (2). Le doute a saisi jusqu'aux partisans du GMT. Dans plusieurs pays, des résolutions parlementaires – sans effets de droit – ont demandé le retrait du RDIE de la négociation. Redoutant que les Parlements nationaux ne refusent de ratifier l'accord pour échapper aux chambres arbitrales, la Commission européenne a proposé en septembre dernier un nouveau mécanisme (3).

Ce système se composerait d'un tribunal de première instance et d'une cour d'appel. Les arrêts seraient rendus non plus par des arbitres, mais par des juges «*hautement qualifiés*», à l'image des magistrats de la Cour internationale de justice. La capacité des investisseurs à saisir cette juridiction ferait l'objet de définitions précises, et le droit des Etats de réglementer serait consacré et protégé. Mais le biais fondamental demeure : seuls les investisseurs peuvent porter plainte, pas les collectivités.

Cette inflexion de dernière minute surprend. C'est la Commission elle-même

qui avait proposé d'introduire les articles sur le RDIE dans le mandat européen. Avant de s'apercevoir de sa toxicité, Bruxelles raffolait tant de l'arbitrage qu'il en imposa le principe dans la négociation du traité de libre-échange avec le Canada, alors qu'il ne s'y trouvait pas au départ, et fit de même pour le projet d'accord sur le commerce des services, une négociation secrète en cours (4). La volte-face montre à quel point l'exposition publique des détails du GMT, rendue possible par la mobilisation, embarrasse les institutions européennes.

Pour dépasser le stade du ripolinage formel, la proposition présentée par la commissaire européenne au commerce, M^{me} Cecilia Malmström, devrait recevoir l'aval des Etats-Unis, loin d'être acquis, mais aussi celui de toutes les organisations privées qui participent à ce système. Cela impliquerait la convocation d'une conférence internationale réunissant tous les acteurs de l'arbitrage. Ce mécanisme privé ne concerne pas uniquement le GMT, mais l'ensemble des accords relatifs au commerce et à l'investissement conclus

«Les Etats ne gagnent jamais»

CETTE procédure est encadrée par plusieurs conventions internationales adoptées par les Etats depuis 1923 (6), et surtout par une série de réglementations élaborées au sein d'organismes privés comme la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, la Cour d'arbitrage international de Londres, la Chambre de commerce internationale ou des chambres de commerce nationales. Fort peu utilisée avant la seconde moitié du XX^e siècle, cette justice privée se développe après le grand mouvement de décolonisation des années 1950 et 1960, à mesure que les pays occidentaux passent des accords de libre-échange avec leurs anciennes colonies. Selon l'Institut Jacques Delors, 300 des 568 plaintes recensées depuis la mise en place du premier tribunal arbitral jusqu'en 2013 proviennent de pays européens (7).

Avec la création en 1995 de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une nouvelle génération d'accords de libre-échange apparaît. En vertu des règles de l'OMC, il s'agit désormais non seulement d'effacer les tarifs douaniers, mais également de renverser les «*barrières non tarifaires*» : tout ce qui, dans la Constitution ou la législation d'un Etat, peut être vu comme un «*obstacle non nécessaire*» à la concurrence.

Reprises dans tous les traités de libre-échange depuis 1994, les règles de l'OMC imposent à un Etat accueillant un nouvel investisseur étranger de le traiter de la même manière que l'investisseur – étranger ou national – qui reçoit le traitement le plus favorable. Ce qui revient à placer sur le même pied les investisseurs privés et les entreprises ou les services publics. Toute société privée devra recevoir le même traitement qu'un opérateur public agissant, par exemple, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de l'agriculture, de l'environnement. Pour trancher d'éventuels litiges, les juridictions officielles sont dépouillées de leurs compétences au profit d'un RDIE. Sur les 3 200 traités bilatéraux d'investissement en vigueur, 93 % comportent un chapitre ouvrant l'accès à une justice privée (8).

Selon ses promoteurs, l'arbitrage serait une procédure indépendante, discrète, rapide, peu coûteuse, contraignante et définitive. La protection ainsi accordée aux investisseurs stimulerait puissamment

par l'Union européenne avec des pays tiers, à commencer par celui signé – mais pas encore ratifié – avec le Canada.

Les arguments plaçant pour une refonte intégrale du système ne manquent pas. En premier lieu, les décisions de cette «*justice*» arbitrale ne sont pas tenues au respect d'une législation nationale normalement applicable devant une juridiction étatique. C'est justement la volonté d'échapper aux juridictions nationales qui fonde le recours à cette justice privée. Selon le professeur de droit Emmanuel Gaillard, l'arbitrage confère aux parties «*la liberté de préférer aux juridictions étatiques une forme privée de règlement des différends, de choisir leur juge, de forger la procédure qui leur paraît la plus appropriée, de déterminer les règles de droit applicables au différend, quitte à ce qu'il s'agisse de normes autres que celles d'un système juridique donné*». Par ailleurs, les arbitres ont la liberté «*de se prononcer sur leur propre compétence, de fixer le déroulement de la procédure et, dans le silence des parties, de choisir les normes applicables au fond du litige*» (5).

L'attractivité de l'économie. Or ces avantages ne sautent pas aux yeux. D'abord, de fortes suspicions de conflits d'intérêts entachent les décisions : les arbitres ne sont soumis à aucune déontologie. Quant à la discrétion de la procédure, mieux vaut parler d'opacité, même et surtout lorsque l'affaire touche directement à l'intérêt général (9). La rapidité de la décision ne s'observe pas dans les faits : la plainte de Philip Morris contre l'Australie en 2011 n'a été déboutée qu'en décembre 2015 ; celles de Vattenfall contre l'Allemagne, de Lone Pine Resources contre le Canada et de Veolia contre l'Egypte en 2012 n'avaient toujours pas fait l'objet d'une décision début 2016 (10). Et beaucoup s'attendent à ce que la décision ne tombe pas avant plusieurs années ! Par ailleurs, invoquer des avantages financiers par rapport à la justice classique relève de la plaisanterie, tant les honoraires des arbitres (en moyenne, 1 000 dollars l'heure) et le coût des procédures sont élevés – ce qui a pour effet de réserver ce mécanisme aux grandes entreprises transnationales. Enfin, le caractère définitif de la décision fait de ce RDIE une institution arbitraire, puisqu'il n'est possible de corriger ni erreurs de droit ni erreurs de fait.

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle ces instances donneraient majoritairement raison aux Etats, 60 % des affaires arbitrées sur le fond (et non pas sur la compétence de la juridiction) dans le cadre d'un RDIE ont une issue favorable aux entreprises privées. «*Comme le reconnaissent de nombreux observateurs, les Etats ne gagnent jamais. Ils peuvent seulement ne pas perdre. Seuls les investisseurs obtiennent des dommages-intérêts ; les Etats bénéficient au mieux d'un remboursement des frais*» (11).

Enfin, de multiples études, dont celles de la Banque mondiale et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), démontrent qu'il n'est pas possible d'établir un lien statistique entre les traités bilatéraux dotés d'un mécanisme d'arbitrage privé et l'augmentation du volume des investissements. Symétriquement, l'absence de ce mécanisme ne provoque pas un transfert des investissements vers des Etats qui en ont accepté un (12). Ainsi s'effondre l'argument libéral selon lequel l'arbitrage renforcerait l'attractivité économique d'un pays.

PRÉSENTE

EGYPTOMANIA

Une collection pour découvrir la vie et les mystères de l'Egypte des pharaons

NUMÉRO 4

7,99

seulement

Une collection parrainée par Robert Solé Journaliste et écrivain, spécialiste de l'Egypte

www.EgyptomaniaLeMonde.fr

CHAQUE SEMAINE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

(1) Lire le dossier « Grand marché transatlantique » dans *Le Monde diplomatique* de juin 2014.

(2) Lire Amélie Canonne et Johan Tyszler, « Ces Européens qui défient le libre-échange », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(3) « La Commission propose un nouveau système juridictionnel des investissements dans le cadre du TTIP et des autres négociations européennes sur les échanges et les investissements », Commission européenne, Bruxelles, 16 septembre 2015.

(4) Lire « Cinquante Etats négocient en secret la libéralisation des services », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

(5) Emmanuel Gaillard, *Aspects philosophiques du droit de l'arbitrage international*, Académie de droit international de La Haye, 2008.

(6) Protocole de Genève de 1923, convention de New York de 1958, convention de Genève de 1961.

(7) Elvire Fabry et Giorgio Garbasso, « L'ISDS » dans le TTIP. Le diable se cache dans les détails », *Policy Paper*, n° 122, Institut Jacques Delors, Paris-Berlin, 13 janvier 2015.

(8) *Ibid.*

(9) Cf. « Investment policy framework for sustainable development », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Genève, 2012.

(10) Lire Benoît Bréville et Martine Bulard, « Des tribunaux pour détrousser les Etats », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(11) Howard Mann, « ISDS : Who wins more, investors or states ? », Cnuced, 24 juin 2015.

(12) Elvire Fabry et Giorgio Garbasso, *op. cit.*

LA MUE DES COMITÉS DE DÉFENSE DE LA RÉVOLUTION

A Cuba, José ne s’est pas levé

Alors que La Havane sort lentement de son isolement tant diplomatique qu’économique, l’évolution du rôle et du fonctionnement des comités de défense de la révolution (CDR), longtemps consacrés à une forme de surveillance de la population, illustre la façon dont les Cubains s’adaptent à la nouvelle donne.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MARION GIRALDOU *

« *F*ACE AUX campagnes d’agression de l’impérialisme, nous allons implanter un système de surveillance collective révolutionnaire; que tout le monde sache qui est qui et qui fait quoi dans le pâté de maisons, et quelle relation il a eue avec la tyrannie... » Le 28 septembre 1960, à la suite d’attentats meurtriers dans l’île, M. Fidel Castro annonce la création des comités de défense de la révolution (CDR), des structures de base organisées à l’échelle d’un immeuble ou, au plus, d’un pâté de maisons. Avec un objectif : protéger et servir la révolution cubaine contre la potentielle invasion des contre-révolutionnaires soutenus et financés par la Central Intelligence Agency (CIA). Moins de deux ans après son « triomphe » de 1959, M. Castro n’en doute pas : le peuple constitue une force militante clé pour défendre la révolution. Les populations ne viennent-elles pas de se soulever aux côtés d’une poignée de *barbudos* (« barbus ») longtemps isolés dans la Sierra Maestra ?

En 1961, les CDR participent activement à la bataille contre la tentative d’invasion américaine de la baie des Cochons. Organiser la résistance aux agressions étrangères conduit toutefois rapidement à encadrer la vie quotidienne des Cubains : au sein des comités, chacun est chargé d’apprendre à connaître son voisin, de façon à pouvoir dénoncer les individus suspectés de terrorisme ou d’espionnage.

A cette tâche initiale de quadrillage de la population et de vigilance face aux sabotages et aux agressions viennent s’en greffer d’autres, dans l’optique de soutenir les grandes causes de la révolution : campagnes d’alphabétisation, de vaccination, d’aide aux victimes d’un cyclone, élaboration des listes de candidats pour les élections provinciales et législatives, etc. Le CDR prend alors la forme d’une courroie de transmission : il communique les besoins et les consignes de l’Etat aux populations et, inversement, permet de faire remonter des informations aux instances dirigeantes. De l’échelle du pâté de maisons à celle de la nation en passant par la « zone » (équivalent du quartier), le *municipio* (la commune) et la province (la région), il existe aujourd’hui encore plus de 130 000 noyaux regroupant environ 8 millions de citoyens cubains âgés de plus de 14 ans, soit presque la totalité de la population. La proportion est restée stable depuis leur création.

L’affiliation n’est pourtant pas obligatoire, comme le souligne Eloïna (1), élue à la présidence d’un CDR dans le quartier d’Altahabana, un poste qui ne nécessite pas d’être membre du Parti communiste cubain (PCC). Depuis presque dix ans, elle est annuellement reconduite par le voisinage. Son travail étant apprécié, la charge de président de CDR n’étant pas rémunérée et aucun impératif légal ne l’empêchant de se représenter, il est fort probable qu’elle gardera son poste de nombreuses années encore. Comment explique-t-elle que, dans son bâtiment, l’ensemble des habitants de plus de 14 ans, soit 40 personnes réparties dans 24 appartements, soient membres du CDR ? La question la désarçonne : « *Le CDR est là pour protéger les habitants; pourquoi quelqu’un ne voudrait-il pas s’y affilier ?* »

L’adhésion peut toutefois s’expliquer par d’autres motivations. La plupart des Cubains de plus de 30 ans ont connu de près ou de loin une personne dont les études ou la carrière ont été interrompues en raison d’une implication dans leur

CDR jugée « trop peu révolutionnaire ». En 2001, Vilma, une jeune femme qui travaillait dans le tourisme et poursuivait des études dans ce secteur, justifiait ainsi sa participation à la traditionnelle manifestation du 1^{er}-Mai. Elle était parfaitement consciente que rien ne l’obligeait à s’y rendre, mais elle savait également que, si elle n’y allait pas, cela pourrait nuire à sa carrière.

Les centres de travail demandent souvent une lettre de recommandation du CDR dans lequel est inscrit un futur employé. Cette lettre, nous explique Eloïna, témoigne du rôle des comités dans la vie quotidienne des Cubains : « *En tant que présidente, je connais les gens de mon immeuble, nous sommes une grande famille.* » Elle serait donc, dans la logique du système, toute désignée pour porter un jugement sur la moralité, l’honnêteté, le sérieux, bref, les qualités du candidat. C’est sans doute l’une des raisons pour lesquelles, lorsque son CDR organise une session de « travail volontaire » (couper l’herbe devant les immeubles, repeindre une façade, monter la garde devant la *bodega* [2] les jours de livraison des produits électroniques, etc.), José, un adolescent du quartier, s’interroge : « *En quoi cela est-il volontaire, puisque c’est obligatoire ?* » Et pourtant, audace inconcevable il y a quinze ans, au mois d’août 2015, José ne s’est pas levé pour aller couper l’herbe.

Les CDR n’exercent donc plus ce pouvoir d’intimidation que nous décrivait encore Vilma en 2001. Les lettres de moralité existent toujours, Eloïna en rédige régulièrement, mais l’implication révolutionnaire ne revêt plus la même signification. Ainsi, lorsque José a voulu rejoindre le corps des gardes de l’aéroport, Eloïna et les membres du bureau ont vanté dans leur lettre de recommandation son honnêteté et sa rigueur. Ils n’ont pas mentionné sa faible contribution au CDR. Son attitude ne leur paraît pas « contre-révolutionnaire », comme cela aurait sans doute été le cas il y a quelques années.

« Dimanche, il y a travail volontaire ! »

L’affaiblissement progressif de la menace américaine, que traduit le rapprochement économique et diplomatique avec les Etats-Unis, a permis d’élargir les fonctions des CDR. Une évolution s’observe à travers les choix qu’effectuent les dirigeants à l’échelle locale. Tel président veillera à assurer la sécurité de son pâté de maisons ; il lui faudra alors organiser des tours de garde nocturnes. Tel autre, soucieux d’éducation, mettra en place des aides aux devoirs. Eloïna se dit particulièrement sensible à la protection des plus vulnérables : personnes âgées, diabétiques, femmes enceintes, etc. Elle vérifie également les vaccinations et connaît le groupe sanguin de l’ensemble de ses « cédéristes », afin de pouvoir répondre rapidement à une demande du ministère de la santé en cas de collecte de sang à la suite d’un accident, par exemple.

Les CDR répondent également aux difficultés du quotidien. La question de l’approvisionnement en eau, comme celles du transport et du logement, pose un problème général à La Havane. Dans certains quartiers, elle se transforme en un casse-tête qui génère de la frustration, parfois de la colère. Mais ici, pas de manifestations de rue : la protestation suit une routine bien huilée. Les comités informent les délégués de quartier des difficultés rencontrées.

Lors des crises graves touchant l’ensemble de la communauté, par exemple face aux destructions causées par les cyclones, les délégués informent à leur tour le gouvernement municipal afin qu’il résolve le problème. Mais, dans la majorité des cas, les CDR doivent se charger de trouver des solutions eux-mêmes. A Altahabana, l’eau courante fonctionne de façon discontinue. De nombreux édifices se sont dotés de réservoirs qui se remplissent lorsque l’eau arrive. Quand intervient l’inévitable coupure, les habitants actionnent un moteur qui permet de pomper l’eau de ce réservoir et d’alimenter les appartements. Il est en général mis en marche à partir de 17 heures, afin que tout le monde puisse avoir de l’eau en rentrant du travail.

Dans le CDR d’Eloïna, le responsable du moteur a déménagé en août 2015. La présidente a donc rassemblé les membres du comité. En règle générale, les convocations se font par le bouche-à-oreille. On entend par exemple Eloïna crier depuis sa fenêtre à Maricel : « *Compañera, dimanche, il y a un travail volontaire, on nettoie les jardins devant l’immeuble.* » Plus tard, Maricel, qui discute sur le pas de sa porte avec Ana, la voisine, croise Mercedes et lui transmet l’information, et ainsi de suite. En moins de deux heures, les 40 personnes sont au courant, ce qui ne garantit toutefois pas la présence de tous. On voit rarement plus d’une dizaine de personnes se lever un dimanche matin pour nettoyer, défricher, repeindre... Eloïna explique qu’il ne faut pas compter sur « *les jeunes qui sortent le samedi soir, les personnes âgées, les parents de jeunes enfants* ». Lorsque la présence de tous est requise, mieux vaut faire le tour des logements pour les convaincre de venir : « *Il faut que les gens se sentent impliqués, leur expliquer pourquoi ils doivent se mobiliser. Présidente de CDR, c’est un travail pédagogique.* »

Pour discuter de la délicate question de l’eau, 17 personnes sont présentes, soit une par appartement, si l’on excepte ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou qui travaillent. La réunion se tient dans le jardin. Il est 18 heures ; tout le monde est arrivé, mais la séance tarde à commencer. Les conversations privées vont bon train. Il fait bon désormais, le soleil est doux et il ne manque plus que l’apéritif pour compléter le tableau d’un repas de quartier. Eloïna rappelle bientôt l’assemblée à l’ordre.

La présidente recommande d’abord à chacun de bien fermer les robinets, surtout lorsque l’eau ne coule pas. Tous ont encore à l’esprit l’inondation causée quelques jours plus tôt par Marcelo, qui avait laissé son robinet ouvert alors que l’eau avait été coupée. Lorsque celle-ci est revenue, Mercedes a vu son balcon transformé en piscine. Les blagues vont bon train ; Marcelo les accepte avec résignation. Puis Eloïna entre enfin dans le vif du sujet. Il s’agit d’élire une personne chargée du moteur d’eau. Seul Mario accepte de se présenter – la charge est fastidieuse. Le vote a lieu à main levée et sa candidature est acceptée à l’unanimité.

Certains CDR continuent toutefois à se concevoir comme essentiellement chargés de réagir aux attaques de l’« impérialisme ». La surveillance des populations reste alors l’un des aspects les plus importants de leur mission. Mais, là encore, la situation évolue.

Depuis l’arrivée au pouvoir de M. Raúl Castro, être un « bon révolutionnaire » n’implique plus une lutte farouche contre l’impérialisme. Au contraire : la population est invitée à prendre conscience des aspects positifs du rapprochement avec les



RUBÉN ALPÍZAR. – De la série « Pequeños vínculos » (Petits liens), 2012

Etats-Unis (fin de l’embargo, augmentation du tourisme, etc.). Il s’agit de dédramatiser le vieil ennemi afin de faire accepter la nouvelle politique. Mais ce rapprochement suscite la méfiance d’une partie de la population, comme en témoigne l’attitude de certains présidents de CDR.

Depuis maintenant trois ans, Vladimir, artiste franco-cubain résidant en France, organise un festival d’art urbain dans les rues d’Altahabana. Jusqu’en 2014, il se contentait d’obtenir l’autorisation des présidents de CDR afin de réaliser des fresques murales, d’organiser des ateliers avec les enfants, des concerts, des spectacles... Chaque édition rencontre un vif succès, mobilisant, outre les artistes du quartier, les enfants et la population dans son ensemble.

Bientôt, les esprits s’échauffent et le ton monte

Au mois d’août 2015, Vladimir et Rancel, un autre artiste, ont déjà réalisé plusieurs peintures murales sur divers bâtiments lorsqu’ils décident de peindre un chien fou, accompagné de ces mots : « *Que vas-tu faire ?* » En quelques minutes, les enfants du quartier se sont regroupés. Chacun y va de son commentaire. Bientôt, comprenant que l’œuvre sera imposante et que sa réalisation prendra un certain temps, le public s’installe. Les bières et les bouteilles de Tukul (le soda *made in Cuba*) font leur apparition. Mais le chien est à peine esquissé, les lettres à peine tracées que le président du CDR appelle la police et demande aux artistes de partir. Pour lui, le dessin est contre-révolutionnaire : il attaque le processus de normalisation des relations entre les Etats-Unis et Cuba. L’ensemble du public qui assiste à cette discussion surréaliste prend parti pour les artistes et tente de convaincre le président que son analyse est erronée. A son arrivée, la police elle-même se demande pourquoi elle a été appelée. Dans la chaleur de l’après-midi cubain, les esprits commencent à s’échauffer et le ton monte. Vladimir et Rancel décident d’abandonner leur peinture et d’aller en référer à l’autorité supérieure : la déléguée du quartier (3). Sous les quolibets du public, le président s’empresse de son côté de repeindre le mur avec un slogan révolutionnaire bien connu des Cubains : « *Siempre en 26* » (« *Le 26 juillet* » pour toujours ») (4).

La multiplicité des voies empruntées par les dirigeants de CDR démontre que ces comités ne peuvent plus être pensés comme des entités politiques figées. Au contraire : leurs choix et leur mode de fonctionnement dépendent beaucoup plus qu’hier des personnes qui les composent, et en particulier de leurs présidents. Après avoir symbolisé pendant tant d’années l’aspect le plus répressif du régime cubain, les CDR pourraient-ils devenir le premier laboratoire d’une forme d’expression populaire ?

(1) Les prénoms ont été modifiés.

(2) Nom donné aux boutiques dans lesquelles sont distribués les produits vendus avec le carnet d’alimentation (*libreta*).

(3) Elu tous les deux ans et demi, le délégué de quartier fait le lien entre la population locale et le gouvernement municipal pour les problèmes touchant toute la communauté, et pas seulement un CDR.

(4) Le 26 juillet est une des fêtes les plus importantes à Cuba. Elle commémore l’attaque du quartier général de la Moncada à Santiago de Cuba par les forces révolutionnaires de M. Fidel Castro en 1953.

Cocktail meurtrier

En un an, la crise politique au Burundi a fait plusieurs centaines de morts et des dizaines de milliers de réfugiés. Fin janvier, les Nations unies détectaient les « signaux alarmants » d'un accroissement de la « dimension ethnique » du conflit. Au-delà de ce petit pays, sous l'effet de facteurs économiques et politiques enchevêtrés, c'est toute l'Afrique centrale qui pourrait s'embraser.

PAR GÉRARD PRUNIER *

LA RÉFLEXION actuelle sur la région des Grands Lacs africains, et particulièrement sur le Rwanda et le Burundi (1), est surdéterminée par le souvenir du génocide des Tutsis du Rwanda, en 1994, et, dans une moindre mesure, par celui d'une violence pourtant encore plus grande : la guerre qui a ravagé la République démocratique du Congo (RDC) entre 1996 et 2002. Le génocide a fait environ 800 000 morts ; la guerre multinationale qui l'a suivi en RDC, environ trois millions – soit l'un des conflits les plus meurtriers depuis la seconde guerre mondiale.

La crise rwandaise de 1994 et ses conséquences paroxystiques ont imposé une vision simpliste des événements de l'époque, comme de ceux qui se déroulent depuis dans la région. Tout est analysé dans les termes d'une potentielle «répétition de l'histoire» qui fait bon marché des nuances, et donc des possibilités d'apprécier l'enchaînement réel des faits. L'évolution de la situation au Burundi depuis 2015 pourrait provoquer une grave déstabilisation régionale, ce qui impose une observation prudente et une clarification de ses éléments constitutifs. Ce risque est d'autant plus sérieux que nombre d'acteurs majeurs de la région ont peu ou prou intérêt à ce que la situation dégénère.

Le facteur ethnique, que manipule cyniquement le président burundais Pierre Nkurunziza, doit être démystifié. En effet, si les histoires du Rwanda et du Burundi se ressemblent, les deux pays font plutôt figure de faux jumeaux. Les rapports entre les Tutsis et les Hutus se sont construits de manière différente dans ces deux anciens royaumes colonisés par la

* Chercheur associé à l'Atlantic Council.

Belgique. Contrairement à ce que pourraient laisser penser les raccourcis médiatiques et les manœuvres politiques dans les Grands Lacs, Tutsis et Hutus ne constituent pas des ethnies (*lire l'encadré ci-dessous*). D'autre part, les structures sociales locales rendaient les rapports entre les deux « ordres » moins tendus au Burundi qu'au Rwanda.

Au moment de l'indépendance, au début des années 1960, le Rwanda sombra presque instantanément dans la violence entre Tutsis et Hutus, tandis que le Burundi parvenait, non sans difficulté, à maintenir la paix. Ses ennuis lui venaient d'ailleurs largement du spectacle offert par le voisin rwandais, dans la mesure où les massacres successifs (1959, 1961, 1963-1964) des « aristocrates » tutsis par les extrémistes hutus amenèrent leurs homologues burundais à s'accrocher au pouvoir de crainte de subir le même sort.

Le déchaînement de la violence tint davantage aux conditions de la décolonisation qu'à une pure « haine interethnique ». En 1966, le capitaine burundais Michel Micombero renversa la monarchie, et le roi Ntare V s'enfuit en Ouganda. Bien que tutsi, Micombero était avant tout un dictateur militaire qui mena entre 1966 et 1972 une répression indistincte. Son extrémisme provoqua en 1972 une révolte complexe dont les acteurs étaient des populations de l'Imbo, région de l'Ouest burundais.

Pour Micombero et les extrémistes tutsis qui l'entouraient, ce soulèvement était clairement inspiré par l'idéologie raciste du *rubanda nyamwinshi* (le «peuple majoritaire»), qui avait provoqué au début des années 1960 le massacre des Tutsis

du Rwanda, prélude à l'instauration à Kigali d'un pouvoir à référence ethnique explicitement hutue. Il ne lui en fallut pas plus pour déclencher aussitôt le massacre des Hutus burundais, qualifié de génocide par les survivants, qui fit quelque 200 000 victimes. Ce que l'on appelle encore dans le pays l'Ikiza (la « catastrophe ») (2) introduisit au Burundi une réplique du « virus rwandais », c'est-à-dire un essentialisme ethnique : le groupe opposé et perçu comme l'incarnation du mal doit être physiquement détruit. Mais cette brutalité est réactive, et inscrite dans la conscience collective beaucoup plus superficiellement qu'au Rwanda.

La frénésie ethnique de Micombero se termina d'ailleurs de façon paradoxale : il fut renversé en 1976 par le colonel Jean-Baptiste Bagaza, lui-même tutsi. Sous le régime encore plus modéré de son successeur Pierre Buyoya (également tutsi), des élections libres et honnêtes furent organisées en 1993. C'est un candidat hutu, Melchior Ndadaye, un survivant de l'Ikiza, qui obtint 65 % des suffrages. Mais cette embellie fut éphémère. L'armée, presque intégralement tutsie, ne voulut pas accepter la transition. Cinq mois plus tard, elle assassina le

président élu, déclenchant une guerre civile qui dura douze ans et qui aurait fait 200 000 morts.

Mais, là encore, la différence avec le Rwanda persista. Le contact ne fut jamais rompu entre les adversaires, et la guerre se termina non pas, comme au Rwanda, par un génocide suivi de l'écrasement d'un des deux camps, mais par une paix négociée. L'accord d'Arusha, signé en 2000, fut une victoire de la raison.

Fidèle à sa vision superficielle des conflits qui lui sont culturellement étrangers, la « communauté internationale » apprécie les solutions simplistes. Elle aime surtout les élections, sans s'arrêter au fait que les partis qui y prennent part sont le plus souvent des agrégats à base régionaliste, ethnique, religieuse ou clanique qui accordent peu de place à la conception de vrais programmes. Ces ersatz de démocratie satisfont les bailleurs, plus intéressés par la « paix », qui favorise l'extraction des matières premières, que par des solutions de fond qui seraient difficiles à mettre en œuvre. Or la société et l'économie du Burundi sont malades depuis longtemps. En 2005, à la fin du conflit, le pays évoquait une bombe à retardement

Le mythe des Hutus et des Tutsis

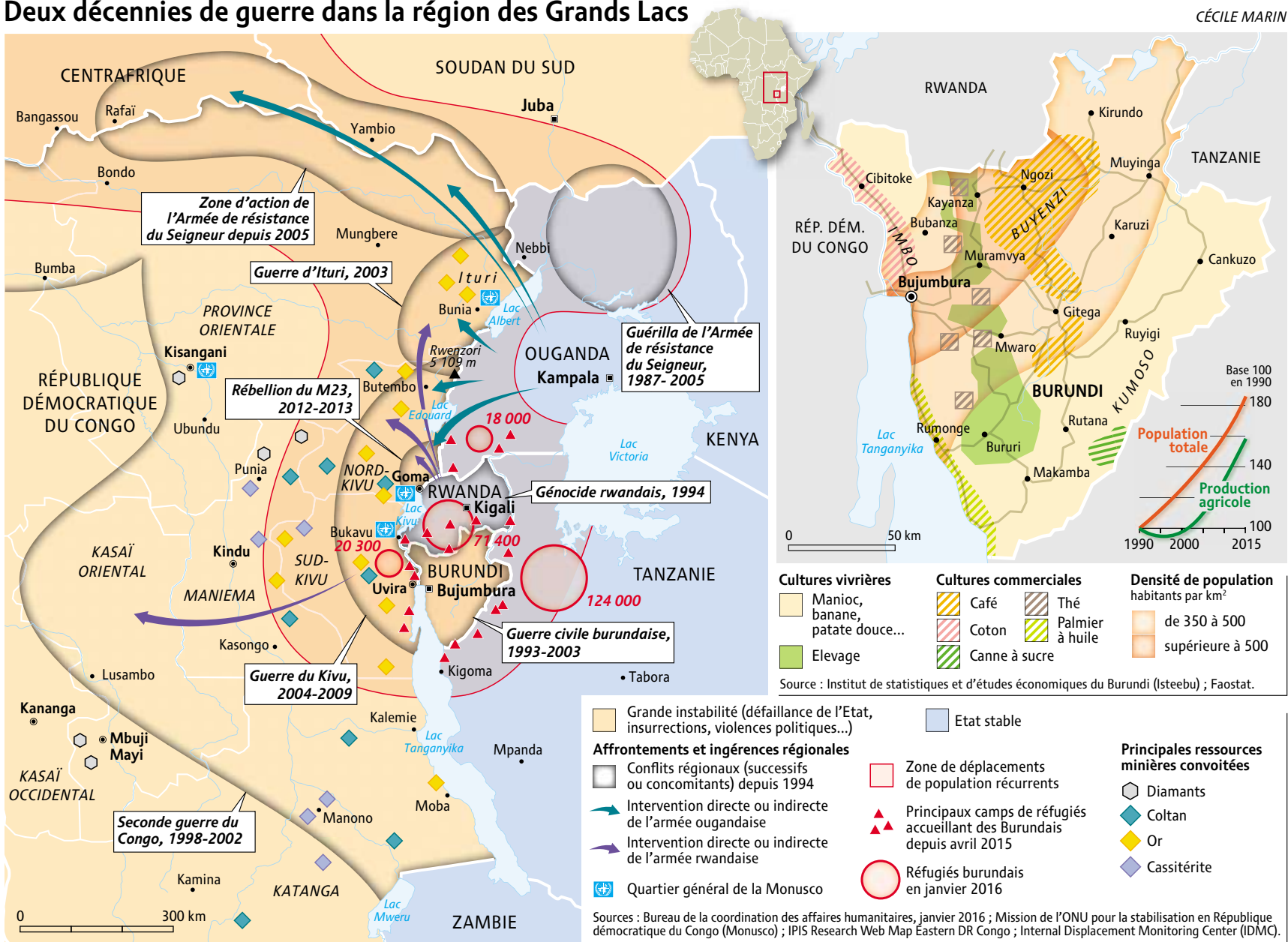
HISTORIENS et sociologues ont abondamment démontré que les Tutsis et les Hutus ne constituent pas des tribus ou des ethnies : ils ne sont pas issus de terroirs distincts ; ils partagent une même langue, une même culture, les mêmes références religieuses. Il ne s'agit pas non plus de castes, car les mariages mixtes ont de tout temps été fréquents.

Le vocable le plus adapté est donc celui d'« ordres », au sens où ils existaient dans la France d'avant 1789. Or, si l'on pense à l'Europe prérévolutionnaire, on voit bien que les ordres y organisaient une très grande variété de rapports, à la fois entre leurs membres et les uns avec les autres. Au Rwanda, le contrat informel patron-client, l'*ubuhake*, était extrêmement dur, puisqu'il assignait la masse des paysans hutus à un statut proche du servage. Au Burundi, le contrat d'*ubugabire* instaurait des rapports plus tolérables : le travail était ponctuel et rémunéré en nature (par l'usage du bétail, par exemple).

Autre différence de taille : le royaume rwandais recourait largement à la guerre. Il se trouvait ainsi constamment en conflit avec ses voisins des royaumes du Nkore (dans l'Ouganda d'aujourd'hui), du Karagwe (dans le nord-ouest de l'actuelle Tanzanie) et des Kivus (au Congo). Le Rwanda était la Prusse de la région, pas sa Bavière. Le Burundi se montrait beaucoup plus paisible et devait parfois se défendre face au Rwanda. En outre, alors qu'au Rwanda la dynastie royale était clairement identifiée aux Tutsis, au Burundi la lignée monarchique Ganyu n'était considérée ni comme tutsie ni comme hutu, mais comme un groupe séparé qui incarnait l'identité nationale.

G. P.

Deux décennies de guerre dans la région des Grands Lacs



temporairement désamorcée ; les causes socio-économiques de la guerre n'avaient pas été traitées.

Le cœur du problème économique se trouve dans la relation entre la population et la question agraire. Même si cela dérange certains économistes (et certains démographes), nous sommes ici face à une situation malthusienne. La densité atteint 271 habitants par kilomètre carré, soit 2,3 fois celle de la France. Toute l'activité repose sur une agriculture qui emploie les méthodes traditionnelles les plus rudimentaires – comme la houe –, ne pratique pas la sélection des semences et utilise très peu d'engrais. Il en résulte un revenu annuel brut par tête de 282 dollars. Avec une croissance démographique de 3,8 % par an, la population devrait atteindre 16 ou 17 millions en 2025. La densité représentera alors 3,5 fois celle de la France, dans une région de collines peu propices à une augmentation des rendements agricoles.

Le revenu par tête décline régulièrement depuis 2004. Alors que l'économie agricole stagne, la relation entre la surface arable et la population continue à se détériorer. En 1930, on comptait 102 bouches à nourrir par kilomètre carré de terre arable ; aujourd'hui, il y en a six fois plus. Le manque de pâturages – et même de nourriture, dans le cas des poulets – provoque une réduction drastique des cheptels. Au cours des trente dernières années, le nombre de bovins a diminué de 50 % ; les volailles sont passées de 3,5 millions à 600 000.

Seul le nombre des chèvres, adaptées à la survie sur n'importe quel territoire, a doublé. Mais, si l'on se réfère aux précédents historiques, la croissance du cheptel caprin serait plutôt un signe de déclin. Elle est souvent liée aux effondrements écologiques, dont le plus grave a été observé après la conquête de l'Afrique du Nord par des tribus arabes envoyées par le califat du Caire. Le paysage maghrébin ne s'en est pas encore remis.

De surcroît, depuis le processus de transition instauré par l'accord d'Arusha, entre 2000 et 2005, plus de 500 000 réfugiés sont revenus de Tanzanie. La majorité d'entre eux se retrouvent sans terres. Les 2 milliards de dollars promis à Genève par la conférence des donateurs le 1^{er} novembre 2012 ne représentent qu'un expédient. Le Burundi ne peut survivre sans troubles majeurs avec une agriculture primitive couplée à un taux de croissance démographique explosif.

Sur le plan politique, la paix d'Arusha, quels qu'aient pu être ses mérites immédiats, a semé les germes de la crise actuelle. Dans un premier temps, un congrès de 151 députés a élu président M. Nkurunziza, secrétaire général du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), avec 91,5 % des suffrages. Le CNDD-FDD avait été à la pointe des combats et avait acquis un certain prestige militaire durant la guerre civile. Il avait surtout montré une bonne capacité à s'entendre tant avec ses ennemis tutsis qu'avec ses rivaux hutus. Et il était parvenu à établir de bonnes relations avec la « communauté internationale ».

Cependant, s'il disposait d'atouts, il n'a pas su – ou pas voulu – s'en servir. précisément à cause du problème économique. Tout le paysage postconflictuel était dominé par la survie. Dans un environnement de compétition croissante, seul l'Etat était en mesure de venir en aide à la population, qui ne pouvait compter ni sur l'industrie, inexistante, ni sur un commerce indépendant. Dans le vocabulaire international, cela s'appelle la corruption. En termes locaux, il s'agit de la création par le pouvoir de réseaux de survie clientélistes (3). Les

(1) Lire Pierre Benetti, «Au Burundi, les racines de la colère», *Le Monde diplomatique*, juin 2015.

(2) Cf. Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier, *Burundi 1972. Au bord des génocides*, Karthala, Paris, 2007.

(3) Cf. Christine Deslaurier, *Un monde politique en mutation : le Burundi à la veille de l'indépendance*, thèse soutenue à l'université Paris-I, 2002.

ET PAR L'AMBITION

en Afrique centrale

69,4 % de suffrages obtenus par le président lors de sa réélection du 21 juillet 2015 correspondent probablement à peu près aux bénéficiaires de la « démocratie » à la mode Nkurunziza ; l'homme n'a d'ailleurs jamais caché son approche très personnelle de la politique.

Un an après les élections législatives d'août 2006, le CNDD-FDD avait déjà essayé d'éliminer ses rivaux en inventant une tentative de coup d'Etat qui lui permettait d'incriminer une foule hétéroclite de personnalités : les anciens présidents Domitien Ndayizeye (hutu) et Pierre Buyoya (tutsi), le fondateur du CNDD Léonard Nyangoma (hutu), le chef du groupe extrémiste tutsi Solidarité des jeunes pour la démocratie (Sojedem) Deogratias Niyonzima et même le Hutu modéré Pancrace Cimpaye.

Diplomate soudanais aguerri et d'une grande politesse, l'envoyé spécial des Nations unies Nureldin Satti avait été prié de ne pas intervenir, sous peine d'être expulsé. Ce château de cartes était cependant si bancal qu'il finit par s'effondrer de lui-même. Seul bouc émissaire, le responsable des Forces nationales de libération (FNL) Alain Mugabarabona fut condamné à vingt ans de prison en janvier 2007. Lui non plus n'était coupable de rien, le complot n'ayant jamais existé. Mais la « communauté internationale », au nom de la paix à tout prix, préféra regarder ailleurs, sans comprendre qu'elle confortait le CNDD-FDD dans sa vision délirante : sa victoire lui donnait carte blanche pour agir à sa guise.

C'est dans ce climat qu'eurent lieu les élections législatives et présidentielle de mai 2010. Elles virent un triomphe du CNDD-FDD, qui remporta 64 % des voix. Ce succès s'explique aussi par les handicaps dont souffraient ses adversaires. Ainsi, les FNL, qui n'obtinrent que 14,25 % des voix, étaient la branche armée du vieux parti extrémiste hutu Palipehutu, né des suites de l'Ikiza de 1972. Ils avaient refusé l'accord d'Arusha et tenaient le rôle du « méchant ». L'Union pour le progrès national (Uprona), quant à elle, ne rassembla que 6,25 % des suffrages ; elle payait le fait d'avoir été le parti unique de 1966 à 1990. Avec seulement 5,40 % des voix, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu) entérinait un déclin entamé pendant les années de guerre. Né avec le multipartisme, en 1990, il avait contribué à faire élire le président Ndadaye en 1993.

Face à des adversaires insignifiants, bénéficiant d'une alliance de circonstance avec l'Uprona, le CNDD-FDD exerce alors un monopole quasi total sur la vie politique. Son comportement antidémocratique ne préoccupe pas la vaste majorité des paysans hutus, pour lesquels seule compte la capacité du président à « aider » les gens. Jouant de cette carte au maximum, le chef de l'Etat séduit en particulier ceux des régions de Ngozi et de Kayanza. Il est jeune, il joue bien au football (il a été professeur de gymnastique), c'est un fervent chrétien évangélique et il se rend le plus souvent possible en province pour inaugurer de petits projets sociaux (dispensaires, écoles, coopératives) qui ne changent pas grand-chose à la situation économique, mais qui sont visibles et permettent aux gens de se rencontrer et de discuter. Peu importe que le champ politique se ferme, que la liberté de l'information soit menacée, qu'on annonce régulièrement des meurtres de dissidents et que les mécanismes mis en place par l'accord de paix d'Arusha soient démantelés.



MAGNIN-A. PARIS

Lorsque, le 25 avril 2015, M. Nkurunziza annonce sa décision de se présenter pour un troisième mandat, en violation de la Constitution, il provoque une tentative de putsch de la part du général Godefroid Niyombare, le 13 mai. Le complot échoue en quarante-huit heures, largement parce que le « putschiste démocrate » a sous-estimé le soutien dont bénéficie le « dictateur populiste », à la fois au sein de l'armée et dans son électorat. M. Niyombare doit s'enfuir au Rwanda et le pays s'enfoncé bientôt dans une guerre civile de basse intensité. Les assassinats ciblés et les coups de main sur des postes militaires se multiplient pendant toute la seconde moitié de 2015. En novembre 2015, le gouvernement reconnaît 130 morts depuis juillet, mais l'opposition avance le chiffre de 530. Depuis, il n'y a plus de décompte mais l'ONU évoque des fosses communes. La contestation s'organise surtout dans les zones urbaines, où le clientélisme est moins prégnant qu'en milieu rural.

Bruits de bottes à la frontière

UN PEU PLUS AU SUD, le mouvement ethno-islamiste Forces démocratiques alliées -Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF-NALU), basé en RDC et soutenu en sous-main par le gouvernement de Khartoum, attaque régulièrement l'Ouganda, sans que le gouvernement congolais fasse quoi que ce soit pour s'y opposer. Kinshasa « déplore » bien sûr officiellement ces combats et prétend tenter d'y mettre fin. En réalité, le président Joseph Kabila, en accord avec Khartoum, se réjouit de voir ses adversaires d'Afrique orientale harcelés par une multiplicité de petits conflits locaux qui, sans les mettre réellement en danger, ne cessent de les fragiliser et de « brouiller » leur image internationale. Kinshasa et Kampala sont en concurrence pour l'exploitation du pétrole du lac Albert, sur leur frontière commune. Le président Kabila est bien placé pour connaître les liens entre ses ennemis rwandais et ses ennemis ougandais, étant lui-même un ancien officier du mouvement rebelle Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), que l'Ouganda et le Rwanda ont soutenu lorsqu'ils tentaient de conquérir les débris de ce que l'on appelait encore le Zaïre, au milieu des années 1990.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} -29 février 2016

4	SRI LANKA	Fête de l'indépend.
6	N ^{UE} -ZÉLANDE	Fête nationale
7	GRENADE	Fête de l'indépend.
11	IRAN	Anniversaire de la révolution
16	LITUANIE	Fête de l'indépend.
18	GAMBIE	Fête de l'indépend.
22	SAINTE-LUCIE	Fête de l'indépend.
23	BRUNEI	Fête de l'indépend.
24	GUYANA	Fête de l'indépend.
24	ESTONIE	Fête nationale
25	KOWEÏT	Fête de l'indépend.
27	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Fête de l'indépend.

Une question ne tarde pas à surgir : le chaos burundais pourra-t-il être contenu dans le cadre des frontières nationales, ou bien existe-t-il un risque de débordement ? Les événements de ces dernières semaines ont de quoi inquiéter. Longue et dévastatrice, la guerre des années 1996-2002 en RDC ne s'est jamais complètement terminée (4). Les provinces du Nord- et du Sud-Kivu restent des poudrières. Ayant officiellement retiré ses troupes de la RDC, le Rwanda manipule des milices tribales qui l'aident à exploiter illégalement des ressources minières et qui surveillent les guérillas du Front démocratique de libération du Rwanda (FDLR), issu de l'ancien gouvernement génocidaire hutu de 1994 et qui a survécu en territoire congolais. Kigali dispose de sa propre milice « congolaise », le M23, aujourd'hui replié au Soudan du Sud, pays lui-même en pleine décomposition. Sa frontière avec la République centrafricaine, mal contrôlée, voit rôder des éléments de multiples origines, y compris ceux de l'Armée de résistance du Seigneur, un groupe d'illuminés criminels.

En résumé, l'instabilité règne sur une ligne qui va de la frontière entre la République centrafricaine et le Soudan du Sud jusqu'au Sud-Kivu et aux rives du lac Tanganyika. Ce n'est pas vraiment une zone de tempêtes, mais au moins de fortes bourrasques, où les Etats exercent un contrôle plus théorique que pratique : hors des capitales, la République centrafricaine, le Soudan du Sud, le Burundi et la RDC ne disposent pas des moyens militaires et policiers d'exercer une autorité réelle. L'Ouganda et le Rwanda, quant à eux, ont du mal à contrôler leur périphérie.

Tous les pays de la région se trouvent, pour des raisons diverses, gravement fragilisés. En République centrafricaine, la guerre civile que la France a récemment jugulée n'a pas fait place à une situation stable, et le « parrain » français demeure dans une situation incertaine : quand et comment pourra-t-il retirer ses troupes ? Au Soudan du Sud, la guerre civile qui a commencé en décembre 2013, peu après l'indépendance, est censée trouver une solution dans l'accord de paix signé en août 2015 à Addis-Abeba sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). La mise en œuvre de l'accord est en cours, mais ses chances de succès paraissent faibles. Les hostilités, qui n'ont jamais vraiment cessé, peuvent reprendre à tout moment.

Elevé par l'Union africaine au rang de parrain régional, le président ougandais Yoweri Museveni, au pouvoir depuis trente ans, n'a pas besoin, pour sa part, de violer la Constitution pour se représenter aux élections de cette année : il l'a déjà modifiée pour se débarrasser de toute limitation du nombre des mandats en 2005. M. Paul Kagamé, son ancien officier de renseignement devenu président du Rwanda, vient de faire de même à Kigali par le biais d'un référendum bien organisé ; il demeure auréolé de sa victoire militaire de 1994 contre les génocidaires. A Kinshasa, M. Kabila aimerait bien pouvoir se livrer

à la même opération, mais il ne contrôle pas aussi bien son Parlement que M. Museveni, et il n'est pas en mesure d'exercer, comme M. Kagamé, un chantage permanent sur le thème « moi ou le chaos ».

Pour le président Kabila, il importe donc de louver. Et c'est là que le viol constitutionnel perpétré par son homologue Nkurunziza peut le servir. En décembre 2015, l'armée congolaise a ainsi arrêté au Kivu des combattants burundais, rwandais et congolais, tous anciens membres du M23 venus du Rwanda et en marche vers le Burundi. Il s'agirait d'une dizaine d'hommes chargés de recruter des agitateurs pour déstabiliser M. Nkurunziza. M. Kabila, sans être responsable de quoi que ce soit, peut donc utiliser un élément grave pour museler son opposition interne. Celle-ci pourra difficilement placer le débat sur le terrain des manipulations constitutionnelles si des bruits de bottes se font entendre à la frontière rwandaise. C'est la seule menace assez grande pour faire taire les critiques et justifier un état d'urgence que beaucoup d'opposants seraient forcés d'accepter sous peine de voir leur patriotisme remis en question.

Le président rwandais peut lui aussi trouver un intérêt dans la dégradation de la situation au Burundi. M. Nkurunziza cherche par tous les moyens à ethniciser le conflit en accusant les Tutsis d'être derrière la rébellion – alors que tous les insurgés étaient des Hutus, anciens compagnons de route de M. Nkurunziza lui-même. Or son homologue de Kigali, qui rêve de rétablir au Burundi le régime tutsi qu'il a restauré au Rwanda il y a vingt ans, soutient aujourd'hui la rébellion burundaise.

Les combattants arrêtés au Kivu sont des membres de son mouvement, le M23, qui se réfèrent à M. Alexis Sinduhije, politicien tutsi burundais en fuite. Comme l'était le général Jean Bikomagu, ancien chef d'état-major des forces armées burundaises devenu un modéré, assassiné le 15 août par des « inconnus ». M. Kagamé, dont les méthodes autoritaires heurtent de plus en plus la « communauté internationale », a besoin d'un peu de violence pour détourner l'attention, surtout si cette violence fait passer dans les médias des frissons – très probablement exagérés – de « génocide ».

Déchaîner les haines ethniques : une recette éprouvée pour parvenir au pouvoir dans la région des Grands Lacs. Le président Museveni, chargé par l'Union africaine de résoudre la crise au Burundi alors qu'il a lui-même fait paillason des limites du mandat présidentiel en Ouganda, ne dispose pas de l'autorité morale et politique nécessaire. Par conséquent, il n'agit presque pas. Et, pendant qu'il n'agit pas, la violence monte, dans un contexte politique où les défaillances structurelles trouvent plus de bénéficiaires que d'adversaires. La dernière fois que des calculs tactiques du même genre ont eu lieu dans la région, en 1996, cela s'est soldé par trois millions de morts.

GÉRARD PRUNIER.

(4) Cf. *Africa's World War. Congo, the Rwandan Genocide, and the Making of a Continental Catastrophe*, Oxford University Press, New York, 2009.

PATHY TSHINDELE.
– « Sans titre
(un pendu, un prêtre
et un autre homme) »,
2009

La paix introuvable

1960. Indépendance du Congo.

1962. Indépendance du Burundi et du Rwanda.

1963. Au Rwanda, massacres de Tutsis par le pouvoir hutu.

1965. Assassinat du premier ministre hutu du Burundi, Pierre Ngendandumwe.

1972. Massacres de Tutsis dans le sud du Burundi. Répression et exil de centaines de milliers de Hutus.

1973. Coup d'Etat du général hutu Juvénal Habyarimana au Rwanda. Massacre de Tutsis.

1986. Un coup d'Etat militaire porte au pouvoir M. Yoweri Museveni en Ouganda.

1^{er} octobre 1990. Offensive militaire du Front patriotique rwandais (FPR) de M. Paul Kagamé à partir de l'Ouganda.

1993. Au Burundi, élection en juin du président hutu Melchior Ndadaye, qui sera assassiné le 21 octobre. Début de la guerre civile. Accords d'Arusha entre le gouvernement rwandais et le FPR.

1994. 6 avril : les présidents Habyarimana (Rwanda) et Cyprien Ntaryamira (Burundi) trouvent la mort dans un attentat. **Avril-juillet** : génocide des Tutsis du Rwanda. Chassant les génocidaires, le FPR prend le pouvoir.

1996-1997. L'invasion du Zaïre par les troupes rwandaises qui poursuivent les génocidaires déclenche la première guerre du Congo. Elle se conclut par le renversement de Joseph Mobutu par Laurent-Désiré Kabila.

1996. M. Museveni remporte l'élection présidentielle ougandaise. Il sera réélu en 2001, en 2006 et en 2011.

1997. Le Zaïre devient la République démocratique du Congo (RDC).

1998-2002. Seconde guerre du Congo, déclenchée par une rébellion dans la province du Kivu. Six pays sont impliqués : RDC, Namibie, Angola, Zimbabwe, Rwanda et Ouganda.

2000. M. Kagamé est élu président du Rwanda ; il sera réélu en 2003 et en 2010. Le gouvernement burundais, l'opposition et les groupes rebelles signent l'accord d'Arusha, qui met fin à la guerre civile et établit les bases d'un retour à une démocratie multipartite.

2001. M. Joseph Kabila succède à son père assassiné. Il sera élu président en 2006, puis réélu en 2011.

2005. Elections libres et multipartites au Burundi. M. Pierre Nkurunziza devient président.

2010. M. Nkurunziza est réélu lors d'un scrutin contesté et suivi de violences.

2015. 26 avril : au Burundi, début de manifestations contre la candidature de M. Nkurunziza à un troisième mandat.

13 au 15 mai : tentative de coup d'Etat.

21 juillet : réélection contestée de M. Nkurunziza. Manifestations, répression violente.

12 novembre 2015 : la résolution 2248 du Conseil de sécurité des Nations unies demande la mise en place d'un dialogue au Burundi.

18 décembre : l'Union africaine propose à Bujumbura la création d'une Mission africaine de prévention et de protection au Burundi (Maprobu), qui est refusée.

23 décembre : l'opposition crée les Forces républicaines du Burundi (Forebu).

L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

Commission paritaire des publications
et agences de presse : n° 0519 D 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes de réassort
ou autre, nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

Aux origines du soutien soviétique à Israël

Dans son journal, à la date du 3 février 1941, Ivan Maïsky, ambassadeur soviétique à Londres, relate une entrevue inattendue qui prépara la reconnaissance précoce de l'Etat d'Israël par l'URSS. Ses notes éclairent le revirement de Moscou, qui, après avoir soutenu la création d'une Palestine indépendante, se révéla en définitive plus opposé au mandat britannique qu'au sionisme.

PAR GABRIEL GORODETSKY *

AU COURS de son assemblée générale du 29 novembre 1947, l'Organisation des Nations unies (ONU) apportait son soutien au plan de partition de la Palestine, et donc à la création de l'Etat d'Israël. Ce vote historique n'aurait sans doute jamais pu avoir lieu sans l'appui de l'URSS. De façon surprenante, les représentants du mouvement sioniste contactèrent les dirigeants russes alors que le pacte germano-soviétique, conclu en août 1939, était encore en vigueur. La rencontre initiale eut lieu quelques mois avant l'invasion de l'Union soviétique

par les Allemands, en juin 1941. Misant sur une victoire rapide des nazis après la débâcle des troupes françaises, Joseph Staline s'était donné pour objectif de consolider sa stature politique en prévision d'une conférence de paix qu'il imaginait devoir se tenir en 1942, et dont il espérait un bouleversement de l'équilibre des pouvoirs sur le continent européen. L'exercice par l'Empire britannique d'un mandat sur la Palestine serait alors remis en cause (1). Et l'Union soviétique souhaitait être partie prenante de la nouvelle donne.

Le coup de poker d'un ambassadeur

CHAÏM WEIZMANN, président de l'Organisation sioniste mondiale et observateur avisé de la politique internationale, semble avoir percé à jour les intentions de Staline. Son souci immédiat avait trait au sort des Juifs de Pologne, des pays baltes et de la Bessarabie (territoire couvrant l'actuelle Moldavie et la partie sud-ouest de l'Ukraine), qui venaient tout juste d'être absorbés par l'Union soviétique. En février 1941, il établit une chaîne de communication avec Ivan Maïsky, l'influent ambassadeur soviétique à Londres. Jan Mikhailovitch Lyakhovetsky, qui avait adopté le nom de Maïsky après la révolution de 1905, était le fils d'une institutrice orthodoxe et d'un médecin juif dont la famille avait migré de Pologne en Russie. Dans son journal (2), il note, à la date du 3 février 1941 :

« Weizmann était venu me parler du sujet que voici : aujourd'hui, la Palestine ne dispose d'aucun marché pour écouler sa production d'oranges – l'URSS accepterait-elle de les prendre en échange de fourrures ? Il serait facile ensuite de vendre ces fourrures grâce aux entreprises juives implantées aux Etats-Unis.

« J'indiquai à Weizmann que pour l'instant je ne pouvais lui donner aucune réponse définitive, mais que je m'engageais à étudier la question. Je lui expliquai néanmoins que les Juifs de Palestine ne devaient pas placer en effet de trop grands espoirs : nous avons en nous comme règle de ne pas importer de fruits. La suite m'a donné raison. Moscou a rejeté la proposition de Weizmann, c'est l'objet de la lettre que je lui ai envoyée ce matin.

« Au cours de notre discussion sur les oranges, Weizmann a évoqué les affaires palestiniennes en général. Il a aussi mentionné la situation présente et les projets de la diaspora juive mondiale. Weizmann témoigne à ce propos d'un point de vue très pessimiste. Selon ses calculs, la population juive se monte actuellement à dix-sept millions de personnes sur la planète. Parmi elles, dix à onze millions vivent dans des conditions à peu près acceptables, en tout cas sans subir aucune menace d'extermination physique. Il s'agit des Juifs qui vivent aux Etats-Unis, dans l'Empire britannique et en URSS. (...)

« "Peu à peu, les Juifs soviétiques vont se fondre dans le grand bain de la vie russe comme s'ils en faisaient pleinement partie. Que cela me plaise ou non, je suis prêt à l'accepter : au moins les Juifs soviétiques tiennent-ils debout et n'ai-je pas à m'inquiéter pour eux. Mais je ne peux songer sans horreur au sort des six à sept millions de Juifs vivant en Europe centrale – en Allemagne, en Autriche, en Tchécoslovaquie, dans les Balkans et surtout en Pologne. Que va-t-il leur arriver ? Où vont-ils aller ?"

« Weizmann poussa un profond soupir avant de poursuivre : "Si l'Allemagne gagne la guerre, ils périront tous. Cependant, je ne crois pas que les Allemands vaincront. Mais, même si l'Angleterre gagne la guerre, que va-t-il se passer ensuite ?"

« Ce fut à cet instant qu'il me révéla ses craintes. Les Anglais – notamment leurs administrateurs coloniaux – n'aiment pas les Juifs. C'est tout particulièrement le cas en Palestine, qui est peuplée à la fois de Juifs et d'Arabes. Là-bas, les "hauts commissaires" britanniques préfèrent clairement les Arabes aux Juifs. (...) Il est vrai que les Arabes palestiniens font partie de cette espèce de cobayes à laquelle l'administrateur est habitué, mais les Juifs le désespèrent. Ils se montrent toujours mécontents de tout, ils posent des questions, réclament des réponses – et parfois ces réponses ne sont pas faciles à fournir. Alors l'administrateur commence à perdre ses nerfs et se met à considérer les Juifs comme une nuisance. L'administrateur a constamment l'impression que le Juif le regarde en pensant : "Vous vous croyez intelligent ? Peut-être que je suis deux fois plus intelligent que vous." Il n'y a pas plus efficace pour pousser l'administrateur à se tourner définitivement contre les Juifs, et donc il va se mettre à célébrer les Arabes. Avec eux c'est différent : ils ne demandent pas la lune et n'importunent personne.

« Et Weizmann de s'interroger anxieusement : "Qu'est-ce qu'une victoire britannique peut apporter aux Juifs ?" Cette question l'amène vers des conclusions inconfortables. Car, à ses yeux, le seul "plan" envisageable pour sauver les Juifs d'Europe centrale (au premier rang desquels les Juifs polonais) est le suivant : déplacer un million d'Arabes palestiniens en Irak et installer sur les terres ainsi expropriées quatre à cinq millions de Juifs venus de Pologne et d'autres pays. Or il est peu vraisemblable que les Britanniques acceptent un tel scénario. Et, s'ils le refusent, que se passera-t-il ensuite ?

« Je fis part à Weizmann de ma surprise concernant la manière dont il compterait s'y prendre pour installer cinq millions de Juifs sur une terre habitée jusque-là par un million d'Arabes. "Oh, ne vous inquiétez pas, me répondit-il en éclatant de rire. On appelle souvent l'Arabe le fils du désert, mais il serait plus juste de le qualifier de père du désert. Sa fainéantise et son archaïsme sont tels qu'il transforme un jardin florissant en désert. Donnez-moi une terre peuplée d'un million d'Arabes et je vous promets d'y installer facilement cinq fois plus de Juifs."

« Weizmann secoua tristement la tête et conclut : "La seule question, c'est de savoir comment nous allons obtenir cette terre."

Le journal de Maïsky ne contient pas d'autres indications relatives à la Palestine. Les archives israéliennes révèlent cependant



GRAHAM DEAN. – « The Card Players » (Les Joueurs de cartes), 1987

que Weizmann et David Ben Gourion, le futur premier ministre d'Israël, qui présidait alors l'Agence juive, continuèrent de solliciter Maïsky. Afin d'optimiser leurs chances de succès, ils ne manquèrent pas d'insister sur le sérieux de leur engagement socialiste, démontré selon eux par la construction réussie en Palestine d'un « noyau de Commonwealth socialiste ». Derrière ces verroteries idéologiques, le projet de Ben Gourion consistait à enrôler Maïsky au service des aspirations sionistes en Palestine, quitte pour cela à exalter l'Union soviétique comme « l'une des trois puissances dominantes qui détermineront le destin du nouveau monde ».

Lorsqu'il est rappelé à Moscou, à l'été 1943, Maïsky espère atténuer sa disgrâce en rapportant quelques succès probants en matière d'alliances et de redéfinition des frontières dans l'Europe de l'après-guerre qui s'annonce. A cette fin, il profite de ses derniers jours à Londres pour mener une série de négociations non autorisées avec le premier ministre britannique Winston Churchill et son ministre des affaires étrangères Anthony Eden. Il compte aussi exploiter l'étape proche-orientale de son voyage de retour pour tenter un coup de poker avec les dirigeants sionistes et incorporer le Yichouv (la communauté juive de Palestine) dans l'orbite de l'Union soviétique.

Les trois jours qu'il passe en Palestine en octobre 1943 lui donnent une occasion unique d'évaluer la viabilité du mouvement sioniste sur place, ainsi que la capacité du pays à absorber une vague importante d'immigration juive. A nouveau, il s'engage dans des pourparlers secrets, cette fois avec Ben Gourion, Golda Meïrson (la future première ministre Golda Meïr) et d'autres dirigeants du Yichouv dans le kibboutz de Maale Hachamisha, près de Jérusalem. En dépit des efforts qu'il a fournis toute sa vie pour mettre à distance ses origines juives, il se dira « captivé » par cette visite. L'affinité qu'il se découvre avec ses hôtes de Palestine se double d'un sentiment de familiarité. La plupart de ses interlocuteurs parlent couramment le russe, affichent une confiance absolue dans l'efficacité du mouvement sioniste en tant que force politique et paraissent sincèrement acquis à la cause du socialisme.

Soucieux de se faire valoir en exagérant l'influence dont il jouit à Moscou, Maïsky fait croire à Ben Gourion (et, par voie de conséquence, aux historiens) que son point de vue reflète celui du Kremlin. Après de ses interlocuteurs, il se vante d'être désormais le « numéro trois aux affaires étrangères », tout de suite après Staline et le ministre Viatcheslav Molotov. C'est à lui, le spécialiste de l'Europe, que revient la lourde tâche de négocier l'avenir de cette partie du monde, affirme-t-il. Les dirigeants sionistes ne pouvaient évidemment se douter que sa position était en réalité des plus précaires. A son arrivée à Moscou, l'ex-ambassadeur eut beau adresser à Staline un rapport mettant en valeur ses exploits diplomatiques en Palestine, toutes les portes se refermèrent devant lui. Au ministère des affaires étrangères, où il fut pour ainsi dire assigné à

résidence, ses activités se limitèrent désormais à des travaux de recherche.

Bien que la question palestinienne ne fût pas officiellement à l'ordre du jour de la conférence de Yalta, en février 1945, elle fit l'objet de discussions informelles qui mirent tout le monde d'accord sur un point : l'évacuation britannique de la Palestine devait être précédée d'une sorte de mise sous tutelle internationale du pays. La position soviétique affirmée à Yalta consistait à plaider pour que les Alliés préservent leur union, même et surtout après la guerre. Pour Moscou, les « trois grands » – Etats-Unis, Royaume-Uni et Union soviétique – avaient vocation à travailler main dans la main comme une force de police planétaire, dans le cadre d'une grande alliance de paix qui assure une démarcation claire entre les sphères d'influence russe et occidentale.

Cependant, les Alliés ne l'entendaient pas de cette oreille. Dans un commentaire cité par le *New York Times* du 17 août 1945, dans le sillage du sommet de Potsdam, le président américain Harry Truman admet avoir à plusieurs reprises évoqué l'avenir de la Palestine dans ses

Un revirement saisissant

DANS un discours au Congrès, le 12 mars 1947, le président Truman plaide pour une aide financière à la Grèce et à la Turquie face à la menace soviétique. L'idée d'une défense mondiale contre l'expansionnisme soviétique commence alors à avoir le vent en poupe. « Le langage de la puissance et de la force était le seul que les dirigeants soviétiques comprenaient et auquel ils répondaient », dira Truman plus tard. En avril, Andreï Gromyko, le jeune – il n'a que 35 ans – ambassadeur soviétique à l'ONU (3), se lance dans la ronde des négociations préparatoires à l'Assemblée générale en relayant les dernières propositions du Kremlin, fort décevantes pour les sionistes. En outre, ainsi qu'il le rapporte à Staline dans un télégramme, il soupçonne les Etats-Unis et le Royaume-Uni d'user de moyens dilatoires pour « convenir entre eux et à eux seuls du destin de la Palestine ». C'est dans ce contexte tendu que Moscou découvre et examine la doctrine de l'« endiguement » chère à Truman.

En ce 28 avril 1947, jour d'ouverture de la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, Gromyko reçoit brusquement de nouvelles instructions de Molotov. On lui demande à présent d'insister sur « le désastre et les souffrances sans précédent » subis par le peuple juif durant la guerre. Si elle ne dévie pas de la ligne consistant à réclamer l'abandon du mandat britannique sur la Palestine, la position soviétique a diamétralement changé sur tout le reste : il s'agit désormais de « prendre en compte les différents projets visant à satisfaire les demandes des Juifs, en gardant à l'esprit la seule alternative possible ». Premier terme de l'alternative : la « création d'un Etat arabo-juif dans lequel Juifs et Arabes seraient traités sur un pied d'égalité ». Le second, qui met en

échanges avec Churchill. Et il ajoute, parlant de Staline : « Il n'y avait rien que le généralissime pût faire à ce sujet. » Le Comité anglo-américain créé en 1946 pour « enquêter » sur la Palestine excluait d'ailleurs les Russes.

Afin de contrecarrer les manœuvres de Londres, Moscou élabore un plan en plusieurs points, dont le plus important consiste en un appel vigoureux aux Britanniques pour qu'ils mettent fin à leur mandat sur la Palestine et retirent leurs troupes. Sur ce point, le Kremlin n'a pas dévié de sa position depuis 1941. Les deux suivants, en revanche, traduisent une approche nouvelle. Pour la première fois, l'Union soviétique aborde l'avenir politique de la Palestine et la question juive en exprimant un point de vue clair qui pourrait – c'est du moins ce qu'elle espère – susciter l'adhésion de Washington et de Londres. Elle propose ainsi la création d'une « Palestine unique, indépendante et démocratique », où les Juifs seraient minoritaires mais jouiraient des « mêmes droits nationaux et démocratiques » que les Arabes. Ce texte résumait la position officielle du Kremlin à cette époque – mais pas pour longtemps.

doute la viabilité de l'option précédente, suggère qu'en cas de détérioration des relations entre Juifs et Arabes, il conviendra de soutenir toute proposition en vue d'une « partition de la Palestine en deux Etats indépendants, l'un juif, l'autre arabe ».

Comme le précise toutefois un télégramme de Molotov, la première proposition n'est motivée que par des « considérations tactiques ». Le chef de la diplomatie russe souhaite éviter de donner l'impression que Moscou prend l'initiative de la création d'un Etat juif, même si, dit-il, c'est la solution « la plus conforme à notre position ». Ce revirement est saisissant. La mise en œuvre de la proposition initiale aurait non seulement réduit à néant l'aspiration juive à un Etat séparé, mais aussi changé la face du Proche-Orient et du monde.

La volte-face de Moscou s'explique en partie par son désir de mettre fin le plus rapidement possible au mandat et à la présence des Britanniques en Palestine. Mais elle résulte aussi de la volonté stratégique d'établir des liens à long terme avec le nouvel Etat juif. « Il faut consulter l'opinion juive sur toutes les questions importantes concernant la Palestine, martelait Moscou dans ses instructions à la délégation soviétique à New York. Et tout particulièrement au sujet de Jérusalem. »

(1) Lire Michel Réal, « Quand l'Union soviétique parrainait Israël », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

(2) Qui vient d'être publié dans Gabriel Gorodetsky (sous la dir. de), *The Maïsky Diaries. Red Ambassador to the Court of St James's, 1932-1943*, Yale University Press, New Haven, 2015. Lire « Carnets d'un ambassadeur soviétique à Londres », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(3) Il sera ministre des affaires étrangères de l'URSS de 1957 à 1985, puis président du Soviet suprême.

UN DIALOGUE NATIONAL INSTRUMENTALISÉ PAR LES OCCIDENTAUX

Vers une nouvelle intervention en Libye ?

Après la conclusion d'un accord entre Parlements rivaux, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale ouvre la voie à une action militaire occidentale en Libye. Dirigée contre les forces de l'Organisation de l'Etat islamique, une nouvelle ingérence de forces étrangères risquerait d'aggraver les violences entre factions et de faire échouer le fragile dialogue interlibyen.

PAR PATRICK HAIMZADEH *

LA SIGNATURE le 17 décembre à Skhirat, au Maroc, d'un accord d'entente nationale entre les représentants des deux Parlements libyens sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU) a ouvert la voie à la désignation, le 19 janvier, d'un gouvernement d'union nationale de 32 ministres dirigé par l'homme d'affaires tripolitein Fayez Sarraj. Cela démontre la pertinence du dialogue engagé en septembre 2014. Malgré les tensions entre entités politiques et groupes rivaux, une grande majorité des adversaires qui refusaient de se rencontrer il y a encore un an ont accepté de faire des concessions. Même les plus radicaux des deux camps ne rejettent pas l'idée d'une conciliation. Bien que parfaite à maints égards, la politique des « petits pas » déployée par l'ONU (1), alliée à la multiplication des initiatives d'acteurs locaux dans l'ouest du pays pour mettre en œuvre des mesures de confiance, a permis d'y contenir, voire d'y réduire sensiblement, le niveau de violence.

En dépit des apparences, et même si les médias occidentaux emploient souvent le mot « chaos », les adversaires se parlent en Libye. Dans ce pays où un semblant de normalité quotidienne peut très vite céder la place aux combats, nombre d'habitants soutiennent les discussions et font pression sur leurs responsables locaux pour qu'ils œuvrent au retour de la paix civile.

Pour autant, l'accord du 17 décembre, pierre angulaire du processus de réconciliation, souffre de deux défauts majeurs : l'insuffisante représentativité de ses signataires et le fait qu'il semble n'avoir été conclu – dans l'urgence et sous la forte

pression de puissances européennes – que pour permettre une intervention occidentale contre les milices et groupes armés ayant fait allégeance à l'Organisation de l'Etat islamique (OEI).

Depuis deux ans, il ne se passe pas une semaine sans que des responsables politiques et militaires américains, français, britanniques et, dans une moindre mesure, italiens n'annoncent l'inéluctabilité d'une telle intervention. Dès le 27 janvier 2014, l'amiral français Edouard Guillaud, alors chef d'état-major des armées, déclarait : « *En Libye, l'idéal serait de monter une opération internationale. Le problème du sud de la Libye, c'est qu'il faudrait qu'il y ait un Etat dans le Nord.* » Il s'agissait alors d'intervenir dans le Sud pour y combattre les groupes ayant quitté le nord du Mali après l'intervention française dans ce pays.

Au printemps 2015, après les naufrages successifs de plusieurs embarcations de migrants en provenance de Libye, l'Union européenne lançait son opération navale « Sophia ». « *Il n'y aura d'effet final que lorsque nous pourrons travailler au plus près des réseaux eux-mêmes, aller appréhender les gros poissons, et pas les petits qui vont en mer* », estimait le 27 octobre 2015, à Rome, le contre-amiral français Hervé Bléjean, commandant en second de cette opération. « *C'est-à-dire qu'à un moment, il va falloir travailler dans l'espace de souveraineté libyen.* » Ces mesures qui correspondent à la troisième phase de l'opération « Sophia » ne sont possibles qu'avec l'aval des autorités légitimes libyennes ; accord que le Parlement de Tobrouk, reconnu par les pays occidentaux, s'est toujours refusé à donner, à la différence de celui de Tripoli.

« Terminer le travail »

PAR LA SUITE, les attentats du 13 novembre à Paris ont relancé l'idée d'une nouvelle intervention internationale en Libye. Bien que les tueurs, tous français et belges, n'aient pas séjourné dans ce pays, la nouvelle « guerre contre le terrorisme » officialisée par le président François Hollande inclut désormais le territoire libyen, où des milices ont fait allégeance à l'OEI dans les villes de Derna (Est) et de Syrte (Centre-Ouest). Les 21 et 23 novembre 2015, des Rafale ont décollé du porte-avions *Charles-de-Gaulle* et effectué des vols de reconnaissance sur la ville de Syrte. Des groupes armés, dont les effectifs sont évalués à plusieurs centaines d'hommes, tiennent la ville et mènent régulièrement des attaques, notamment contre les installations pétrolières.

Quelques jours plus tard, le premier ministre Manuel Valls affirmait : « *La Libye est incontestablement le grand dossier des mois qui viennent* » (Europe 1, 1^{er} décembre 2015) ; puis : « *Il faudra combattre Daech [acronyme de l'OEI en arabe], sans doute demain en Libye* » (France Inter, 11 décembre). Dans un article intitulé « *Daech : la France va-t-elle intervenir à nouveau en Libye ?* », *Le Figaro* du 22 décembre, citant des sources au ministère de la défense, se montrait plus précis : « *Pour éradiquer le "cancer Daech et ses métastases libyennes", une action militaire est jugée indispensable à l'horizon de six mois, voire avant le printemps.* »

Les experts en stratégie, spécialistes multicartes et partisans systématiques des interventions militaires, qui prédisaient

en 2011 la chute du régime de Mouammar Kadhafi en quelques jours puis l'avènement de la démocratie, se relaient désormais dans les médias pour expliquer la nécessité d'une nouvelle expédition. Cinq ans après celle de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, il s'agirait de « *terminer le travail* » – une rhétorique qui n'est pas sans rappeler le discours des néoconservateurs américains pour justifier l'invasion de l'Irak en 2003. Certains vont jusqu'à affirmer la nécessité de mettre le pays sous tutelle pour y instaurer une gouvernance digne de ce nom (2).

Afin de respecter les formes de la légalité internationale, cette intervention doit néanmoins être demandée officiellement par des institutions reconnues. La formation du gouvernement d'union nationale, légitime aux yeux du Conseil de sécurité, constituait donc un préalable à tout appel à l'aide. Le nouveau représentant du secrétaire général de l'ONU, le diplomate allemand Martin Kobler, s'était attelé à cet objectif dès sa nomination à la mi-novembre. Le 6 décembre, alors qu'aucun consensus ne se dégageait au sein des deux Parlements libyens, il déclarait à la chaîne qatarie Al-Jazira : « *L'heure a sonné pour une approbation rapide de l'accord politique libyen. Le train a quitté la gare.* » Manière de signifier que la proposition était à prendre ou à laisser. Le message s'adressait aux deux Parlements, qui, quoique rivaux, formulaient la même exigence : entériner la composition de tout gouvernement d'entente nationale.

La volonté onusienne et européenne d'aboutir coûte que coûte, et ce malgré les oppositions, s'est confirmée le



FADI AL-HAMWI. – « 4:00 am at Studio » (4 heures du matin à l'atelier), 2012

13 décembre 2015, lors de la conférence internationale pour la Libye coprésidée par le ministre des affaires étrangères italien et le secrétaire d'Etat américain. Le communiqué final de cette rencontre confèrait, avant même sa nomination, le statut de « *seul gouvernement légitime* » au futur gouvernement d'union nationale.

Les chercheurs spécialistes de la Libye exprimaient des réserves unanimes, et des cercles de réflexion influents, dont l'International Crisis Group (présidé par l'ancien secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno), mettaient en garde contre la précipitation à obtenir un accord qui ne serait pas validé par le plus grand nombre possible de parties libyennes (3). Qu'importe : M. Kobler s'est démené pour y parvenir à tout prix. Le 15 décembre, il s'est notamment entretenu avec le général Khalifa Haftar, commandant en chef de l'Armée nationale libyenne, basée en Cyrénaïque et opposée au gouvernement de Tripoli. Il lui a donné des garanties sur son avenir comme chef d'état-major des armées.

A la demande des parrains de la conférence de Rome, l'accord interlibyen du 17 décembre prévoyait dans son article 39.2 que le futur gouvernement aurait le droit, dans le domaine sécuritaire, de « *requérir l'assistance nécessaire des Nations unies, de la communauté internationale et des organisations régionales compétentes* ». Le 23 décembre, la résolution 2259 du Conseil de sécurité, adoptée sur proposition britannique, l'a entériné en rappelant que la situation en Libye « *constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales* ». Son article 12 « *exhorte les Etats membres à aider au plus vite le gouvernement d'entente nationale, à sa demande, à lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité en Libye et à prêter un concours actif au nouveau gouvernement en vue de vaincre l'Organisation de l'Etat islamique, les groupes qui lui ont prêté allégeance, Ansar Al-Charia et tous les individus, groupes, entreprises associés à Al-Qaida opérant en Libye* ».

Sur le papier, les exigences des puissances occidentales réunies à Rome sont donc satisfaites, et les bases légales d'une nouvelle intervention sont en place. Mais, dans la pratique, cet accord et la désignation du nouveau gouvernement risquent d'engendrer de nouvelles lignes de fracture et d'accroître la violence. De nombreux députés de l'Est n'approuvent pas le document de Skhirat ; le Parlement de Tobrouk n'était d'ailleurs représenté que par 75 élus sur 188 lors de la cérémonie de signature au Maroc. Toujours en Cyrénaïque, le général Haftar a certes déclaré qu'il reconnaîtrait le gouvernement d'entente nationale, mais il est peu probable qu'il renonce à combattre ses adversaires politiques de Tripoli. Quant à M. Ibrahim Jadhra, autre homme fort de l'Est et chef de la garde des installations pétrolières – ses puissantes milices font face à celles de l'OEI dans le golfe de Syrte –, il soutient

quant à lui inférieur à 75. Certains de ses opposants, tel M. Abdelkader Al-Huweili, y voient déjà un « *complot étranger contre la Libye* ». Si certaines milices de Zintan, Misrata et Zaouia acceptent d'« *assurer la protection* » du nouveau gouvernement, les quatre plus puissantes milices de la capitale ont d'ores et déjà déclaré qu'elles s'opposeraient à cette nouvelle instance. Les milices de Misrata affiliées au Front de la fermeté (Jabhat Al-Sumud) de M. Salah Badi ont également fait part de leur hostilité. Le grand mufti de Libye, M. Sadek Al-Ghariani, affirme quant à lui que cet accord imposé par l'étranger « *n'est pas conforme aux principes islamiques* ». La position de certains personnages influents de Misrata, dont M. Abdelrahman Suweihli, qui s'opposent au texte dans sa forme actuelle, dépendra quant à elle de la volonté et de la capacité de M. Kobler à répondre à leurs demandes. Ils souhaitent que l'on donne un poids accru à l'ancien Congrès général national, élu en 2012, pour contrebalancer celui du Parlement de Tobrouk, qui, selon les termes de l'accord, doit être maintenu comme principal corps législatif. De plus, une majorité de députés de l'Ouest refusent la nomination du général Haftar en tant que chef des armées.

Hostilité de la population

OBTENIR un accord à marche forcée, fût-il insatisfaisant pour nombre d'acteurs libyens influents, tel a été le pari onusien ; mais il risque d'aboutir à une nouvelle impasse. Pour l'éviter, les Nations unies auraient dû faire preuve de souplesse en poursuivant les négociations avec les parties qui ne se reconnaissent pas dans cet arrangement, ainsi qu'en ouvrant un dialogue sécuritaire avec les acteurs politico-militaires locaux et les chefs de milice. A défaut, la situation ressemblera à celle qui prévalait en août 2014, quand la « communauté internationale » reconnaissait comme seul représentant du peuple libyen le Parlement de Tobrouk, qui ne contrôlait, au mieux, qu'un tiers du pays.

S'il a vite été désigné, rien ne dit que le gouvernement d'union nationale pourra s'installer facilement à Tripoli ni, surtout, s'y maintenir sans heurts. Et même si c'était le cas, il devrait sans doute se garder d'appeler à une intervention étrangère. Si elles unissent leurs efforts, les milices de Misrata et de l'est du pays ont en effet la capacité de vaincre celles affiliées à l'OEI dans la

ville de Syrte. De plus, toute ingérence étrangère, outre qu'elle décrédibiliserait le gouvernement et compromettrait durablement la reconstruction d'une nation et d'un Etat libyens, ne ferait que nourrir la propagande de l'OEI : l'Occident bombarderait une nouvelle fois des populations arabes. Cette propagande trouverait un écho au sein d'une population majoritairement hostile à une telle hypothèse, alimentant ainsi le recrutement de l'OEI. Il est toutefois peu probable que les responsables politiques et militaires occidentaux s'en préoccupent. Pour beaucoup d'entre eux, la prochaine guerre en Libye n'est désormais qu'une question de semaines (4).

(1) Cf. « Les chemins escarpés de la restauration de l'unité libyenne », Orient XXI, 19 novembre 2015, <http://orientxxi.info>

(2) Dans ce registre, cf. Antoine Vitkine, « La Libye est-elle devenue un nouveau sanctuaire de Daech à nos portes ? », *Le Monde*, 3 décembre 2015.

(3) « Statement on a political deal for Libya », International Crisis Group, Bruxelles, 12 décembre 2015.

(4) Cf. Antoine Malo et François Clemenceau, « La France s'impatiente pour la Libye », *Le Journal du dimanche*, Paris, 10 janvier 2016.

IRIS SUP'

L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS

PORTES-OUVERTES SAMEDI 19 MARS 14H-17H
IRIS SUP' - 2 bis rue Mercœur - 75011 Paris

• Relations internationales*

• Défense, sécurité et gestion de crise

• Géoeconomie et intelligence stratégique

• Responsable de programmes internationaux

• Action humanitaire

DIPLÔMES ACCESSIBLES

APRÈS UN BAC + 3

ET UN BAC + 4

www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65

Établissement privé d'enseignement supérieur technique



* Ancien diplomate français à Tripoli (2001-2004), auteur de l'ouvrage *Au cœur de la Libye de Kadhafi*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2011.

QUELLE OUVERTURE APRÈS LA LEVÉE DES SANCTIONS ?

Les Iraniennes ne désarment pas

(Suite de la première page.)

TRENTE-SIX ANS après la révolution islamique, en dépit d'une législation qui leur accorde moins de droits qu'aux hommes, les femmes jouent un rôle majeur en Iran. Elles se font une place dans tous les secteurs, même si la plupart des hauts postes de l'administration leur sont encore fermés. En vertu d'un hadith (parole de Mahomet) à l'authenticité pourtant contestée, elles ne peuvent pas être juges à part entière; la possibilité d'interpréter des textes sacrés leur est déniée par une partie du clergé, et cela même si elles accèdent au rang d'ayatollah (le plus haut grade dans le clergé chiite). Mais elles peuvent être architectes, chefs d'entreprise, ministres... Le Parlement compte neuf députées (toutes conservatrices), et une première ambassadrice vient d'être désignée : M^{me} Marzieh Afkham a pris son poste à Kuala Lumpur en novembre 2015. Toutefois, rien n'est facile : les femmes doivent lutter pour s'imposer. Et pour faire reconnaître leurs droits, surtout, dans un pays où elles souffrent de discriminations à tous les niveaux.

Pour se marier, travailler, voyager, ouvrir un compte en banque, hériter, elles sont soumises à des lois iniques et dépendent du bon vouloir du chef de famille. Pour divorcer, par exemple, une épouse, contrairement à son mari, devra motiver sa décision devant le juge et attendre son autorisation. Les enfants lui seront confiés jusqu'à l'âge de 2 ans pour un garçon, 7 ans pour une fille. Ensuite, c'est le père qui en aura la garde, sauf s'il la refuse. Quant à l'autorité parentale, elle revient au père, même si les enfants vivent avec leur mère. « *L'homme est roi dans la loi* », résume Azadeh Kian, professeure de sociologie politique à l'université Paris-VII.

La scolarisation, principal acquis de la révolution islamique

Les chiffres officiels sous-estiment le travail des femmes : seules 14 % d'entre elles auraient un emploi. En réalité, entre le travail au noir et l'agriculture, 20 à 30 % exercent une activité régulière. Et ce n'est qu'un début. Le nombre de candidates à l'entrée sur le marché du travail augmente très vite. Dans les universités, 60 % des étudiants sont des étudiantes. « *Elles ont gagné la bataille de la licence et du master. Bientôt, elles gagneront celle du doctorat* », prédit l'anthropologue Amir Nikpey. Pour lui, les Iraniennes se trouvent à peu près dans la situation des Françaises des années 1940 ou 1950 : présentes partout dans l'espace public, mais sans réel pouvoir, à quelques exceptions près, et souvent au bas de l'échelle économique.

D'année en année, elles conquièrent de nouveaux bastions. « *C'est le pays qui forme le plus d'ingénieures* », souligne Kian, avant de rappeler que la première femme à avoir obtenu, en 2014, la médaille Fields (équivalent du prix Nobel pour les mathématiques), Maryam Mirzakhani, est iranienne. « *Dans les provinces du Sud, notamment au Baloutchistan, à dominante sunnite [alors que l'Iran est chiite à 90 %], la culture arabe, plus machiste, prédomine. Il y a d'ailleurs de nombreux cas de polygamie, alors que partout ailleurs les Iraniens sont monogames. Mais, là aussi, le rôle des femmes va croissant. C'est une évolution globale de la société* », indique Thierry Coville, économiste. « *Le changement le plus notable en Iran, c'est la prise de conscience de l'importance de l'éducation comme moyen d'accéder à l'indépendance* », confirme Kian.

On l'ignore souvent, mais la scolarisation des filles est sans doute le principal acquis de la révolution islamique. « *Paradoxalement, les familles traditionnelles ont accepté parce que c'était la République islamique! Quand je vais dans les villages reculés, les hommes me disent : "L'ayatollah Khomeiny a envoyé les femmes au front et les petites filles à l'école. Je fais pareil!"* », explique la sociologue des religions Sara Shariati, enseignante à l'université de Téhéran.

Première conséquence : les femmes se marient plus tard ; surtout, elles n'ont en moyenne que deux enfants, contre sept au cours des premières années de la révolution islamique, marquées par une politique nataliste. A intervalles réguliers, les autorités rappellent que 100 millions d'Iraniens seraient préférables aux 78 millions actuels, mais elles font la sourde oreille.

« *Même pendant les années Ahmadinejad (1), nous n'avons pas reculé. Nous avons continué à avancer, comme une voiture qui roule tous feux éteints dans la nuit* », plaisante Shahla Sherkat, directrice du magazine féminin *Zanân Emrouz*. Sa publication sort d'une suspension de six mois pour avoir consacré un numéro à un sujet « chaud » : l'union libre. Ils seraient plusieurs dizaines de milliers à Téhéran à vivre en concubinage. L'union libre diffère du « mariage temporaire », permis par le chiisme mais mal vu et peu pratiqué en Iran. « *On a évité tout jugement dans notre dossier; on n'a pas du tout incité à l'union libre, on a même alerté sur ses risques* », plaide Sherkat. Pourtant, les conservateurs ont protesté, et la sanction est tombée.

Quand la directrice de *Zanân Emrouz* a été convoquée par la justice, elle s'est d'abord entendu reprocher d'être « *féministe* » – une injure en Iran. Pour se défendre, elle a clamé qu'elle ne faisait que « *refléter la réalité* » de la société iranienne. En vain. « *Le problème, c'est que les institutions et les hommes pensent que, si nous réclamons nos droits, nous allons négliger nos rôles de mère et d'épouse* », soupire-t-elle.

Art Up Man est un café branché du centre-ville de Téhéran. La capitale compte de nombreux lieux à la mode où les jeunes viennent « *se dévouler* », comme le dit une étudiante en droit en montrant sa cigarette. Garçons et filles discutent autour de petites tables, tout en pianotant sur leurs smart-phones. En fond sonore, des chansons d'Elvis Presley. Yeganeh K., étudiante en microbiologie, rouge à lèvres framboise et ongles peints en noir, déclare haut et fort que le régime n'est « *pas digne de confiance* » et qu'il faut « *tout changer, à commencer par le nom de "République islamique"* ». Le double scrutin du 26 février (lire « *Un pays grippé* ») ne lui inspire que du dédain. « *Ailleurs, on peut choisir ses représentants. Ici, non. Il y a toujours quelqu'un qui a un droit de regard sur tout et qui nous "guide"!* Pour moi, on ressemble à la Corée du Nord! », maugrée-t-elle.

Ses deux amis sursautent. Rahil H., coiffure punk, proteste : « *Pas du tout! Ici, les gens sont libres, malgré l'aspect policier du régime. On n'a pas trop de liberté de parole ni de liberté vestimentaire, mais pour le reste, on fait ce qu'on veut!* » Sorrosh T., lunettes de soleil calées sur son voile pour le maintenir en place, intervient : « *Ce n'est pas drôle, tous ces interdits. Chaque fois que je sors, mes parents me disent : "Fais attention!" Non pas qu'ils approuvent, mais, pour eux, il faut tenir compte de la société, du système.* » Une chose agace cette jeune fille plus que tout : « *Ici, les gens observent toujours ce que vous faites.* »

Le voile est loin d'être la préoccupation première des Iraniennes. « *On fait avec* », disent-elles, convaincues qu'il ne vaut pas la peine de s'attirer de graves ennuis pour si peu. Le chômage, l'inflation ou le concours d'entrée à l'université les préoccupent davantage.

Chaque jour, Yeganeh s'amuse avec ses amies à contourner les règles imposées par le pouvoir, comme dans un jeu du chat et de la souris. L'été, elle porte des sandales qui laissent voir ses pieds et ses chevilles, et surtout ses ongles peints de couleur vive, toutes choses strictement interdites. L'hiver, elle met un *sapport*, un collant épais, sur lequel elle enfile une jupe courte. Si elle y ajoute de hautes bottes, elle risque de sérieux rappels à l'ordre de la police des mœurs qui patrouille aux carrefours et dans les centres commerciaux du nord de la capitale, où la jeunesse dorée aime déambuler. « *Un jour, j'ai été amenée au commissariat. On m'a photographiée, on a relevé mon identité et on m'a prévenue : "Si tu recommences dans les deux mois, tu seras fichée!"* », raconte-t-elle dans un éclat de rire. Elle rêve d'échapper à cette atmosphère étouffante. A la première occasion, elle partira pour l'Europe ou les Etats-Unis.

M^{me} Behnaz Shafie, elle, a choisi de « *rester et agir* ». Petite, menue, très féminine et très maquillée sous son voile, elle est, à 26 ans, la première femme à avoir obtenu l'autorisation de faire de la moto de façon professionnelle. Alors que les femmes ne sont pas admises dans les stades pour assister à des compétitions de football disputées par des hommes, elle a reçu le droit de s'entraîner au stade Azadi de Téhéran sur sa moto de 1000 cm³. « Behnaz éblouit le monde! », titrait un journal conservateur l'automne dernier à son retour de Milan, où elle avait été l'invitée d'honneur d'un rassemblement de motards. Mais la jeune fille le sait : rien n'est acquis. Demain, un religieux conservateur peut exiger qu'elle cesse de se conduire comme un homme dans un milieu d'hommes. En attendant, elle « *ouvre la voie pour les femmes* »,



MAGNUM PHOTOS

NEWSHA TAVAKOLIAN. – Katayoun Khosrowyar, brillante entraîneuse de l'équipe nationale de football des moins de 14 ans, 2015

sans brusquer, en restant dans la légalité. « *Et je suis fière d'être irannienne* », ajoute-t-elle. A Karaj, la banlieue de Téhéran où elle réside, il lui arrive de circuler sur sa moto. Quand les hommes s'aperçoivent qu'elle est une fille, soit ils klaxonnent pour la féliciter, soit ils lui crient : « *Retourne donc à ta machine à laver!* »

En cette veille d'élections, le climat est particulièrement pesant à Téhéran. Chaque soir ou presque, le Guide suprême apparaît à la télévision pour donner ses consignes. Des mises en garde adressées à la population afin qu'elle veille à « *ne pas se laisser contaminer* » par l'Occident. « *Évitez le contact avec les étrangers* », conseille l'ayatollah Ali Khamenei. Depuis l'accord sur le nucléaire, les avertissements du Guide et des radicaux se multiplient, signe de leur inquiétude à l'idée que, avec la levée des sanctions et l'ouverture à venir, la situation puisse leur échapper. Il y a quelques mois, l'ayatollah Ahmad Jannati, président du Conseil des gardiens, un pur et dur de 89 ans, a averti que l'accord sur le nucléaire ne devait pas ouvrir la voie à d'autres revendications : « *Attention à ce que la question des femmes et de l'égalité des sexes ne soit pas posée demain!* »

Fariba Hachtroudi est de celles qui ne se laissent pas intimider. « *Je ne fais pas de provocation, mais je dis tout haut ce que je pense* », résume cette écrivaine connue (2), qui avoue en riant « *porter dans [son] ADN la folie de cette terre* ». Se partageant entre son pays de naissance et la France, où elle s'est expatriée dès l'adolescence, elle a renoncé à faire de la politique et opté pour la résistance par la plume. A chacun de ses retours, elle constate que les femmes ont gagné du terrain. « *Dans un village du Baloutchistan, le conseil de mairie, entièrement masculin, vient d'élire une maire. Des exemples comme celui-là, il y en a partout!* », s'exclame-t-elle.

Une société dominée par le souci des apparences

La répression brutale du « mouvement vert », né lors de la réélection contestée du président Ahmadinejad, en 2009, a-t-elle anéanti tout militantisme, comme beaucoup le pensent ? Hachtroudi le conteste. « *Les femmes sont toujours là, en première ligne, et elles continuent de se battre, malgré les résistances. Elles ne lâchent pas!* », dit-elle, en soulignant que les organisations non gouvernementales créées par elles fleurissent de toutes parts. Dans la banlieue de Téhéran, des lieux d'accueil pour enfants des rues ou pour malades du sida, ou encore des centres de désintoxication pour alcooliques, ont ainsi vu le jour, en accord avec le gouvernement. Un tournant, car, jusque-là, le pouvoir niait l'existence du sida et de l'alcoolisme.

Si la lutte des femmes se poursuit, elle est désorganisée et, bien souvent, individuelle. Trop occupées à s'en sortir dans leur vie de tous les jours, les Iraniennes oublient, pour la plupart, la répression subie par des figures à l'avant-garde de leur combat : l'avocate dissidente Nasrin Sotoudeh, la réalisatrice Rakhshan Bani-Etemad, toutes deux sous haute



Les images qui accompagnent ce reportage sont de Newsha Tavakolian. Ci-dessus et page 13 : photographies de la série « Listen » (2011), où sont mises en scène des chanteuses professionnelles, qui n'ont pas le droit de se produire en public. « Faire taire la voix des femmes, c'est déséquilibrer la société. Le projet "Listen" fait entendre les voix de ces femmes réduites au silence. »

surveillance, ou encore la militante des droits humains Narges Mohammadi, condamnée à huit ans de prison pour « *propagande contre le régime* ».

« *On ne peut pas expliquer pourquoi nous ne sommes pas heureux*, soupire cette mère au foyer de 40 ans que l'on appellera Farah. *C'est l'ambiance qui ne va pas. On aime notre pays, mais ce qui nous manque, c'est tout simplement de l'air!* » A l'université des sciences et des technologies Elm-o-Sanat, où étudie son fils, des haut-parleurs déversent chaque jour des versets du Coran et des consignes moralisatrices. Les étudiants ont droit à plusieurs semaines de commémorations : il y a la semaine de la guerre, la semaine des *bassidji*, la semaine des « martyrs »... « *C'est du lavage de cerveaux! On en a marre!* », peste Farah.

M^{me} Mahboubeh Djavid Pour, elle, n'aurait pas l'idée de se plaindre de cette atmosphère de deuil perpétuel. Elle est *bassidji* – membre du Bassidi, la « force de mobilisation de la résistance » jadis créée par l'ayatollah Rouhollah Khomeiny. Ces volontaires sont en quelque sorte des supplétifs des gardiens de la révolution. On estime aujourd'hui leur nombre à dix millions. Leur statut leur vaut de nombreux avantages, tels que bourses, emplois, entrées à l'université. Ils sont craints, voire détestés, par la population. Les classes aisées les méprisent.

Membre de l'administration de la mosquée Imam Reza de Téhéran, M^{me} Djavid Pour se déplace en serrant étroitement son long tchador noir autour d'elle, ce qui lui donne une allure de mère supérieure. Cette femme de 54 ans, mère de trois enfants, est fière d'être *bassidji*. Elle voit dans cette fonction « *une forme d'application de l'islam* ». L'accord sur le nucléaire ne lui déplaît pas, mais elle reste méfiante à l'égard des Etats-Unis. Ils vont, selon elle, continuer leur campagne de dénigrement de la République islamique, mais de façon plus

* Journaliste.

sournoise. «*Heureusement, nous sommes désormais très instruits et mieux aptes à résister aux manœuvres américaines*», dit-elle, avant d'ajouter avec gratitude : «*Et puis le Guide est là, il nous éclaire et nous montre la voie.* »

Farah, mère au foyer qui se dit athée, s'inquiète de ce qu'elle appelle une «*religiosité d'apparence*». La marque sur le front que les hommes acquièrent à force de se prosterner ou qu'ils se fabriquent pour paraître pieux, le chapelet ostensiblement tenu entre les mains, tout cela l'exaspère. «*Nous sommes une société malade, dominée par le souci des apparences et l'hypocrisie. Je ne sais pas où cela va nous conduire.* »

Confirmation paradoxale de son pessimisme : le nombre stupéfiant d'opérations esthétiques demandées par les Iraniennes. Le nez, la bouche, les pommettes, les arcades sourcilières... En guise de cadeau, une bachelière de 18 ans se verra offrir par ses parents une rhinoplastie. A Téhéran, des petits nez en trompette, des visages de poupée Barbie, par ailleurs exagérément maquillés, émergent des voiles. Un désastre, parfois. D'où vient ce phénomène, qui explose depuis cinq ou six ans et touche toutes les couches sociales ? Personne ne se l'explique vraiment. Obsession des femmes pour leur visage, puisqu'on leur interdit de montrer leur corps et leur chevelure ?

« Que l'image du pays soit réhabilitée »

A Qom, ville sainte d'Iran, on respire mieux qu'à Téhéran. On est en plein désert. Ici, pas de pollution, mais un climat sec, étouffant l'été. Située à 150 kilomètres au sud-ouest de la capitale, cette ville d'un million d'habitants est le premier centre d'enseignement théologique du pays – 5 000 femmes étudient ici la religion – et un lieu de pèlerinage important. C'est là qu'est enterrée Fatima Masoumeh, sœur du huitième imam chiite Reza, dans un bel et immense mausolée. Sur les façades des immeubles, quelques fresques géantes représentant l'ayatollah Khomeiny rappellent que l'initiateur de la révolution islamique a longtemps vécu à Qom. Ici, pas de tenues colorées : toutes les femmes, sans exception, portent le tchador. Elles se déplacent souvent en cyclomoteur, en croupe derrière leur mari, tous voiles dehors.

Quatre-vingt mille femmes formées à la théologie diffusent aujourd'hui la bonne parole. M^{me} Fariba Alasvand a atteint le plus haut degré d'études en théologie. Elle enseigne au Centre de recherche sur la famille et les femmes à des étudiants des deux sexes. «*Les femmes d'Iran sont très différentes de celles du monde arabe. Nous attachons une grande importance à notre liberté. Cela tient à la culture iranienne et au chiisme*», souligne-t-elle d'entrée de jeu. Sur le port obligatoire du hidjab, elle hésite une seconde, trop familière, sans doute, des questions faussement innocentes. «*Un verset du Coran nous dit :*



MAGNUM PHOTOS

«*Portez le hidjab.* » Il protège les femmes. Si nous abandonnons cette règle de l'islam, nous en abandonnerons d'autres », finit-elle par lâcher.

Il arrive à cette mère de famille d'une soixantaine d'années, conservatrice, de voyager en Europe et aux Etats-Unis pour participer à des conférences religieuses. Chaque fois, elle sent «*le regard négatif des Occidentaux* » et elle en souffre, comme tous les Iraniens. Pour elle, les médias sont responsables de cette incompréhension. Sa crainte : que la levée des sanctions, «*souhaitée par toute la population comme par le Guide* », ne provoque à terme un asservissement de l'Iran. «*L'Occident veut bien pénétrer l'Iran, mais refuse la réciprocité* », regrette-t-elle. Son vœu est que son pays garde ses spécificités. «*Notre religion nous donne une culture et un cadre. Notre liberté à nous doit s'exercer dans le cadre du Coran.* »

Plus jeune, mais tout aussi ferme sur les principes, M^{me} Zahra Aminmajd est également diplômée de droit islamique et enseignante à Qom. Souriante, naturelle, elle pense que le christianisme et l'islam «*ont beaucoup de points communs* » et regrette qu'à l'Ouest on ait «*une aussi mauvaise perception de l'islam, en particulier en ce qui concerne les femmes* ». Ce qui l'inquiète le plus ? Le consumérisme à l'occidentale, dont rêvent, dit-elle, les Iraniens. «*Plutôt que de tout attendre de la levée des sanctions, ils feraient mieux de travailler davantage* », énonce-t-elle.

Si le retour de l'Iran sur la scène internationale l'enthousiasme, M^{me} Sanaz Minaï attend surtout une chose : «*Que l'image de l'Iran soit réhabilitée. Que sa valeur perdue soit enfin restaurée.* » En jeans, talons aiguilles et foulard souple, elle est un modèle de réussite. Elle a écrit plus de vingt ouvrages sur la cuisine et la culture iraniennes, lancé une école consacrée à l'art de recevoir, le Culinary Club, et fondé *SanazSania*, qui caracole en tête des ventes de magazines culinaires. La levée des sanctions lui ouvre des perspectives infinies. De l'Iran elle veut faire «*un pôle culinaire* », à la fois «*à la mode et chic* ! ».

La tâche sera d'autant plus rude que beaucoup, au sein de l'establishment, ont profité des sanctions internationales et entendent défendre leurs privilèges. Ils ont fait fortune dans les réseaux d'importation, les circuits de contrebande, le change au noir et l'immobilier. Divisée entre 10 % de très riches, des couches moyennes très appauvries et une masse de pauvres, la société iranienne tourne aujourd'hui à plusieurs vitesses.

«*70 % de la population a vu ses revenus dégringoler de façon drastique ces dix dernières années. Cela a eu pour conséquence une baisse de la consommation alimentaire de 26 %, la consommation de lait étant même divisée par deux* », indique Saïd Leilaz, un économiste proche des réformateurs qui enseigne à l'université de Téhéran. Après avoir atteint des sommets, l'inflation a un peu baissé, mais il faut toujours se déplacer avec des sacs de rials pour faire ses courses.

Au lendemain de l'accord du 14 juillet 2015 sur le nucléaire, un vent d'optimisme a soufflé sur le pays. Il est un peu retombé. A la chambre de commerce de

Rien ne semble pouvoir arrêter une autre entrepreneuse à succès : M^{me} Faranak Askari. En juin 2013, la jeune femme était à Londres, où elle a grandi, quand elle a entendu l'appel du nouveau président Hassan Rohani : «*Venez en Iran !* » Deux mois plus tard, elle débarquait à Téhéran et lançait Toiran («*To Iran* »), une société de services pour touristes VIP et hommes d'affaires. En parallèle, elle montait un site Internet recensant toutes les informations possibles sur une cinquantaine de villes iraniennes. Succès immédiat.

« La plus grande menace pour le régime »

Depuis l'accord du 14 juillet 2015, Toiran voit ses réservations doubler chaque mois. La clientèle est majoritairement européenne. Une urgence pour M^{me} Askari : que les transactions bancaires entre l'Iran et les pays étrangers, interdites ces

dernières années en raison des sanctions occidentales, soient rétablies. Toiran, comme de nombreuses entreprises iraniennes, a ses recettes bloquées à Dubaï. «*On manque de liquidités. Pour s'en sortir, on en est réduit à faire du troc ! Mais ça ne pourra pas durer : il nous faut lever des fonds, investir...* »

Connue pour son franc-parler, M^{me} Shahindokht Molaverdi s'en tient ce jour-là à une parfaite langue de bois. Il faut dire que le contexte est difficile pour elle. Nommée il y a deux ans par le président Rohani vice-présidente de la République chargée des femmes et de la famille, cette juriste de 50 ans reste sur ses gardes. «*Il faut qu'il y ait plus de femmes dans les assemblées* », dit-elle. Ou : «*Nous devons faire entrer les femmes dans toutes les sphères du pouvoir.* » Pas un mot plus haut que l'autre. On la comprend : entre la proximité des élections du 26 février, la prochaine levée des sanctions et la crise ouverte avec l'Arabie saoudite, elle ne peut se permettre le moindre écart. Parce qu'elle est considérée comme proche des réformateurs et féministe, les ultraconservateurs la haïssent. L'un de leurs journaux, *Yalasarat*, a été suspendu début janvier. Depuis des mois, ce titre radical ne cessait d'insulter M^{me} Molaverdi, l'accusant notamment d'être laxiste en matière de tenue vestimentaire des femmes, et surtout d'être proche des «*dissidentes* » (une insulte équivalant à «*prostituée* »).

Les femmes, un enjeu majeur en Iran ? Sans aucun doute. «*Le régime a peur d'elles. Elles représentent pour lui la plus grande menace*, assure un universitaire sous couvert d'anonymat. *Il ne sait pas comment s'y prendre avec elles, comment les combattre, les empêcher d'ouvrir sans cesse de nouvelles brèches...* » Et la question du voile, sans grande importance sur le fond, est un symbole. Comme le disent les théologiennes de Qom, «*si on lâche là-dessus, on lâche sur le reste* »...

FLORENCE BEAUGÉ.

(1) M. Mahmoud Ahmadinejad, président de la République islamique de 2005 à 2013, conservateur.

(2) Auteure notamment d'*Iran, les rives du sang* (Seuil, coll. «*Points* », Paris, 2001) et d'*A mon retour d'Iran* (Seuil, 2008).

Un pays grippé

MISE À GENOUX par une douzaine d'années de sanctions internationales et de détournements de fonds publics, ainsi que par la récente chute des cours du pétrole, la population iranienne est à bout de forces. Elle en oublierait presque les atteintes aux libertés et aux droits humains, les incessantes exécutions de condamnés à mort (830 entre janvier et novembre 2015, selon Amnesty International), la presse muselée, le contrôle des institutions. La priorité, à ses yeux : l'amélioration de la situation économique.

Officiellement à 19 %, le taux de chômage serait en réalité d'au moins 30 %. Après une sévère récession en 2012 et en 2013 (– 7 % puis – 2 %), l'embellie due à l'élection en 2013 du président Hassan Rohani (+ 3 %) est retombée en 2015. La levée progressive des sanctions laisse espérer pour 2016 un taux de 3 %. Mais la reprise pourrait se révéler plus difficile que prévu. Il va falloir recréer des réseaux, débloquer des fonds, relancer le système bancaire ; bref, remettre en marche un pays grippé. Et diversifier l'économie : le pétrole représente 50 % du budget et 80 % des exportations.

Téhéran, on fait remarquer que «*si les délégations étrangères se succèdent, on en est surtout au stade des déclarations d'intention* ». Dans la rue, les étrangers sont pourtant accueillis à bras ouverts. «*Welcome !* », leur glisse-t-on en souriant à tout instant.

Au sommet du pouvoir, la tension est perceptible. Le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khameneï, ne perd pas une occasion de prendre le contre-pied du président Rohani et de rappeler que la levée des sanctions ne signifie pas l'ouverture politique. Il est soutenu par un mouvement d'ultraconservateurs qui se sont baptisés Delvapassane («*les Inquiètes* ») et qui donnent sans cesse de la voix.

C'EST dans ce contexte que se tiendra, le 26 février, un double scrutin qui pourrait infléchir, à terme, le cours de la politique iranienne : les élections parlementaires et le renouvellement de l'Assemblée des experts. Il reviendra à cette assemblée, élue pour huit ans, de conseiller le Guide suprême et de désigner

son successeur lorsqu'il disparaîtra. L'état de santé de l'ayatollah Khameneï, 76 ans, reste précaire.

Les réformateurs modérés espèrent gagner des sièges. Si l'abstention n'est pas trop élevée, ils devraient marquer des points, mais de façon limitée. Le Conseil des gardiens (aux ordres du Guide suprême) a en effet un droit de regard sur les candidats. «*Aux dernières élections parlementaires, le Conseil a rejeté 60 % des candidats. A celles de l'Assemblée des experts, 70 %.* Dans certaines provinces, le nombre de candidats validés était égal au nombre de sièges à pourvoir », rappelle Ali Vaez.

Pour cet analyste à l'International Crisis Group, la composition du Parlement ne changera sans doute pas fondamentalement. On devrait y retrouver une majorité de conservateurs modérés, une assez large présence des centristes, une minorité de conservateurs radicaux et un petit groupe de réformistes. Même chose pour l'Assemblée des experts : le Conseil des gardiens veillera à ce que la tendance Rafsandjani (1), minoritaire, ne s'étoffe pas de façon significative.

Déclenchée par l'exécution en Arabie saoudite, le 2 janvier, d'un dignitaire chiite, Nimr Al-Nimr, la crise actuelle avec Riyad ne devrait pas influencer sur le cours de ces scrutins. En revanche, la mise à sac, le soir même, de l'ambassade saoudienne à Téhéran a réveillé l'inquiétude de la population. La hantise de la plupart des Iraniens que l'on peut interroger est de se retrouver une fois de plus mis au ban de la «*communauté internationale* » – de l'Occident surtout – et d'être pris pour des fanatiques. Eux, si fiers de leur passé, de leur civilisation et de leur culture, persuadés de leur supériorité sur les pays du Golfe (arabes et sunnites), se sentent perdus dans un environnement en décomposition. L'Organisation de l'Etat islamique leur fait horreur ; pourtant, beaucoup voient avec fiabilité l'engagement de leur pays en Syrie. S'ils trouvent une vertu au régime, c'est de permettre à l'Iran de demeurer, disent-ils, «*un îlot de stabilité* ».

F. B.

(1) M. Hachémi Rafsandjani, président de la République de 1989 à 1997.



MAGNUM PHOTOS

1. ALLIÉS STRATÉGIQUES DE L'OCCIDENT

LE 3 FÉVRIER 1980, quelques semaines après l'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan (1), M. Zbigniew Brzezinski, conseiller pour les affaires de sécurité du président américain James Carter, se rend au Pakistan. S'adressant aux moudjahidins réfugiés de l'autre côté de la frontière, il leur promet : « Cette terre, là-bas, est la vôtre. Vous y retournerez un jour parce que votre combat va triompher. Vous retrouverez alors vos maisons et vos mosquées. Votre cause est juste. Dieu est à vos côtés. »

Le discours médiatique français relatif à l'Afghanistan va alors favoriser l'objectif géopolitique américain.

Devoir d'ingérence

« Il faut penser, il faut accepter de penser que, comme tous les résistants du monde entier, les Afghans ne peuvent vaincre que s'ils ont des armes, ils ne pourront vaincre des chars qu'avec des fusils-mitrailleurs, ils ne pourront vaincre les hélicoptères qu'avec des Sam-7, ils ne pourront vaincre l'armée soviétique que s'ils ont d'autres armes (...) que celles qu'ils parviennent à ravir à l'Armée rouge, bref, si l'Occident, là encore, accepte de les aider. (...) Je vois que nous sommes aujourd'hui dans une situation qui n'est pas très différente de celle de l'époque de la guerre d'Espagne. (...) En Espagne, il y avait un devoir d'intervention, un devoir d'ingérence. (...) Je crois qu'aujourd'hui les Afghans n'ont de chances de triompher que si nous acceptons de nous ingérer dans les affaires intérieures afghanes. » (Bernard-Henri Lévy, journal télévisé de la nuit de TF1, 29 décembre 1981)

Bernard-Henri Lévy appuiera avec la même ferveur l'intervention occidentale en Afghanistan consécutive aux attentats du 11 septembre 2001.

Comme au temps de la Résistance en France

« Pour permettre aux Afghans de parler aux Afghans, comme, pendant l'occupation en France, les Français parlaient aux Français, le Comité droits de l'homme a décidé d'aider la résistance afghane à construire une radio sur son territoire : Radio-Kaboul libre. Il y a un an et demi, le 27 décembre 1979 (...), l'une des premières puissances du globe venait d'envahir un pays voisin, faible et sans défense. (...) Les vieux fusils sortent des coffres, les pistolets de dessous les bottes de paille. Mal armée, la résistance se lève. » (Marek Halter, Le Monde, 30 juin 1981)

Ici, Marek Halter renvoie à un vers connu du Chant des partisans, hymne de la Résistance française : « Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades. »

Le combat de toutes les victimes du totalitarisme

« Le combat des Afghans est celui de toutes les victimes des totalitarismes communistes et fascistes. » (Jean Daniel, Le Nouvel Observateur, 16 juin 1980)

« Comme à Berlin, comme à Budapest, l'Armée rouge a tiré »

« Allah o Akbar » (“Dieu est le plus grand”), “Shuravi [les Russes] dehors” : musulmans et non communistes, les Kaboulists n'ont pas oublié. Le vendredi 22 février, ils entendaient manifester, drapeau vert de l'islam en tête, contre la présence de l'armée soviétique, jugée insupportable. Ce matin-là, comme jadis à Berlin-Est et à Budapest, l'Armée rouge a tiré. (...) Entre Marx et Allah, le dialogue apparaît impossible. » (Jean-François Le Mounier, Le Point, 3 mars 1980)

Se débarrasser de l'occupant soviétique, préserver une société d'hommes libres

« Un regard d'une fierté inouïe qu'on aurait du mal à rencontrer ailleurs dans le monde et qui donne une exacte mesure de la farouche volonté des Afghans de se débarrasser de l'occupant soviétique, même si leurs moyens peuvent paraître dérisoires. » (Patrick Poivre d'Arvor, journal d'Antenne 2, 8 juillet 1980)

« Ce qui meurt à Kaboul, sous la botte soviétique, c'est une société d'hommes nobles et libres. » (Patrice de Plunkett, Le Figaro Magazine, 13 septembre 1980)

Comme les Brigades internationales, les « Afghans » de l'Hexagone

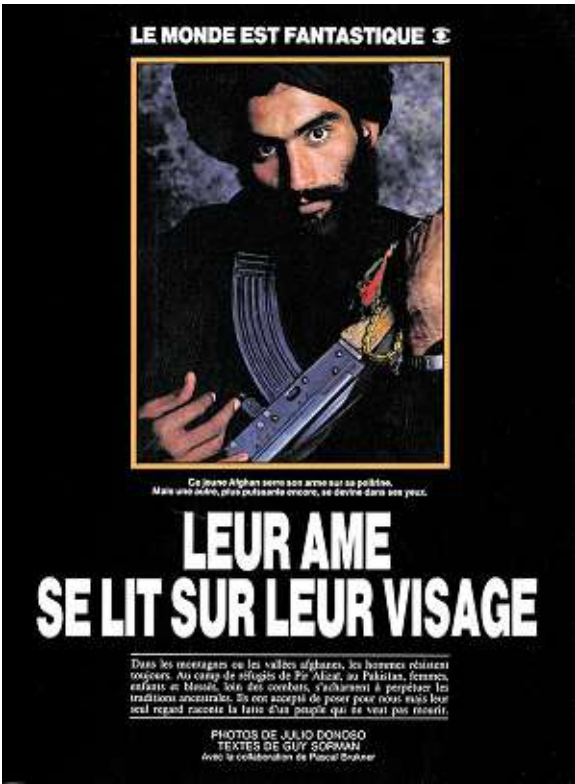
Dans Le Monde du 19 décembre 1984, Danielle Tramard évoque quelques-uns des Français qui « travaillent avec les résistants afghans ». Nulle crainte à l'époque que ces combattants étrangers reviennent dans leur pays « radicalisés » par l'expérience de la guerre.

« C'est cela, l'amitié franco-afghane : un ami qui aide son ami. (...) François a appris le persan, comme Isabelle. Cet été, la frontière franchie, il a marché à pied pendant six jours, de jour et de nuit, parfois dans la boue, à un rythme assez soutenu. »

Claude Corse consacre à son tour un reportage du Figaro Magazine, le 19 décembre 1987, aux médecins, agronomes et ingénieurs français qui aident les Afghans. Avec une référence à la Résistance française.

« Barbes, turbans et même l'œil farouche : ces Afghans typiques sont des Français. Parmi eux, un marin breton spécialiste des vents de Polynésie, qui s'est fait agronome montagnard par goût pour un peuple qui vit vent debout ! (...) Précieuse ressource vivrière, cet arbre de vie [un châtaigner] symbolise l'espérance d'un peuple d'irréductibles uni contre l'envahisseur communiste, comme les bergers corses de la Castagniccia le furent jadis contre les armées d'occupation. »

(1) Lire Christian Parenti, « Retour sur l'expérience communiste en Afghanistan », *Le Monde diplomatique*, août 2012, et *Manière de voir*, n° 110, « Imprenable Afghanistan », disponible sur www.monde-diplomatique.fr/mdv/93



HÉROÏQUES HIER, BA

Quand les djihadistes

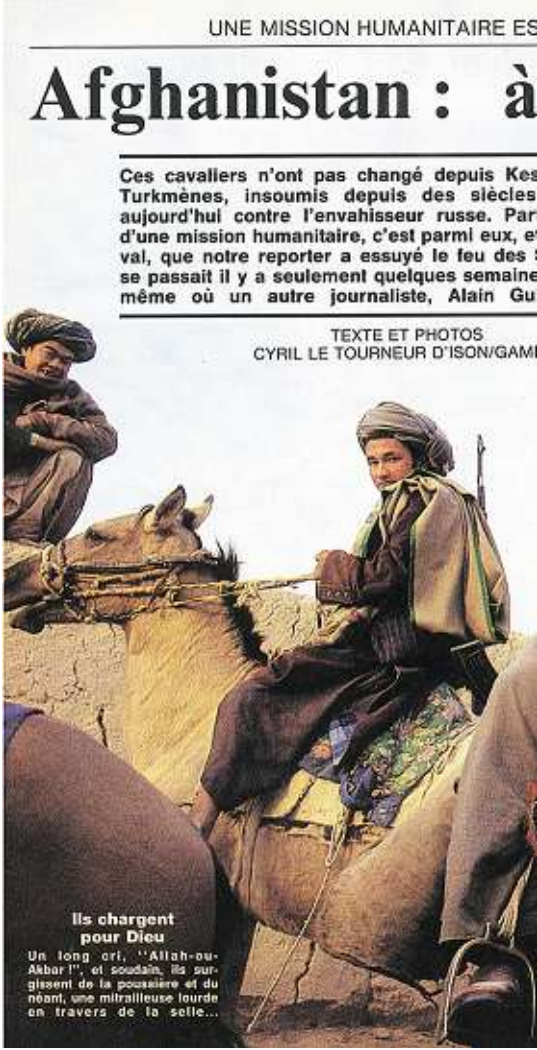
PAR DENIS SOUCHON *

PENDANT une période comprise entre la défaite cinglante des Etats-Unis en Indochine (avril-mai 1975) et les craquements en chaîne dans les pays européens satellites de l'Union soviétique (notamment en Pologne, où l'état d'urgence est proclamé en décembre 1981), les Etats-Unis et l'Europe occidentale imaginent – ou font croire – que Moscou a lancé une grande offensive mondiale. En Afrique, l'Angola et le Mozambique, nouvellement indépendants, semblent lui tendre les bras ; en Amérique centrale, des guérilleros marxistes font tomber une dictature proaméricaine au Nicaragua ; en Europe occidentale, un parti communiste prosoviétique oriente pendant quelques mois la politique du Portugal, membre fondateur de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. L'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge, en décembre 1979, semble marquer une fuite en avant de Moscou. Elle ouvre une nouvelle étape de la guerre froide entre les deux blocs. Le combat des moudjahidins (« combattants de la foi engagés dans le djihad ») afghans va apparaître comme providentiel pour contrer les ambitions hégémoniques prêtées à l'Union soviétique. Et, souvent, être célébré à la façon d'une épopée.

Peu importe que la quasi-totalité de ces combattants héroïsés soient des musulmans traditionalistes, intégristes, même. A cette époque, la religion n'est pas nécessairement perçue comme un facteur de régression, à moins qu'elle s'oppose, comme en Iran au même moment, aux intérêts stratégiques occidentaux. Mais ce n'est le cas ni dans la Pologne catholique couvée par le pape Jean Paul II, ancien évêque de Cracovie, ni, bien sûr, en Afghanistan. Par conséquent, puisque la priorité géopolitique est que ce pays devienne pour l'Union soviétique ce que le Vietnam a été pour les Etats-Unis, un récit médiatique quasi unique va, pendant des années, exalter les moudjahidins, présentant leur révolte comme une chouannerie sympathique, attachée à sa foi. Il dépeindra en particulier la place et la vie des femmes afghanes à travers le prisme essentialiste, naïf (et parfois enchanté) des traditions populaires.

Revenir trente-cinq ans plus tard sur ce discours général et sur ses images d'Epinal, pléthoriques dans

* Membre de l'association Action critique médias (Acrimed).



2. EXOTISME ET JOLIS PAYSAGES

VAINCRE le communisme soviétique ne constituait pas un objectif universellement populaire en France. Pour que la cause des Afghans, patriotique mais aussi traditionaliste, dispose d'appuis plus nombreux, les grands médias l'associent à un désir d'aventure, à un paradis perdu. C'est d'autant plus facile que le combat afghan se déroule dans un cadre géographique enchanteur, avec des lacs purs qui accrochent le regard. Le pittoresque des paysages (et des traditions) de l'Afghanistan renvoie toute une génération occidentale devenue adulte dans les années 1960 au pays dont ont rêvé les routards et qu'ils ont parfois traversé pour se rendre à Katmandou. Retour à la nature, aux vraies valeurs, aux « montagnes cruelles et belles ». L'Afghanistan comme antithèse de la civilisation moderne, matérialiste et marchande.

« On oublie que c'est la guerre tellement c'est beau »

« Cela commence comme une histoire d'amour. Ils sont presque tous allés en Afghanistan. Dès le premier voyage, c'est l'attraction définitive. Ils décrivent "l'endroit par excellence où l'on est loin : pas de chemin de fer, pas d'industrie". L'espace et la liberté : "Un Afghan ne vous regarde pas, ne vous importune pas." Isabelle dit aussi : "Par moments, on oublie que c'est la guerre tellement c'est beau." » (Danielle Tramard, Le Monde, 19 décembre 1984)

« Les plus fertiles, les plus colorés, les plus éclatants »

« L'Hindou Kouch s'étire du nord-est au sud-ouest, surplombant de ses 5 000 mètres les vallées les plus fertiles, les fruits les plus beaux, les vêtements les plus colorés, les bazars les plus éclatants, et barre au nord et au sud des déserts de sable doré. » (Robert Leconte, Le Figaro Magazine, 12 janvier 1980)

« Leur barbe noire, leur nez busqué et leur regard aigu »

« Impressionnants avec leur barbe noire, avec leur nez busqué et leur regard aigu, ils font penser à des rapaces. Ce sont des guerriers-nés, indifférents à

la presse française – du *Figaro Magazine* au *Nouvel Observateur* –, permet de mesurer à quel point presque tout ce qui suscitait hier l'admiration quand il s'agissait de populariser le combat contre l'« empire du Mal » (l'Union soviétique selon Ronald Reagan) est devenu depuis source d'exécration et d'effroi. Entre 1980 et 1988, on applaudissait les exploits des « combattants de la foi » contre l'Armée rouge. A partir de la décennie suivante, leurs cousins idéologiques en Algérie (Groupe islamique armé, GIA), puis en Afghanistan (talibans), et plus récemment au Proche-Orient avec Al-Qaïda et l'Organisation de l'Etat islamique (OEI), ont été dépeints sous les traits de « fanatiques », de « fous de Dieu », de « barbares ».

l'effort, au froid, à la fatigue. Ce sont des êtres à part, insensibles à la solitude, à la faim, à la mort. Armés de vieux fusils Enfield, modèle 1918, ils font mouche à 800 mètres. L'histoire a démontré qu'aucune armée venue d'ailleurs, ni même de l'intérieur, n'a pu les mater. (...) C'est cette accumulation de triomphes, c'est cette hécatombe des ennemis, c'est leur orgueil, c'est leur fierté qui, aujourd'hui, permettent encore à 17 millions d'Afghans de croire que, bientôt, tapis dans leurs repaires du Toit du monde, là où Kipling a fait vivre son *Homme qui voulut être roi*, leurs défenseurs seront encore triomphants. » (Jérôme Marchand [avec Jean Noli], Le Point, 21 janvier 1980)

« Qu'est devenu ce cavalier enturbanné cheminant dans la neige ? »

« Que sont devenus ces caravaniers pachtounes, sirotant leur thé vert dans une maison de thé, leur frotant près d'eux ; ce berger de l'Hindou Kouch près d'un point d'eau ; ce cavalier enturbanné cheminant dans la neige ? (...) Les dunes géantes que le vent sculpte en vagues, les rues de Herat où l'odeur des roses que respire un vieillard vous entête, où les portes cloutées, d'un bleu paradis, des maisons des riches vous intriguent, où vous surprend inopinément le mollet gainé de blanc d'une femme complètement cachée sous le tchador plissé et dont le regard filtre à travers le grillage d'une broderie... » (Nicole Zand, Le Monde, 9 décembre 1980)

« La ténacité qu'engendrent le froid sidéral, les vents de sable brûlants »

« Habitué à vivre durement, les Afghans ont la ténacité qu'engendrent les paysages austères, le froid sidéral, les vents de sable brûlants. (...) Il règne au sein de notre petite communauté une harmonie étonnante. Pendant des jours et des jours, les moudjahidins ne se quittent pas d'une semelle, et pourtant il n'y a presque jamais de frictions entre eux. (...) Le compagnonnage de la révolte bouscule les hiérarchies traditionnelles. (...) Celui qui a le cafard est vite ressaisi par la bonne humeur, l'humour et la chaleur du groupe. » (Catherine Chataud, Le Monde, 20 mai 1985)

RBARES AUJOURD’HUI

tes étaient nos amis

Assurément, les moudjahidins des années 1980, qui ne commettaient pas d’attentats à l’étranger, se distinguent par plusieurs aspects importants des militants du GIA algérien ou des membres de l’OEI. Il n’en est pas moins vrai que l’Afghanistan a souvent servi de creuset et d’incubateur à leurs successeurs. Le Jordanien Abou Moussab Al-Zarkaoui, considéré comme le « père » de l’OEI, y a débarqué au moment où l’Armée rouge s’en retirait et y est demeuré jusqu’en 1993. Oussama Ben Laden, fondateur d’Al-Qaïda, a été dépêché par les services secrets saoudiens à Peshawar, au Pakistan, afin d’appuyer la lutte des moudjahidins. L’Algérien Mokhtar Belmokhtar, dont le groupe, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI),

vient de revendiquer l’attaque contre l’hôtel Le Splendid à Ouagadougou, au Burkina Faso, est parti lui aussi pourchasser les alliés afghans de l’Union soviétique à la fin des années 1980 ; il est ensuite revenu en Algérie pendant la guerre civile et a combattu avec le GIA (les Algériens ayant le même parcours étaient appelés les « Afghans ») avant de rejoindre Al-Qaïda. Ceux-là, et beaucoup d’autres, ont été accueillis favorablement par l’Occident tant qu’ils servaient ses desseins stratégiques. Puis ils se sont retournés contre lui. L’image que la presse européenne ou américaine donna de leurs motivations, de leur extrémisme religieux, de leur férocité changea alors du tout au tout...



T ALLÉE CHEZ LES CAVA LIERS DE KESSEL, AUX PORTES DE L'UNION SOVIÉTIQUE

cheval contre les tanks russes !

esel, Ouzbeks ou ils se battent dans le cadre lui-même à che-Soviétiques. Cela s, dans la région illo, fut capturé.



Ci-dessus : « Afghanistan : à cheval contre les tanks russes ! », par Cyril le Tournour d'Ison, *Le Figaro Magazine*, 16 janvier 1988 ; ci-contre : image extraite du livre de Roland et Sabrina Michaud *Mémoire de l'Afghanistan*, éditions du Chêne, Paris, 1985 ; page 14, haut : « Le monde est fantastique. Leur âme se lit sur leur visage », photoreportage de Julio Donoso, texte de Guy Sorman avec la collaboration de Pascal Bruckner, *Le Figaro Magazine*, 20 septembre 1986 ; page 14, bas : « Ces "Afghans" ? Des médecins et ingénieurs français », par Claude Corse, *Le Figaro Magazine*, 19 décembre 1987 ; page 15, haut : « Ici Radio-Kaboul libre... », par Bernard-Henri Lévy, *Le Nouvel Observateur*, 12 septembre 1981.

3. DES COMBATTANTS QUI ONT LA FOI

ENTRE des Français de moins en moins religieux, souvent pétris de libéralisme culturel, et des Afghans traditionalistes, soutenus à la fois par l'Arabie saoudite et l'Iran, l'affinité ne va pas de soi. D'où l'importance de présenter les moudjahidins comme des gens simples qui ont la foi et qui tiennent à leurs coutumes ancestrales, à leurs solidarités villageoises. L'affrontement, souvent meurtrier, entre clans et tribus antisoviétiques est présenté à la manière du combat, sympathique et désordonné, des villages gaulois contre les légions romaines.

Un islam sans « politisation extrême comme en Iran, ni surchauffe »

« Ne mélangeons pas les genres. À Téhéran, l'intégrisme correspond à une folle libération du petit peuple des villes après vingt années de mégalomanie, de gâchis et d'occidentalisation crierde. En Afghanistan, il ne s'agit que de tradition, et rien que de tradition. Pas de politisation extrême comme en Iran, ni de surchauffe. La ferveur est de toujours. (...) Les montagnards et maquisards de Dieu ont la foi. » (*Pierre Blanchet*, *Le Nouvel Observateur*, 7 janvier 1980)

« Je crois que la révolution islamique de Khomeiny rend un mauvais service à la cause afghane. Mais la résistance afghane n'a pas la radicalité des mouvements révolutionnaires iraniens, et les courants qui présentent un caractère sectaire y sont très minoritaires. » (*Jean-Christophe Victor*, *Les Nouvelles d'Afghanistan*, décembre 1983)

Les « combattants de la guerre sainte »

« Les Afghans ont la pudeur et le fatalisme qu'implique une confiance absolue en la volonté d'Allah. On dirait qu'il n'existe pas de mode de vie plus attrayant ni d'occupation plus élevée que celle de combattant de la guerre sainte. Elle rapproche chacun de la vie du Prophète. » (*Catherine Chattard*, *Le Monde*, 20 mai 1985)

Indisciplinés, vaniteux, bavards, mais courageux

« Comme hier, le moudjahid reste avant tout un paysan attaché à sa terre. Il saura la défendre avec ténacité, mais souvent perdra toute agressivité si elle

n'est pas menacée. (...) Les défauts propres au caractère afghan – indiscipline, tendance à l'inflation verbale, difficulté à garder le secret – ne doivent pas faire oublier les qualités principales de ces hommes. Leur courage et leur capacité de souffrance sont réels et ils savent faire preuve, quand il le faut, d'une audace remarquable. » (*Patrice Franceschi*, *Le Point*, 27 décembre 1982)

« Leur islam vaut bien le communisme à la soviétique »

« Il y a l'opposition, indirecte et perfide, de ceux qui se demandent si les résistants valent mieux que les occupants : si leur islam n'est pas "primitif et barbare" ; si, en définitive, il faut bien risquer de "mourir pour Kaboul". C'est à cette démission qu'on nous convie de toute part tandis que les Afghans se font tuer et appellent à l'aide. Devant leur SOS, il faut alors proclamer bien haut que la résistance des Afghans contre les occupants soviétiques est juste comme toutes les guerres de libération. (...) Outre que leur islam vaut bien le communisme à la soviétique et que le premier est aussi "globalement positif" que le second, il est scandaleux de s'interroger sur leur civilisation au moment où ils la défendent avec le plus d'héroïsme. » (*Jean Daniel*, *Le Nouvel Observateur*, 16 juin 1980)

Un journaliste du *Figaro Magazine* embrasse « de bon cœur » le Coran

« Avant toute attaque, la prière : une prière rapide par laquelle chacun recommande son âme à Allah. Les résistants passent ensuite sous un drapeau tendu dans lequel est déposé un petit Coran. Certains l'embrassent, d'autres s'inclinent en signe de ferveur. Anayatollah a insisté pour que j'accomplisse moi aussi le rituel. Je l'ai fait de bon cœur. C'est effectivement dans l'islam que ce peuple afghan maintient sa cohésion et puise la force morale qui lui permet de résister. Le *djihad* (guerre sainte) et le caractère islamique de cette résistance peuvent effrayer mais, à de rares exceptions près, on ne leur connaît pas de forme fanatique. » (*Stan Boiffin-Vivier*, *Le Figaro Magazine*, 5 décembre 1987)

4. L'ÉPINEUSE QUESTION DES FEMMES

accueillies, écoutées, soignées par des femmes, et elles amènent leurs enfants, souvent atteints aux yeux ou par des maladies de peau, ou de tuberculose. » (*Françoise Giroud*, *première secrétaire d'Etat à la condition féminine en France*, *Le Monde*, 25 janvier 1983)

L'« armée des ombres de la résistance afghane »

« Lorsque j'évoque l'existence de combattantes armées dans d'autres pays musulmans, elles demeurent rêveuses. Il n'y a bien sûr aucune femme dans les rangs des moudjahidins. Mais il en est qui transportent des explosifs sous leur tchador ou qui servent d'agent de liaison, portant des messages en ville. (...) Les femmes sont l'armée des ombres de la résistance afghane. » (*Catherine Chattard*, *Le Monde*, 20 mai 1985)

Ne pas les empêcher de vivre comme ils l'entendent

« Une Française, photographe, est parmi nous. Il n'y a pas d'autre femme. Pourtant, elle a été acceptée, sans problème, sans aucun voile, ce qui n'aurait jamais été admis dans les mêmes circonstances en Iran. Comme si, ici, l'islam n'était pas le moyen exacerbé d'une politique, comme en Iran, mais quelque chose de plus fondamental et de plus simple. (...) Au nom de quel progressisme empêcherait-on les Afghans de vivre comme ils l'entendent ? » (*Pierre Blanchet*, *Le Nouvel Observateur*, 5 juillet 1980)

« Que valent nos critères dans une société que nous ne comprenons plus ? »

« Selon nos critères, on pourrait parler de l'aliénation des femmes en Afghanistan. Mais que valent nos critères dans une société que nous ne comprenons plus ? L'archaïsme des relations hommes-femmes en Afghanistan nous choque, mais il ne peut être remis en question que par une évolution qui doit se faire, là aussi, à son propre rythme et au moment que choisiront les femmes afghanes elles-mêmes. Et ce ne peut s'imposer de l'extérieur avec des soldats et des tanks. » (*Annie Zorz*, *Les Temps modernes*, juillet-août 1980)

« Le système de la "compensation matrimoniale" à verser, dans beaucoup de sociétés du monde, en Asie comme en Afrique, avant de pouvoir épouser une jeune fille présente bien sûr de nombreux inconvénients, surtout pour les jeunes gens à marier. Pourtant, dans les sociétés rurales

L'« européocentrisme total » n'aide pas à comprendre la condition des femmes afghanes

« L'«oppression» de la femme n'est qu'une pièce dans ce système. Un européocentrisme total n'aide nullement à comprendre le fonctionnement de cette société, dans la mesure même où l'«oppression» pèse souvent autant sur les hommes que sur les femmes, dans le cas du mariage arrangé par les parents, par exemple. » (*Emmanuel Todd*, *Le Monde*, 20 juin 1980)

Les femmes sont nécessairement soignées par d'autres femmes

« Jamais une femme afghane ne se laissera examiner par un médecin homme. (...) Sous les tentes munies du matériel nécessaire, les Afghanes, enroulées dans leurs voiles, continuent d'affluer, parce qu'elles sont

Epilogue (provisoire)

Le régime communiste afghan de Mohammed Najibullah survivra trois ans au départ, en février 1989, des troupes soviétiques. Puis, en 1996, après plusieurs années d'affrontements meurtriers entre clans anticommunistes rivaux, Kaboul tombe aux mains des talibans. Ils s'emparent de Najibullah, réfugié dans un bâtiment des Nations unies, le torturent, le castrent, le fusillent et pendent son corps à un réverbère.

Le 15 janvier 1998, *Le Nouvel Observateur* demande à M. Brzezinski s'il « ne regrette pas d'avoir favorisé l'intégrisme islamiste, d'avoir donné des armes, des conseils à de futurs terroristes ». Sa réponse : « *Qu'est-ce qui est le plus important au regard de l'histoire du monde ? Les talibans ou la chute de l'empire soviétique ? Quelques excités islamistes ou la libération de l'Europe centrale et la fin de la guerre froide ?* »



ALAIN CORNU. – Carnet indien, Bundi (Rajasthan), Inde, 2012

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
CLEA CHAKRAVERTY *

PLUSIEURS reprises, M. Rata Yirang fait claquer sa langue en émettant trois brefs ululements. Comme tous les chasseurs victorieux, il annonce ainsi son arrivée, son sac en bambou bien garni, ses sandales en plastique *made in China* glissant avec aisance sur les coulées de boue et les graviers, entre les maisons sur pilotis. Le jeune Adi vit à Damro, un village de 1 000 habitants perché à 800 mètres d'altitude sur une colline de l'Arunachal Pradesh. Cet Etat indien limitrophe de la Chine, du Bhoutan et de la Birmanie regorge de forêts, de rivières et de montagnes encore peu explorées, si ce n'est par les populations locales, majoritairement des « tribus répertoriées » (*scheduled tribes* [1]) de langue tibéto-birmane. Damro se trouve à six heures de jeep de la capitale du district, Pasighat, un ancien cantonnement britannique situé dans la vallée de la Siang.

* Journaliste.

Préservée jusqu'en 2000, la vie de la vallée s'est rapidement mise au diapason de l'économie mondiale avec ses publicités, ses banques privées, ses biens de consommation chinois et indiens bon marché. A Damro, l'électricité est intermittente, mais tout le monde possède un téléphone portable. Sur les rares postes de télévision, des sitcoms indiennes criardes captivent les spectateurs. Toutefois, les festivals et cultes agraires rythment encore les activités des villageois, qui dépendent de l'agriculture vivrière et de la chasse pour leur subsistance. Les Adis professent une forme de religion mêlant la mythologie aux pratiques chamaniques et sociales, qui a longtemps échappé à toute institutionnalisation.

Mais, se désole M. Saram Yirang, un ancien du clan, « les jeunes s'intéressent plus à Bollywood ou à la mode occidentale qu'au bien-être du village. Ils le quittent pour la vie urbaine, et la solidarité dans les clans s'étiole peu à peu ». Selon le recensement

L'OFFENSIVE DES EXTRÉMISTES HINDOUS

En Inde, les tribus courtisées par les nationalistes

Dans les montagnes du Nord-Est indien, en territoire tribal adi, les associations ultranationalistes hindoues s'intéressent de très près au mouvement religieux indigène Donyi-Polo. Un engouement tout sauf anodin à l'heure où l'Inde se bat contre ses démons identitaires.

de 2001 (le dernier en date), la part de la population urbaine dans l'Etat est passée à 21,34 %, contre 3,70 % en 1971. Certains jugent cette migration responsable d'une acculturation au bénéfice de pratiques dominantes non tribales, et notamment chrétiennes, auxquelles ils attribuent les changements les plus notables, survenus à partir des années 1980. « Il y a eu une progression importante du christianisme dans toutes les tribus. Les convertis ne respectent plus nos fêtes », déplore M^{me} Aini Taloh, présidente d'une association féministe et culturelle adie à Pasighat. Ici, plus d'une dizaine d'Eglises évangéliques ont vu le jour en moins de dix ans (2).

« Les conversions chrétiennes menaçaient notre culture »

Un jeune pasteur baptiste témoigne : « Nos ancêtres étaient comme des enfants. Les gens continuent de vénérer des esprits de la nature, mais pour nous, c'est shaitan, c'est diabolique ! Nous condamnons les sacrifices et la consommation d'alcool. » Liées à des congrégations puissantes, bien organisées, ces Eglises misent sur un discours moderniste pour conquérir de

nouveaux membres, tout en intégrant les particularismes locaux (chants folkloriques, danses) dans les messes. Elles organisent aussi régulièrement des camps de prière et de soins. Ces *healing crusades* (« croisades thérapeutiques », au sens à la fois physique et spirituel) remportent un vif succès auprès de participants qui se détournent à la fois des guérisseurs, jugés trop coûteux, et des institutions hospitalières gouvernementales, minées par l'absentéisme du personnel (3).

« Les évangélistes ont commencé à convertir massivement car ils proposaient quelque chose de plus attractif, de plus moderne que notre système tribal », analyse M. Kaling Borang, un fonctionnaire de Pasighat devenu militant indigéniste dans les années 1970. « Ces conversions menaçaient notre culture. C'est pourquoi nous avons créé notre propre mouvement religieux, en réformant nos pratiques et nos croyances. » Quelques Adis instruits et anglo-

(1) Les *scheduled tribes* (ST), ou « tribus répertoriées », sont une catégorie administrative de la population indienne. En 2015, on en comptait 411.

(2) Dans l'Arunachal Pradesh, les chrétiens représentent 30 % de la population ; dans l'ensemble de l'Inde, 2,3 %.

(3) Cf. Vibha Joshi, *A Matter of Belief: Christian Conversion and Healing in North-East India*, Berghahn Books, New Delhi, 2012.

Des centaines de chrétiens ont été menacés l'an dernier en Inde. Plusieurs musulmans soupçonnés d'avoir mangé de la vache ont été battus à mort.

PAR NAÏKÉ
DESQUESNES *

ÉVOQUER ces scènes classiques de ruminantes à cornes étalées sur le bitume et bloquant nonchalamment cyclomoteurs et quatre-roues ne suffit évidemment pas à restituer ce que la vache représente en Inde. Pour comprendre sa sacralité, instituée par les brahmanes, il faut revenir aux origines du nationalisme indien. La vache a été un « animal politique » sous la domination moghole – du XVI^e au XVIII^e siècle –, puis lors de la colonisation britannique, au XIX^e siècle. Sa protection a participé de la construction d'une théologie unificatrice de la communauté hindoue, nommée aujourd'hui *hindutva* (« hindouité »). Celle-ci assimile la nation indienne à la majorité hindoue et réprime les minorités mangeuses de bœuf, au premier rang desquelles les 177 millions de musulmans (14 % de la population).

Cette idéologie est aujourd'hui efficacement défendue par le Sangh Parivar, puissante nébuleuse d'organisations nationalistes, parmi lesquelles le parti au pouvoir, le Bharatiya Janata Party (BJP, Parti du peuple indien), le Rashtriya

Swayamsevak Sangh (RSS, Corps des volontaires nationaux) – dont est issu l'actuel premier ministre Narendra Modi – et deux groupes plus agressifs encore, le Vishva Hindu Parishad (VHP, Conseil hindou mondial) et le Bajrang Dal (BD).

Au nom du combat pour la protection de la vache, une série d'assassinats de musulmans a été perpétrée fin 2015. Le 28 septembre, dans un village du nord du pays, en Uttar Pradesh, 200 personnes ont été lynchées à mort, un homme d'une cinquantaine d'années et grièvement blessé son fils sous prétexte que la famille avait mangé de la viande de bœuf. Le 9 octobre, au Jammu-et-Cachemire, une bombe artisanale a été lancée contre un camion transportant des vaches. Le jeune conducteur, musulman, a succombé à ses brûlures. Cinq jours plus tard, dans l'Etat voisin de l'Himachal Pradesh, un musulman de 20 ans suspecté de trafic de bovins a été battu à mort par plusieurs individus. Le 2 novembre, un autre a été tué par une foule d'hindous qui l'accusaient d'avoir volé une vache.

LES MEURTREIERS profitent d'un contexte où, sous la poussée nationaliste, les lois prohibant le commerce de bovins sont de plus en plus sévèrement appliquées. La Constitution de 1949 recommande à chaque Etat de mettre en place sa propre législation interdisant l'abattage. Huit des 29 Etats indiens ignorent encore la recommandation, et les vaches peuvent y devenir de la viande à vendre ou à manger. Dans trois autres, l'abattage est strictement réglementé. Les 18 restants l'interdisent totalement, et prévoient en cas d'infraction des peines pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement. Cinq Etats interdisent même la consommation

de viande de bœuf, la police n'hésitant pas à perquisitionner certains restaurants.

Un seul bovin ne bénéficie pas de cette protection rapprochée : le buffle d'Asie, un bovidé souvent noir, figure du démon dans la mythologie. Tous les Etats, à l'exception du Chhattisgarh, autorisent son abattage pour l'exportation ; un paradoxe qui, en 2015, a propulsé l'Inde au premier rang des exportateurs de viande bovine dans le monde, juste devant le Brésil.

Une grande partie des musulmans, des chrétiens et des populations tribales, ainsi que les échelons inférieurs des basses castes, n'ont pas de problème avec la consommation de viande de vache, certes taboue mais très bon marché. Pour passer commande au boucher sans prononcer son nom, les clients parlent de « la grosse ». Les intouchables la mangent parce qu'ils ont été contraints, traditionnellement, de s'occuper du bétail mort ; ils en récupéraient la viande et la peau pour tanner le cuir. « A l'arrière des échoppes, une fois la vache tuée par le mullah, c'est encore un intouchable qui s'occupe du dépeçage », écrit le géographe Michaël Bruckert (1). Alors que les bouchers et les marchands des abattoirs municipaux sont en grande majorité musulmans, des hindous et des non-musulmans peuvent gérer des abattoirs industriels, ou même y travailler.

Quoi qu'en disent les ultranationalistes, le bœuf faisait partie de la tradition culinaire bien avant l'arrivée des musulmans en Inde, souligne l'historien Dwijendra Narayan Jha dans son ouvrage *The Myth of the Holy Cow* (2) (« Le mythe de la vache sacrée ») – un livre interdit par un tribunal d'Hyderabad, qui exigeait aussi l'arrestation de l'auteur. Dans les plus anciens textes sacrés

de l'hindouisme, la vache est certes « déesse » et « ne mérite pas d'être tuée », mais elle est parfois sacrifiée ou mangée, par exemple pour honorer un hôte prestigieux. Toutefois, à la fin de la période védique (entre le I^{er} et le II^e siècle av. J.-C.), la popularité des ascètes et la concurrence des doctrines jaïne et bouddhiste, qui préconisent de ne pas tuer les animaux, changent la donne. Se sentant fragilisés, les brahmanes sacrificateurs de vaches (et de zébus, très répandus dans la région) en deviennent les protecteurs, progressivement imités par les autres castes. Ceux qui consomment leur viande sont jugés impurs, tandis que les défécations de bovins prennent une valeur vertueuse. Depuis, on trouve des échoppes promouvant des remèdes et des produits cosmétiques à base d'urine et de bouse...

« Le recours à la symbolique de la vache comme terrain de confrontation entre les communautés date de l'invasion moghole », explique l'historien Bhagwan Josh. *Les hindous sont contraints d'occuper une position culturelle inférieure, alors qu'ils sont plus nombreux* (3). » Cependant, les dirigeants musulmans vont garantir des droits à ceux des hautes castes. Plusieurs interdisent même officiellement l'abattage bovin.

C'EST à la fin du XIX^e siècle que surviennent les premières véritables mobilisations politiques autour de la vache. Le mouvement se structure autour de la pensée nationaliste et revivaliste de Dayananda Saraswati et de son organisation Arya Samaj. Il développe le mythe d'un âge d'or, celui de la période védique aryenne, entre le VI^e et le II^e siècle av. J.-C. Cette période aurait disparu sans espoir de retour, parce que

les hindous n'ont pas su se défendre face à des colons méprisants et racistes, ainsi qu'à des musulmans dépeints comme des agresseurs de vaches sacrées et, par extension, de femmes hindoues. En 1882, Saraswati fonde les sociétés de protection de la vache (Gorakshini Sabha). Craignant de perdre leur pouvoir local face à la domination britannique, les propriétaires terriens des hautes castes se rassemblent au sein de ces sociétés inédites.

Très vite, à la simple protection des animaux succèdent un discours et des actes clairement antimusulmans. Des « lettres boules de neige » sont distribuées dans les villages – le destinataire doit reproduire la missive pour diffuser l'information : « Si tu vois un musulman avec une vache, il est de ton devoir de la lui confisquer », dit l'une d'elles. Les sociétés mènent des opérations de « sauvetage de vaches » qui débouchent sur de graves émeutes en 1893 et en 1917. Un tribut, demandé à chaque foyer, permet d'entretenir des refuges pour les bêtes confisquées. Il sert aussi à payer des prédicateurs-voyageurs dont les prêches enflammés réunissent les hindous privilégiés et des auditoires plus larges, moins instruits.

En 1924, le dirigeant indépendantiste Mohandas Karamchand Gandhi invente

(1) Michaël Bruckert, « Une géographie de la viande au Tamil Nadu (Inde) : statuts, espaces et circulations », thèse soutenue en 2015 à la Sorbonne, Paris.

(2) Dwijendra Narayan Jha, *The Myth of the Holy Cow*, Verso, Londres, 2002.

(3) Shashi Joshi et Bhagwan Josh, *Struggle for Hegemony in India : Culture, Community and Power* (vol. 3), Sage Publications, New Delhi, 2012 (1^{re} éd. : 1994).

* Journaliste.

phones se sont en effet mobilisés, préoccupés par l'importance des conversions chrétiennes, qui avaient déjà gagné une grande majorité des autres Etats du Nord-Est indien (4).

« Il faut s'assurer de la loyauté des populations »

« Dès les premiers contacts avec le reste de l'Inde, à l'école ou pour tout document administratif, nous devions constamment nous identifier par notre religion. Or nous n'en avions pas, du moins pas une qui soit connue des autres Indiens. Nous nous sentions dévalorisés », raconte M. Borang. Les militants locaux décident alors d'homogénéiser leurs pratiques religieuses sous le nom de Donyi-Polo (« Soleil-Lune »), un terme qui renvoie à la cosmologie et aux croyances de la tribu. En 1986, ils créent un comité officiel. Inspirés à la fois par les pratiques chrétiennes et hindoues, ils innoveront en instituant un lieu de culte, le *ganggin*, puis un panthéon bien défini, avec des divinités et des symboles uniformisés. M. Talom Rukbo, le meneur de ce groupe, propose également de coucher par écrit les chants et les prières ; une révolution pour ces tribus qui cultivent l'oralité.

Désormais, dans l'Arunachal Pradesh, les foyers pratiquant le Donyi-Polo affichent un drapeau orné d'un soleil rouge sur fond blanc. Le lieu de culte, une grande maison rectangulaire, est fréquenté principalement le samedi matin, jour des offices. Sur un autel, des personnages de la mythologie tribale sont stylisés, à l'image des dieux hindous. Un arc-en-ciel psychédélique symbolise Donyi-Polo. Des bougies, de l'encens et des clochettes en bronze complètent le tableau. Aujourd'hui encore, les innovations continuent : « Nous avons introduit des pratiques de méditation et de yoga, ainsi qu'une récitation du mot *keyum*, un concept *adi* proche du *aum* (5) des hindous », précise M. Tajom Tasum, secrétaire général du *ganggin* de Pasighat. Mais ce type de cérémonial n'est pas du goût de tous.

« Il y a encore trente ans, tout cela n'existait pas. Cette réforme a été utile pour lutter contre

les conversions ; mais maintenant, des organisations hindoues interfèrent avec nos croyances », lance M. Kalin Taloh, chef d'entreprise à Pasighat, qui refuse de suivre. Les organisations qu'il évoque ont en effet fermement soutenu le mouvement indigéniste. Pour M. Borang, il ne s'agissait à l'origine que d'un appui logistique : « Nous ne savions pas comment démarrer, comment organiser notre mouvement. Elles nous ont apporté une aide concrète, de la main-d'œuvre, des formations, des conseils... »

Or ces associations appartiennent au mouvement ultranationaliste hindou Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS, Corps des volontaires nationaux), ou en sont proches. Le projet idéologique du RSS, l'*hindutva* (« hindouïté »), repose sur une vision politique et suprémaciste de l'hindouisme. Aujourd'hui, on trouve dans les lieux de culte Donyi-Polo des portraits des chefs du RSS. A sa mort, en 2002, Talom Rukbo, le cofondateur du mouvement indigéniste, a en outre été élevé au rang d'icône par le RSS.

Très présentes en Arunachal Pradesh depuis la guerre sino-indienne de 1962, ces organisations agissent à travers un réseau social et éducatif destiné à renforcer le sentiment d'une identité nationale. Comme les quatorze autres du réseau RSS Vidya Bharati (6) dans l'Etat, la petite école élémentaire Donyi-Polo Vidya Niketan de Pasighat propose des activités supplémentaires par rapport au programme officiel indien : chansons patriotiques, glorification de la Bharat Mata (l'Inde mère) et chants religieux en sanskrit. Pourtant, la majorité des enfants sont issus de tribus comme celle des Adis, peu familières du sanskrit ou du panthéon hindou. « Pour nous, ils sont hindous ! », s'insurge le coordinateur pédagogique, M. Ashokan K.V. La religion Donyi-Polo fait partie du pluralisme hindou. Si les locaux pensent le contraire, nous les laissons dire. Cette foi est aussi indigène que l'hindouisme ; nous avons les mêmes croyances. Les hindous ont Surya, le Soleil, et notre dieu Ram était lui-même un descendant du Soleil ; les hindous vénèrent la nature, comme Donyi-Polo. Alors en quoi est-ce différent ? » Pour ce cadre de l'organisation, l'enseignement doit sensibiliser les jeunes à leur culture telle que promue par le RSS, qui cherche avant tout à diaboliser les

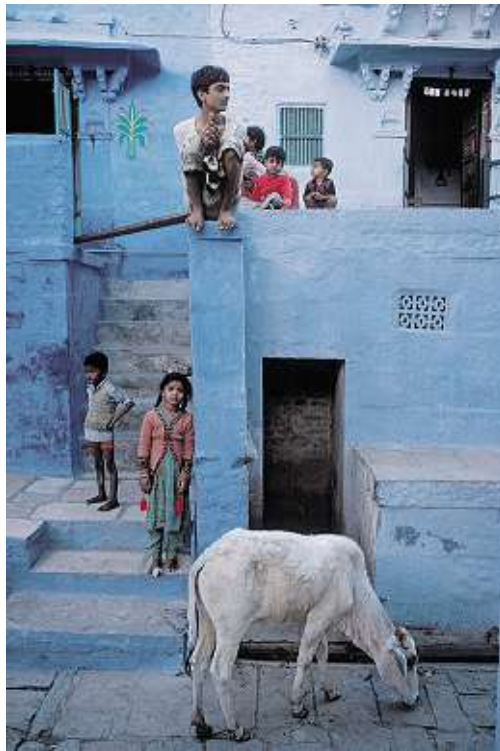
conversions chrétiennes. Les écoles développent aussi un apprentissage de l'histoire du point de vue de l'*hindutva*.

M. Ashokan déclare sans ambiguïté : « Il faut s'assurer de la loyauté des populations. Les musulmans ou les chrétiens ne peuvent pas être loyaux. Comment cela serait-il possible lorsque leur allégeance est au pape de Rome ou à La Mecque ? Lorsque les gens ne se sentent pas hindous, c'est qu'ils sont étrangers. C'est une menace pour notre identité nationale et notre intégrité. » Dans la petite école, les enseignants utilisent aussi le hindi au quotidien. « Après 1962, le gouvernement a donné carte blanche aux écoles missionnaires hindoues afin de diffuser le hindi dans tout l'Etat, explique Mirza Zulfikar Raman, chercheur au département des sciences humaines et sociales de l'Institut technologique indien de Guwahati. Cela permet à New Delhi d'affirmer son autorité sur la région. »

Des indigènes jugés arriérés et sous-développés

L'une des associations du RSS, Arun Jyoti, affirme dans sa brochure en anglais la nécessité de « renforcer le sentiment nationaliste face aux menaces des agents extérieurs », notamment dans ses camps de développement personnel et d'orientation pour adolescents. Elle sous-entend que les maux sociaux et économiques dont souffrent ces populations résultent de leur culture tribale « arriérée » ; un point de vue commun aux associations RSS et au système éducatif indien, selon l'anthropologue Nandini Sundar (7).

Pour M. Omer Tatin, secrétaire adjoint de l'Arunachal Pradesh Vikas Parishad, autre association locale du RSS, « le ministère tribal ne sert à rien ». Il assure : « Lorsque nous avons voulu formaliser notre religion, seul le RSS nous a soutenus. C'est pour cela que nous nous sommes tournés vers lui. » Pour lui comme pour d'autres Adis, les populations tribales doivent être « développées ». Ils ont intériorisé le discours d'une branche de la sociologie indienne menée par Govind Sadashiv Ghurye dans les années 1940 : les membres des tribus sont des



BRUNO BARBEY. – Jodhpur (Rajasthan), Inde, 1985

« hindous arriérés » qu'il faut assimiler par le développement culturel (l'hindouisme) et économique. Cette conception des choses, qui se retrouve jusqu'au sommet de l'Etat, permet aussi de faire accepter des projets d'industrialisation massive. Entre 2005 et 2014, 162 avant-projets de barrage sur le Brahmapoutre ont ainsi été signés entre des partenaires publics et privés, sans réelle concertation avec les populations concernées et sans transparence sur l'utilisation des fonds reçus.

CLEA CHAKRAVERTY.

(4) Le Nagaland, le Meghalaya et le Manipur sont à 70 % chrétiens, le Mizoram à 99 %.

(5) *Aum*, ou *om*, est un mot-son considéré comme sacré dans l'hindouisme, et prononcé dans un seul souffle.

(6) Le réseau scolaire Vidya Bharati a été pensé en 1952 par l'un des idéologues du RSS, Madhav Sadashiv Golwalkar, qui revendiquait Adolf Hitler comme une source d'inspiration.

(7) Nandini Sundar, « Educating for inequality : The experiences of India's "indigenous" citizens », *Asian Anthropology*, vol. 9, Hongkong, septembre 2010.

de la vache sacrée

la version modérée des Gorakshini Sabha : les Go Seva Sangh (« associations au service de la vache »). Prêt, dit-il, à « sacrifier [sa] vie pour sauver la vache », dont il est un fervent adorateur, il n'attaque jamais les musulmans sur la question ; mais, tout en soutenant leurs revendications face au colonisateur britannique, il tente de négocier la protection de l'animal : « Ce serait un geste élégant, qui tournerait considérablement à leur honneur, si les musulmans mettaient fin au massacre des vaches, de leur plein gré, par égard pour les sentiments religieux des hindous et par devoir envers ces derniers (4). » Pression amicale ? Chantage politique ? Quoi

qu'il en soit, la préoccupation de Gandhi pour l'animal sacré vient renforcer les discours fondamentalistes au lieu de les apaiser, et contribue à en faire un sujet politique.

Aujourd'hui, les ressorts symboliques et les modes d'action d'un mouvement né sous la colonisation se réactivent. A cet égard, le lynchage du 28 septembre 2015 dans le village de Bisara, dominé par la haute caste des Rajput (5), est significatif. Les personnes interpellées, celles qui ont mené la foule vers la maison, appartiennent

au BJP ou – pour le fils du chef du village, notamment – aux milices du Sangh Parivar. C'est un religieux arrivé quelques semaines plus tôt, comme les prédicateurs nomades d'antan, qui a lancé la rumeur dans un prêche : au temple, il a accusé la famille Akhlak d'avoir tué un veau (il s'agissait en réalité d'une chèvre). En guise de « lettre boule de neige », la photographie d'une carcasse a circulé sur les téléphones portables.

Dans le nord de l'Inde, les brigades spéciales se multiplient. Leurs miliciens s'affublent de bandanas orange, la couleur du Sangh Parivar, pour

patrouiller et bloquer les camions de bétail qui leur paraissent suspects, avant de s'attaquer au conducteur lorsqu'il est musulman. Comme à l'origine du mouvement, les vaches rescapées sont ensuite parquées dans des enclos tenus par des sociétés de protection de l'animal. « Souvent, les vaches volées sont revendues au marché noir à des bouchers par les fameux sauveurs, précise la politologue Charlotte Thomas (6). C'est là toute l'hypocrisie de ce mouvement. »

N'étant pas parvenu à relancer l'économie, le premier ministre Modi ne peut plus jouer de l'image d'homme providentiel modéré qui faisait recette au début de son mandat, en 2014. Le voilà poussé par sa famille politique à reprendre ses tristes habits antimusulmans – personne n'a oublié sa complicité dans le pogrom de 2002 au Gujarat (7). Il n'a pas daigné condamner le lynchage du 28 septembre, et il a attendu huit jours avant de sobrement qualifier l'attaque d'« attristante et regrettable ». Ses camarades ont été plus prolixes. Le ministre de l'agriculture a fait de l'abattage d'une vache un « péché mortel ». Le chef du gouvernement (BJP) de l'Etat de l'Haryana a déclaré : « Les musulmans peuvent continuer à vivre dans ce pays s'ils arrêtent de manger du bœuf. » Le discours ultranationaliste impose ici un registre dans lequel ce sont les animaux que l'on protège et non les hommes, implicitement coupables, quand ils n'ont pas mérité leur sort. « Ces forces politiques s'activent à instituer une hégémonie culturelle durable, estime l'historien Josh. L'actuel gouvernement s'est passé

du vote musulman. Il adresse un message clair à cette partie de la population : "Vous n'avez plus de place dans l'équilibre des pouvoirs en Inde." »

Ainsi, la vache permet aux hautes castes, qui représentent moins de 15 % des hindous, de consolider leur domination politique, économique et culturelle sur les minorités. En 2002, dans l'Haryana, ce sont cinq intouchables qui ont péri, tués par leurs voisins alors qu'ils dépeçaient une vache morte.

Heureusement, certains Indiens construisent des solidarités. Un « festival du bœuf » non confessionnel se tient chaque année à l'université Osmania d'Hyderabad, dans le centre du pays. « Avec une double revendication, analyse Bruckert : défendre une société séculariste et affirmer la respectabilité d'une pratique. » Pour la première fois, l'édition de décembre 2015 a entraîné l'arrestation d'une trentaine d'étudiants – sur la centaine qui avait dégusté la fameuse viande – pour « consommation de bœuf en public ».

NAIKÉ DESQUESNES.

(4) Cité par Philippe Godard, *Gandhi et l'Inde. Un rêve d'unité et de fraternité*, Syros, coll. « Les documents », Paris, 2007.

(5) « Mob lynching in Dadri. A report », *Economic and Political Weekly*, vol. 50, n° 42, Calcutta, 17 octobre 2015.

(6) Auteure de « Domination et résistance de la minorité musulmane indienne d'Ahmedabad (Inde) après les pogroms de 2002 : les paradoxes de la ghettoïsation à Juhapura », thèse soutenue à Sciences Po Paris, 2014.

(7) Lire Christophe Jaffrelot, « Nationalisme hindou, libéralisme économique et populisme high-tech », dans *Manière de voir*, n° 134, « Nouveaux visages des extrêmes droites », avril-mai 2014.

Par tous les dieux

La radicalisation, l'intransigeance dogmatique et la volonté de s'imposer face à d'autres croyances ne sont pas le seul fait de l'hindouisme. Les grands monothéismes n'échappent pas, eux non plus, à l'ambition de régenter les sociétés et d'influer sur le pouvoir, à défaut de le détenir. Dans sa dernière livraison (1), *Manière de voir* se penche sur l'emprise du religieux dans les sphères politique, culturelle et sociale. A travers textes et cartes, le bimestriel analyse les dynamiques des religions transnationales et de leurs représentants, tel le pape François, ou l'essor continu de l'islam traditionaliste. La façon dont les religions peuvent se mêler à la vie politique est illustrée par plusieurs articles, consacrés par exemple à l'engagement des jésuites en Amérique latine ou aux entraves à la laïcité en Grèce. Ce numéro propose aussi plusieurs réflexions qui interrogent les croyances et proposent d'autres voies pour allier spiritualité et engagement.

(1) « L'emprise des religions », *Manière de voir*, n° 145, février-mars 2016, en kiosques.



« Brexit », David Cameron

Soutien du patronat, appui embarrassé des travaillistes, concessions probables des partenaires européens : à la veille du référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, tout devrait rassurer le premier ministre britannique, a priori opposé au « Brexit ». Le sentiment anti-européen gagne pourtant en puissance, menaçant jusqu'au locataire du 10 Downing Street.

PAR BERNARD CASSEN *

« RETENEZ-MOI ou je fais un malheur » : tel est, traduit en langage non diplomatique, le message délivré par M. David Cameron à ses 27 collègues chefs d'Etat ou de gouvernement réunis en Conseil européen le 17 décembre dernier à Bruxelles. S'inscrivant dans la grande tradition des discussions-marathons de ce genre de sommets, le premier ministre britannique avait annoncé qu'il était disposé à se battre « toute la nuit » pour arracher à ses pairs un accord sur une renégociation des conditions d'adhésion de son pays à l'Union européenne. Il avait laissé entendre que, faute d'obtenir satisfaction, il se verrait dans la pénible obligation de recommander à ses concitoyens de se prononcer pour le « Brexit », à savoir la sortie du Royaume-Uni de l'Union.

En fait, la réunion s'est terminée très tôt, à minuit, sans résultat, toute décision étant reportée au Conseil européen suivant,

* Professeur émérite à l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII, secrétaire général de Mémoire des luttes.

convoqué pour les 17 et 18 février. Bons camarades, et soucieux de lui éviter de perdre la face, les partenaires de M. Cameron s'étaient passé le mot pour le laisser ensuite affirmer devant les médias britanniques, présents en nombre : « *La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une possibilité d'accord.* » On ne saurait être plus vague... mais, une fois de retour au pays, cela permettait toujours de faire un bon titre, à défaut de pouvoir sérieusement crier victoire.

Le premier ministre avait énoncé ses exigences dans une lettre adressée le 10 novembre 2015 à M. Donald Tusk, président (polonais) du Conseil européen. Elles étaient regroupées sous quatre têtes de chapitre : gouvernance économique, compétitivité, souveraineté et immigration. Par « gouvernance économique » M. Cameron entend essentiellement la préservation des intérêts de la City. Il demande que soit inscrit dans les textes que l'euro n'est pas la seule monnaie de l'Union et qu'aucune discrimination ne doit frapper

les pays qui ne l'utilisent pas. Le chapitre relatif à la compétitivité vise à déréglementer davantage encore le fonctionnement du marché intérieur, et en particulier, si on lit entre les lignes, le droit du travail. En matière de souveraineté, M. Cameron est très explicite, et il formule trois revendications : supprimer dans les traités toute référence à l'objectif d'une « *union sans cesse plus étroite entre les peuples européens* » ; donner aux Parlements nationaux le droit de bloquer toute proposition d'acte législatif communautaire qu'ils jugeraient indésirable ;

appliquer strictement le principe de subsidiarité : « L'Europe quand c'est nécessaire, le national quand c'est possible. »

C'est au quatrième chapitre, celui sur l'immigration, que figure, entre autres mesures restrictives souhaitées, l'obligation pour un travailleur venu d'un autre pays de l'Union de justifier de quatre ans de présence et de cotisations au Royaume-Uni avant de pouvoir bénéficier du même traitement que son collègue britannique en matière de prestations liées à l'emploi ou d'obtention d'un logement social. Ce

serait s'en prendre au principe de non-discrimination entre ressortissants des Vingt-Huit, qui, selon les traités – et, dans certains cas, au terme d'une période de transition –, ont le droit de s'installer et de travailler dans n'importe lequel des Etats membres. Autrement dit, c'est une des quatre « libertés fondamentales » de l'Union, celle de la circulation des personnes, qui serait menacée.

On peut s'interroger sur le moment choisi par M. Cameron pour mettre sur la table – assorties d'une forme de chantage – des propositions de réforme de l'Union qui n'ont rien de particulièrement nouveau outre-Manche. En réalité, il n'a rien choisi du tout. Il s'est retrouvé prisonnier d'une dynamique et d'un calendrier qu'il avait lui-même enclenchés. Et cela non pas au nom de convictions profondes, mais pour des raisons strictement politiques : il s'agissait tout simplement pour lui de gagner les élections législatives de 2015 ! Paniqué par la montée en puissance de l'europhobe Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (United Kingdom Independence Party, UKIP) (1), qui disputait au Parti conservateur une partie de son électorat traditionnel, il avait décidé de lui donner des gages pour le neutraliser. L'objectif : s'assurer un nouveau bail de cinq ans au 10 Downing Street, où, au lendemain des élections de 2010, il avait pris ses quartiers à la tête d'un gouvernement de coalition réunissant conservateurs et libéraux-démocrates.

(1) Lire Owen Jones, « Colère sociale, vote à droite », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014.



SECUR

Le Parlement européen est-il vraiment

Si chacun s'entend pour dénoncer le déficit démocratique de l'Union européenne, les réponses envisagées divergent. Pour certains, une priorité se dégage : renforcer le pouvoir du Parlement.

PAR SUSAN WATKINS *

INTERPELLÉS sur son déficit démocratique, les partisans de l'Union européenne ont en général une réponse toute trouvée : le Parlement européen. Ils soulignent qu'à chaque extension des prérogatives de la Commission correspond une extension « compensatrice » des pouvoirs l'assemblée de Strasbourg dans le cadre de la « codécision ». Mais de quoi s'agit-il ? La codécision, ou procédure législative ordinaire, vise en fait à cimenter le consensus entre la Commission (seule habilitée à proposer des directives et des règlements européens), le Parlement (qui peut les amender) et enfin le Conseil de l'Union européenne (instance interétatique sans laquelle aucune décision ne peut être adoptée). Mais en réalité, et pour résumer à gros traits, le Parlement ne dispose que de deux options : soit proposer des amendements acceptables, soit se satisfaire de ce qu'on l'ignore.

Aux manettes du Parlement et donc de la codécision, les dirigeants des principaux groupes politiques : le Parti populaire européen (PPE, centre droit) et l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D, centre gauche). Ces deux formations ont été créées dans les premières années de la construction européenne. Dans les années 1980, Egon Klepsch, à la tête du PPE, et Rudi Arndt, leader des sociaux-démocrates, étaient des « vétérans » de la vie politique allemande ; ils construisirent à Strasbourg une sorte de *Grosse Koalition*, huilée par des années d'expérience et une stratégie d'occupation par des Allemands

des postes-clés au sein des groupes parlementaires. Au Parlement, la répartition des sièges par pays est déterminée par la taille de la population. Par conséquent, les délégations des grands partis des Etats les plus peuplés – comme l'Allemagne – sont les plus nombreuses. Compte tenu de leur confortable majorité conjointe, tout ce que PPE et S&D approuvent est automatiquement voté. La conférence qui réunit les dirigeants de groupe est donc devenue le vrai centre de commandement de l'assemblée de Strasbourg : elle fixe les rendez-vous des vingt commissions parlementaires (pêche, élevage, concurrence, finance, économie, etc.) qui rédigent les amendements aux textes de la Commission. Cet état de fait n'a d'ailleurs pas échappé aux lobbyistes des multinationales, ni, à moindre échelle, à ceux des syndicats et des organisations non gouvernementales.

Une fois que les commissions se sont accordées sur un amendement, celui-ci a toutes les chances d'être adopté par le Parlement en séance plénière. Les chefs de parti le présentent à la Commission et au Conseil en vue d'un accord final. Cette dynamique repose par ailleurs sur le savoir-vivre de chacun : la seule stratégie d'opposition possible consiste à faire traîner en longueur les réunions, mais on y renoncera d'autant plus facilement qu'elle est considérée comme grossière dans ce petit milieu bien élevé.

Quand des forces différentes montrent le bout de leur nez (la gauche et les Verts dans les années 1980, les mouvements « eurosceptiques » dans les années 1990), on leur offre des fonds, des bureaux et du personnel. L'idée ? Les inciter à se fondre dans le jeu des groupes politiques, où leur rôle sera proportionnel à leur nombre. Ainsi les rebelles sont-ils doucement absorbés dans les mécanismes parlementaires de neutralisation et de dépolitisation.

Des tentatives de court-circuiter la recherche du consensus apparaissent dans les années 1990. Le centre gauche (sociaux-démocrates et radicaux) jouit alors d'un (court) avantage de sièges face au PPE. Chef du groupe, le socialiste français Jean-Pierre Cot, à qui succédera en 1994 la travailliste britannique Pauline Green, tente alors de mobiliser la « majorité

progressiste » du Parlement en faveur d'une Europe sociale qui défendrait les droits des travailleurs. Mais, se heurtant à la logique inhérente aux critères de convergence du traité de Maastricht signé en 1992, qui favorise automatiquement les intérêts patronaux, il ne remporte aucune victoire tangible. Puis, lorsque leurs formations accèdent au pouvoir au Royaume-Uni et en Allemagne, les délégations du Labour et du SPD s'assagissent considérablement au Parlement européen : l'ambition de construire une « Europe sociale » a fait long feu.

PLUS TARD, la défense par les Verts des commissaires corrompus du centre gauche se retourne contre eux et débouche en mars 1999 sur la démission de la Commission présidée par M. Jacques Santer. Lors des élections de 1999, le PPE renforce sa position au Parlement et, dès 2004, la *Grosse Koalition* fait son retour. Elle est présentée comme le meilleur moyen de rendre l'Assemblée à nouveau « gouvernable », selon l'éloquente expression de l'un des plus hauts fonctionnaires de l'institution (1).

A mesure que les programmes des grands partis opéraient une fusion presque totale, les assemblées nationales des pays membres de l'Union sont devenues de plus en plus hermétiques aux revendications émanant de la population. Mais le Parlement européen conserve une longueur d'avance en termes d'opacité. Il ne conçoit jamais sa « responsabilité » à l'égard des citoyens, mais uniquement vis-à-vis des autres institutions européennes – ce qu'il lustre la nécessité de parvenir à un consensus avec la Commission et le Conseil pour qu'un amendement prenne effet. A aucun moment les dirigeants de groupe politique ne doivent rendre de comptes aux militants de leurs partis ; ils ne sont pas révocables et leurs sièges leur sont garantis. Bref, ils jouissent d'un système qui s'apparente davantage à celui des partis de notables du XIX^e siècle que des partis de masse du XX^e siècle.

Le rôle du Parlement pendant la crise de la zone euro en 2008 a parfaitement illustré cette évolution. A la tête de la *Grosse*

Koalition de l'époque, MM. Joseph Daul (PPE) et Martin Schulz (S&D) ont obtenu du Parlement qu'il donne son aval à l'émergence des formes de pouvoir les plus autocratiques, facilitant l'adoption de mesures scandaleuses (2). Cela ne les a pas empêchés de se présenter par la suite comme les défenseurs du peuple en dénonçant certaines lacunes des directives, ou en s'employant à limiter les bonus des banquiers. Une attitude suffisamment courageuse pour combler une presse aux ordres.

Institution majeure, le Parlement européen, où siègent 751 députés, occupe un million de mètres carrés à Bruxelles et emploie quelque 10 000 fonctionnaires, conseillers et traducteurs. Ayant accumulé une surface bureaucratique considérable, il consacre désormais beaucoup d'énergie à deux priorités communes à toutes les institutions : l'élargissement de son pré carré et l'accroissement de son influence. L'équipe de fonctionnaires chevronnés qui compose la commission des affaires constitutionnelles du Parlement n'a pas d'autre rôle que d'y veiller, même si, fait significatif, son action ne trouve aucun écho en dehors de ses murs.

Pour les élus et les défenseurs du Parlement, le tournant autocratique de l'Europe depuis le début de la crise offre une occasion en or : celle de le présenter comme l'unique acteur suffisamment légitime pour compenser le pouvoir accordé à la « troïka » – Banque centrale européenne (BCE), Commission européenne et Fonds monétaire international (FMI) –, le renforcement de la Commission et la prépondérance de fait de la chancelière allemande.

Cette stratégie d'influence s'est traduite en 2014, lors de la campagne visant à propulser l'ancien premier ministre du Luxembourg Jean-Claude Juncker au poste de président de la Commission. Rarement le droit européen aura été autant malmené. Les traités prévoient en effet que le choix du président incombe au Conseil européen (chefs d'Etat et de gouvernement) ; le Parlement peut soit confirmer cette décision, soit y opposer son veto. Mais les dirigeants des groupes politiques du Parlement ont tenu à choisir le président de la Commission en

s'appuyant sur une interprétation extensive du traité de Lisbonne. Celui-ci stipule en effet que le Conseil doit « *tenir compte* » des résultats des élections européennes pour effectuer son choix. Les groupes politiques ont alors élaboré un système de *Spitzenkandidaten* (« favoris »), considérant que le candidat du groupe ayant obtenu le plus de voix aux élections européennes de 2014 serait le plus légitime à diriger la Commission. Même si les chefs de file du centre gauche (M. Schulz), des libéraux (M. Guy Verhofstadt) et des Verts (M. Daniel Cohn-Bendit) ont eux aussi apporté un soutien appuyé à M. Juncker, la suprématie du PPE, parti arrivé en tête avec 221 députés, était acquise d'avance.

EN MARS 2014, le PPE, réuni pour les élections primaires à Dublin, désignait donc M. Juncker comme son candidat à la présidence de la Commission. Il entendait sans doute par là récompenser un vieil ami. Cet éminent spécialiste des politiques de copinage a dirigé l'Eurogroupe pendant la crise de 2008 et occupé pendant près de vingt ans le poste de premier ministre du grand-duché de Luxembourg, réputé pour le laxisme de son système financier et pour exempter les multinationales d'impôt sur les sociétés. M. Juncker a dû démissionner en juillet 2013, car il était accusé d'avoir couvert les scandales qui entachaient le Service de renseignement de l'Etat du Luxembourg (SREL) : surveillance illégale, fuite d'informations confidentielles à des fins commerciales, corruption systématique et combines qui rappellent celles de Gladio (3). Au milieu des années 1980, en particulier, une série d'attentats à la bombe avaient visé des bâtiments publics afin d'accroître la tension politique et de nourrir la peur du « rouge ». La responsabilité en reviendrait à la famille royale, qui gangrène ce petit Etat pittoresque. Le SREL

(1) Julian Priestley et Stephen Clark, *Europe's Parliament : People, Places, Politics*, John Harper Publishing, Londres, 2012.

(2) Lire Philippe Lamberts, « La thérapie de choc de l'opacité », *Le Monde diplomatique*, octobre 2015.

(3) Gladio était le nom de l'armée secrète européenne créée en 1948 par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

* Rédactrice en chef de la *New Left Review* (Londres), où une version de ce texte a été publiée en novembre 2014.

AU ROYAUME-UNI

pris à son propre piège

Dès 2011, il a fait voter une loi imposant la tenue d'un référendum – et non d'un simple vote au Parlement – pour la ratification de tout traité transférant de nouvelles compétences significatives aux institutions européennes. Une mesure de nature à désespérer Bruxelles, où l'idée de donner directement la parole aux peuples suscite des cauchemars... En janvier 2013, M. Cameron est allé plus loin encore en s'engageant, dans l'hypothèse où il serait reconduit dans ses fonctions après les élections législatives

à venir, à organiser avant fin 2017 un référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union. Cette consultation se ferait sur la base des résultats de la négociation à entreprendre entre Londres et le Conseil européen. Si le premier ministre estimait avoir été entendu par ses partenaires, il appellerait à voter «oui» à la question : «Le Royaume-Uni doit-il rester membre de l'Union européenne ? ». Dans le cas contraire, il préconiserait le Brexit.

Un euroscepticisme d'intensité variable

EN MAI 2015, le Parti conservateur, déjouant les pronostics, a remporté les législatives avec une majorité absolue des sièges, et M. Cameron s'est retrouvé avec la patate chaude d'une promesse électorale à tenir. Il s'en serait bien passé dans le contexte européen actuel, dominé par les questions des flux massifs de réfugiés et du djihadisme, qui alimentent la poussée de l'extrême droite dans la plupart des pays de l'Union. Le référendum étant devenu inéluctable, il a considéré que mieux valait l'organiser le plus tôt possible pour éviter que le débat ne dégénère au Royaume-Uni – et d'abord au sein du Parti conservateur – et pour qu'il ne provoque pas de rebondissements imprévisibles dans d'autres pays. En particulier en France, où M. François Hollande, candidat non encore officiellement déclaré à sa réélection en 2017, a tout à perdre de l'irruption du débat européen dans sa campagne. Le souvenir du référendum français du 29 mai 2005, qui avait conduit les socialistes à étaler publiquement leurs divisions, reste cuisant... Le calendrier optimal retenu serait un accord

unanime du Conseil européen en février et un vote en juin ou en septembre 2016.

D'intensité variable selon les circonstances, l'euroscepticisme de M. Cameron est culturel et ancré dans l'histoire plutôt que viscéral – contrairement à celui d'un grand nombre de députés conservateurs et de quelques ministres, de la majorité des quotidiens londoniens et surtout de l'UKIP et de son dirigeant Nigel Farage, truculent député européen. Il se situe dans la lignée du célèbre discours, prononcé à Zurich en 1946, dans lequel Winston Churchill recommandait la création d'Etats-Unis d'Europe. Une Europe fédérale, donc, à laquelle le Royaume-Uni apporterait son soutien bienveillant, mais de l'extérieur : «*Nous sommes avec vous, mais pas des vôtres.*»

En rejoignant la Communauté économique européenne (CEE) en 1973, Londres était revenu sur cette orientation stratégique, sans pour autant renoncer à une singularité qui se manifeste par la recherche

permanente de clauses d'exemption (*opt-out*) aux politiques communautaires ; recherche qui avait commencé, mais sans succès, dès le lendemain de l'adhésion. Aujourd'hui, ce pays n'est ni membre de la zone euro ni partie prenante des accords de Schengen, les deux totems qui font la fierté des européistes. Il a bénéficié en 1984 d'une dérogation au mode de calcul de la contribution financière de chaque Etat membre de la CEE, qui s'est traduite par un substantiel rabais (le fameux «chèque britannique»). Au sein des Vingt-Huit, il est l'un des trois Etats – avec la Croatie et la République tchèque – qui n'ont pas signé le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de 2012, également appelé «pacte budgétaire européen».

Sans aller jusqu'à adopter complètement la posture d'un Etat tiers – certains diront *offshore* (2) – dans leur rapport à la construction européenne, les gouvernements britanniques successifs ont cultivé les situations leur permettant d'avoir un pied dedans et un pied dehors, sauf dans les domaines qui leur tiennent réellement à cœur : en premier lieu, le parachèvement du marché intérieur européen ; ensuite, la libre circulation planétaire des capitaux, des marchandises et des services, soit trois des quatre «libertés fondamentales» de l'Union (on a vu plus haut le peu de cas qui est fait de la quatrième, celle de la circulation des personnes) ; et, enfin, le maintien de la position dominante de la City dans les services financiers, y compris pour les transactions en euros.

M. Cameron entend ainsi faire graver dans le marbre de nouvelles exceptions britanniques aux règles communautaires, voire les étendre à l'ensemble de l'Union. La question est de savoir si sa lettre à M. Tusk peut servir de base à un accord de toutes les parties concernées, tant internes qu'externes. M. Cameron s'engage dans sa partie de poker avec un atout non négligeable : pour des raisons variées, aucun des autres gouvernements de l'Union ne souhaite le Brexit. M^{me} Angela Merkel, les dirigeants des Pays-Bas, des pays nordiques, des Etats d'Europe centrale et orientale sont même disposés à aller très loin dans les concessions pour maintenir le cap néolibéral dont Londres est un garant de poids.

Ils craignent que celui-ci ne soit remis en question par la montée en puissance relative de la France et des autres pays méditerranéens, jugés politiquement peu fiables par leurs partenaires.

Pourtant, même pour des alliés fidèles, il existe des lignes rouges à ne pas franchir. Ainsi, pour l'Allemagne, la priorité absolue est la consolidation, à travers une intégration accrue des pays membres de la zone euro, de cet instrument de domination et de perpétuation des politiques d'austérité qu'est la monnaie unique. Ni Berlin ni Francfort, siège de la Banque centrale européenne (BCE), ne peuvent

accepter que ce processus soit entravé par des vetos de Londres, tels que ceux demandés dans le chapitre sur la gouvernance économique. Sur un autre front, les pays de l'Est sont vent debout contre les mesures inscrites dans le chapitre sur l'immigration qui visent directement leurs ressortissants expatriés au Royaume-Uni. Ce point est le plus sensible de tous, en particulier pour la Commission et le Parlement, car, comme on l'a vu, il remet en question une des quatre «libertés fondamentales» du projet européen, au risque de créer un précédent et de permettre la contestation des trois autres. Et voilà que resurgit le spectre du protectionnisme...

Déchirements internes

POUR éviter le Brexit, il semble n'y avoir que deux solutions : soit négocier un nouveau traité, soit, par un instrument juridique approprié (par exemple une déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement), adopter des clauses interprétatives des traités actuels sans les modifier. Dans les deux cas, l'unanimité des Vingt-Huit serait requise, mais la seconde solution permettrait de faire l'économie d'une procédure de révision, puis de ratification, à la fois longue et lourde de dangers ; ce dont ni M^{me} Merkel ni M. Hollande ne veulent entendre parler à la veille des échéances électorales de 2017. Pour rester dans le cadre institutionnel actuel, il faudrait que M. Cameron renonce à ses principales exigences et que, de leur côté, les juristes experts en habillage sémantique de Bruxelles concoctent un document du Conseil européen aux formules ronflantes qui éviterait au premier ministre de se déjuger complètement sans être incompatible avec l'ordre juridique de l'Union. Une voie terriblement étroite...

Dans cette hypothèse, on peut déjà imaginer le déchaînement des partisans du Brexit, comme M. Daniel Hannan, député conservateur au Parlement européen, pour qui M. Cameron a déjà lâché trop de lest dans le contenu de ses revendications, et cela avant même d'entamer la négociation : «*Le Royaume-Uni fait semblant d'exiger des changements et l'Union fait semblant de les étudier. (...) C'est une mise en scène (...)*

permettant à Cameron de dire qu'il a décroché un deal (3). »

Au lieu de s'offrir la promenade de santé qu'il envisageait en 2013, M. Cameron risque de voir son parti se déchirer, et peut-être même son gouvernement : il a accordé par avance la liberté de vote à ses ministres, parmi lesquels on compte une demi-douzaine d'eurosceptiques confirmés. Son éventuel et paradoxal salut ne pourrait venir que des électeurs du Parti travailliste, pour lesquels les éléments de droit social européen, pourtant peu avancés, constituent malgré tout un garde-fou contre la déréglementation sauvage que souhaitent les conservateurs – toutes tendances confondues, cette fois.

M. Cameron avait annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat lors des prochaines élections législatives, qui auront lieu au plus tard en mai 2020. Il n'est nullement assuré qu'il puisse rester à la tête de son pays jusqu'à cette date, tant sont redoutables les inconnues d'une situation dans laquelle il s'est lui-même enfermé. Et qui risque de déboucher sur un Brexit que son successeur aurait à gérer.

BERNARD CASSEN.

(2) Cf. «Le Royaume-Uni, Etat "offshore" de l'Europe?», Mémoire des luttes, 31 janvier 2013, www.mediela.org

(3) *Le Figaro*, Paris, 17 décembre 2015.

la solution ?

détient un enregistrement datant du début des années 2000 dans lequel M. Juncker discute avec le grand-duc Henri de l'implication de son frère, le prince Jean, dans les attentats. Ces révélations sont intervenues début 2013, à la suite d'une enquête parlementaire luxembourgeoise menée parallèlement au procès – longtemps reporté – de jeunes officiers de police mis en cause dans le scandale du *Bommeleeër* (4).

Après les élections européennes de mai 2014, une incertitude demeura un temps : le Parlement parviendrait-il à imposer son candidat au mépris des traités européens ? Mais l'identité de la personne qui trancherait n'a jamais fait l'objet du moindre doute. Dans l'Europe d'après 2011, marquée par l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et les réformes adoptées pour faire face à la crise financière, il allait de soi que seule la chancelière allemande pouvait décider si le *Spitzenkandidat* décrépité du PPE prendrait, oui ou non, la tête de la plus puissante institution européenne. Personne n'a semblé s'étonner que la parole de M^{me} Merkel ait ainsi acquis quasi force de loi au sein de l'Union.

La décision de la chancelière ne fut pas motivée par le souci de défendre l'intérêt national allemand – qui commanderait, par exemple, que le Royaume-Uni reste dans l'Union comme force conservatrice aux côtés de l'Allemagne, alors que la nomination de M. Juncker a fait le bonheur des «eurosceptiques». Elle s'expliquait par la situation de son parti, l'Union chrétienne démocrate (CDU). En Allemagne, une coalition idéologique rassemblant le groupe de presse Springer, le Parti social-démocrate (SPD) et le philosophe Jürgen Habermas a fait savoir qu'il serait scandaleux que le poste ne revienne pas à M. Juncker. Pour le dernier représentant de l'école de Francfort, ne pas nommer au poste de président de la Commission cet homme couvert d'opprobre revenait en effet à «mettre à mort le projet européen» (5). Après avoir sondé l'opinion, M^{me} Merkel a ajusté sa ligne politique de manière à récolter les fruits de la campagne du groupe Springer : elle a apporté son soutien, de poids, à M. Juncker le 30 mai 2014 ; celui-ci a ensuite été désigné par le Conseil européen à la majorité qualifiée le 27 juin 2014.

Survint alors la publication de précieux documents qui détaillaient les milliards de dollars d'allègements fiscaux octroyés par le Luxembourg, avec l'assentiment de M. Juncker, aux entreprises transnationales en Europe. Sans ciller, la majorité des élus lui accordèrent pourtant un vote de confiance le 16 juillet 2014 : avec 422 voix, l'ancien premier ministre du Luxembourg rassembla bien au-delà du PPE. «*M. Juncker est bien notre président*», avait annoncé le social-démocrate Schulz avant d'être lui-même réélu à la tête du Parlement.

AFFIRMER que cette prise de pouvoir extralégale du Parlement équivaut à une démocratisation défierait le bon sens. M. Juncker n'est pas responsable devant l'électorat européen, ni même devant les électeurs qui ont voté pour des candidats de centre droit. Il ne répond en fait que devant celle qui l'a désigné : la chancelière allemande. En témoignent la distribution des postes au sein de sa nouvelle Commission ainsi que la création autoritaire de vice-présidents spéciaux, tous farouches défenseurs de l'austérité, à l'image du ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble.

La gauche unitaire européenne aurait sans doute dû y réfléchir à deux fois avant de légitimer une telle opération en désignant son propre candidat, M. Alexis Tsipras, au poste de président de la Commission. Participer au processus électoral et s'employer à exercer une solidarité transnationale est une chose ; c'en est une autre d'accréditer l'idée que le Parlement rend l'Union plus démocratique. Il n'en a tout simplement pas les moyens. Entièrement organisé autour du processus de codécision, il prive l'Europe de ce dont toute démocratie a le plus besoin : une opposition.

SUSAN WATKINS.

(4) *Bommeleeër* : expression luxembourgeoise signifiant «poseur de bombes». Cf. Lxpol, «What led to early elections in Luxembourg?», 17 juillet 2013, lxpol.wordpress.com

(5) «Jürgen Habermas im Gespräch: Europa wird direkt ins Herz getroffen», *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 29 mai 2014.

Alzheimer,

(Suite de la première page.)

« Pour des raisons économiques, on nivelle les moyens par le bas. Comme il n'existe pas encore de médicaments efficaces, on a surtout besoin de présence humaine ; or c'est justement ce qui manque ! » En 2006, le plan solidarité grand âge présenté par M. Philippe Bas, ministre délégué aux personnes âgées, prévoyait d'aligner en cinq ans le ratio d'encadrement des maisons de retraite sur celui des établissements pour personnes handicapées, soit un professionnel pour une personne accueillie. Cet objectif n'a jamais été atteint, et le plan Alzheimer 2008-2012 du président Nicolas Sarkozy ne l'a pas repris.

« Ce qui se joue ici, c'est l'humanité de notre société ! », déclarait M. Sarkozy le 10 mars 2014 à Nice, lors de l'inauguration de l'Institut Claude-Pompidou (ICP), consacré à la maladie d'Alzheimer (1). La cérémonie, fort mondaine, était orchestrée par M^{me} Bernadette Chirac, présidente de la Fondation Claude-Pompidou. Le bâtiment de quatre étages, à l'allure de résidence luxueuse et sécurisée, réunit plusieurs structures impliquées dans le diagnostic, la recherche et la prise en charge à différents stades des personnes touchées. Comme l'Etat ne pouvait pas financer à lui seul cet ambitieux projet à vocation publique d'un coût de 22 millions d'euros, la Fondation Claude-Pompidou a fait appel à la générosité de ses amis : la milliardaire monégasque Lily Safra – dont le portrait

trône en bonne place dans le hall d'accueil –, la Conny-Maeva Charitable Foundation, M. Bernard Arnault et son groupe LVMH, le couturier Karl Lagerfeld... Lors de l'inauguration, l'ICP était présenté comme un modèle de réussite dans la politique de lutte contre la maladie d'Alzheimer mise en place par M. Sarkozy durant son quinquennat. Une fois les paillettes envolées, cependant, l'institut a dû faire face à une tout autre réalité.

« En six mois, il y a eu quinze décès parmi les résidents ! Les conditions de travail du personnel étaient si dures que les démissions se sont multipliées », raconte M^{me} Monique Dinelli, qui a été infirmière au sein de l'Ehpad de l'ICP géré par la Mutualité française. Elle-même a démissionné au bout de quelques mois, en dénonçant l'incompétence de la direction et des médecins. « L'ouverture a été hâtée pour des raisons politiques. Rien n'était prêt ! » M^{me} Danielle Maroselli a placé son père dans cette structure dès son ouverture ; il est décédé trois mois plus tard. « Je n'ai jamais pu voir les médecins. J'ai eu l'impression d'être ignorée et méprisée. » Elle s'est alors rapprochée d'autres familles de patients en conflit avec les responsables de l'Ehpad. « Nous avons écrit à la direction de la Mutualité française, à M^{me} Chirac, au maire de Nice pour signaler tout ce que nous subissons. Nous n'avons jamais reçu de réponse ! » Les familles dénonçaient l'insuffisance de personnel, une série de dysfonctionnements aux conséquences parfois tragiques, des maltraitements et la

malveillance de la direction. Début décembre 2014, une dizaine d'entre elles déposaient une plainte (toujours en cours) contre la Mutualité française auprès du procureur de Nice. Un an après l'inauguration de l'ICP, M. Joël Derrives, directeur général de la Mutualité française Provence-Alpes-Côte d'Azur, était contraint de se séparer de la directrice et du médecin de l'Ehpad, sans vraiment prendre en considération les plaintes des familles. « Nous avons seulement commis une petite erreur de casting », concède-t-il.

Le plan Alzheimer de M. Sarkozy succédait à deux autres plans gouvernementaux, mais tranchait par son ambition et ses moyens, avec un budget de 1,6 milliard d'euros. Il devait s'achever en 2012, mais a été prolongé de deux ans. Ancienne présidente de l'association de familles France Alzheimer, M^{me} Marie-Odile Desana reconnaît des avancées concrètes grâce à l'amélioration du soutien aux personnes malades et à leurs familles, à l'augmentation des accueils de jour et des plates-formes d'accompagnement et de répit, ainsi qu'à la création de maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades. Mais elle déplore aussi l'insuffisance de moyens humains : « Il y a eu une sous-exécution du volet médico-social du plan. Seuls 41 % du budget de 1,2 milliard qui lui était attribué ont été dépensés. Je suis incapable de dire où sont passés les 700 millions qui manquent ! » Le bilan

de l'accompagnement médical et social apparaît bien en deçà des objectifs annoncés. Ainsi, 60 000 personnes proches des malades, les « aidants », devaient bénéficier d'une formation, mais seules 15 000 ont pu la suivre (2). De son côté, l'Observatoire national de la fin de vie continue de pointer l'absence d'infirmiers durant la nuit dans la très grande majorité des Ehpad. Le plan maladies neurodégénératives 2014-2019 a succédé au plan Alzheimer. Avec un budget très réduit, il comprend également la lutte contre la maladie de Parkinson, contre la sclérose en plaques ou contre la maladie d'Huntington. Plutôt que d'encourager le développement d'un accompagnement humaniste et bienveillant des malades, les politiques

publiques ont préféré privilégier le soutien à l'industrie pharmaceutique dans sa recherche d'un traitement médical – sans résultat jusqu'à aujourd'hui. Premier médicament supposé ralentir les effets de la maladie d'Alzheimer, la tacrine a été retirée de la vente en 2004 à cause de graves effets secondaires. Depuis la fin des années 1990, quatre traitements censés agir sur les symptômes de la maladie sont en vente. Les trois premières molécules (donépézil, galantamine et rivastigmine) sont des anticholinestérasiques, qui augmentent le taux d'un neurotransmetteur impliqué dans le processus de la mémoire. La quatrième (mémantine) agit sur d'autres transmetteurs et peut être associée aux précédents en bithérapie.

99,6 % d'échecs pour les essais cliniques

Dès l'apparition des anticholinestérasiques, la revue médicale indépendante *Prescrire* démontrait leur peu d'efficacité, leurs nombreux effets indésirables, leur dangerosité en cas de prescription durant plus d'un an, et dénonçait leur coût excessif. Elle mettait aussi en garde contre les interactions avec d'autres médicaments qui augmentaient les effets secondaires et les risques de décès. Malgré les critiques, la Haute Autorité de santé (HAS) publiait en 2008 une recommandation qui maintenait leur remboursement, avec un service médical rendu jugé important (3). Le Formindep, une association de médecins « pour une formation et une information médicales indépendantes », déposait alors un recours devant le Conseil d'Etat en soulignant la partialité des membres du groupe de travail de la HAS. L'association avait découvert des conflits d'intérêts majeurs touchant la moitié des 24 experts, ceux-ci entretenant des liens avec les laboratoires qui produisaient les médicaments anti-Alzheimer.

En 2011, la commission de la transparence de la HAS réévaluait donc ces médicaments avec un nouveau groupe d'experts indépendants. M. Philippe Nicot, membre du Formindep, a participé à cette réévaluation : « Il y a eu une dégradation extrêmement sévère de la note des médicaments. Le service médical rendu est devenu faible, abaissant le taux de remboursement à 15 %. A une voix près, il devenait insuffisant. Cela a eu un impact immédiat et la prescription de ces médicaments a chuté. Chaque année, la Sécurité sociale économise désormais 130 millions d'euros. Notre association a suggéré que cet argent serve à embaucher du personnel dans les Ehpad ; nous n'avons jamais eu de réponse. »

Pour plaider leur cause, les laboratoires ont fait appel au Pr Jean-François Dartigues. Ce neurologue à l'Institut des maladies neurodégénératives du centre hospitalier universitaire de Bordeaux, qui fut membre du premier groupe d'experts de la HAS, a reconnu des liens avec les principaux laboratoires impliqués dans les médicaments anti-Alzheimer (4) – notamment pour le financement de l'étude épidémiologique Paquid (5), qu'il dirige depuis plus de vingt ans –, mais a toujours affirmé défendre ces traitements par conviction. M. Bruno Dubois, professeur de neurologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et directeur de l'Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer, à Paris, a lui aussi reconnu des conflits d'intérêts (6), avant d'avouer au sujet de ces médicaments : « Je sais bien qu'ils ne servent à rien. Mais je suis obligé de dire qu'ils servent un peu, car sinon, ça désespère le malade. » Il mène actuellement des essais sur le donépézil – l'un des trois anticholinestérasiques – pour démontrer son efficacité dans le traitement de malades diagnostiqués avant l'apparition des premiers symptômes. La société pharmaceutique américaine Pfizer, qui commercialise le donépézil, soutient cet essai et finance aussi l'importante étude « Insight », qu'il dirige.

- (1) LeParisien.fr, 12 mars 2014.
- (2) Indicateurs de suivi du plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), www.securite-sociale.fr
- (3) La maladie d'Alzheimer étant une affection de longue durée (ALD), les médicaments continuent à être remboursés à 100 % par la Sécurité sociale.
- (4) « Controverse : pour ou contre les anticholinestérasiques », congrès 2008 des Journées de neurologie de langue française, http://archives.jnlf.fr
- (5) « Personnes âgées Quid », étude de cohorte constituée en 1988 pour suivre à long terme en Aquitaine plus de 3 000 sujets âgés de plus de 65 ans.
- (6) « Interception », France Inter, 11 janvier 2015.

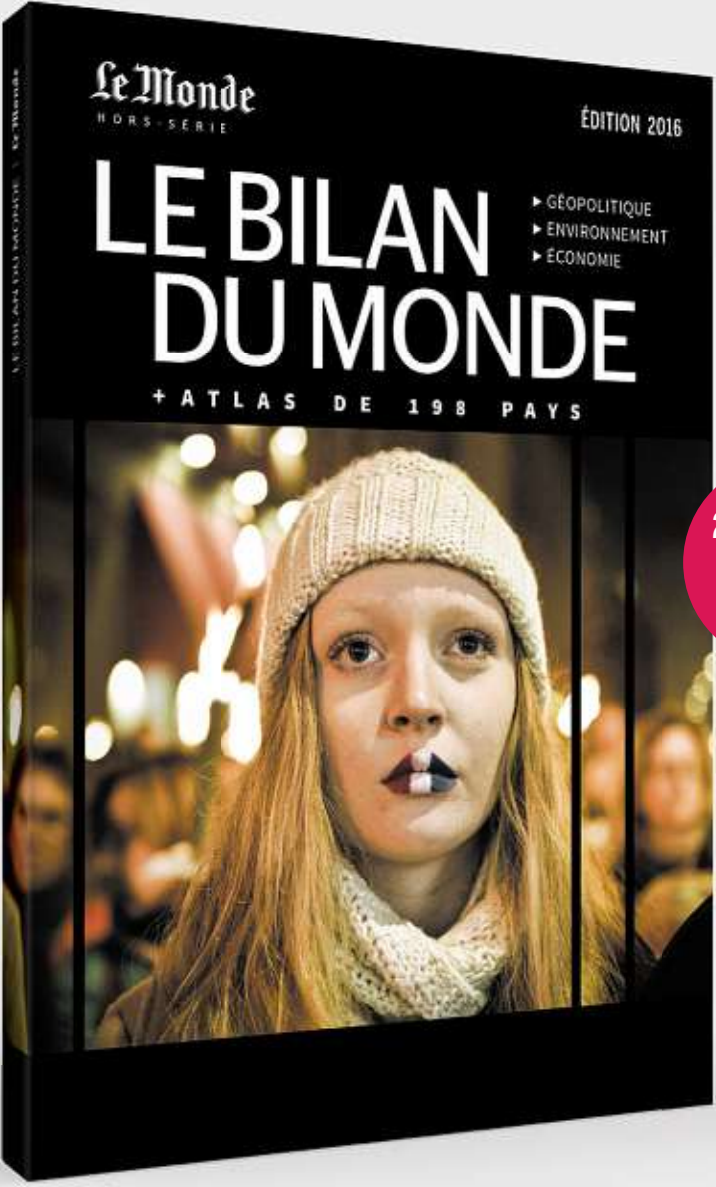
« Excellent investissement anticrise »

LEURS INVESTISSEURS, les sociétés en conseil de gestion de patrimoine promettent des taux de rentabilité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) compris entre 4 et 6 %, avec une fiscalité quasi nulle. « Investir en Ehpad : la solution à fort rendement ! Un marché en plein essor ! », promet ainsi la société P&F Management. « L'Ehpad s'avère un excellent investissement anticrise », clame un site Internet spécialisé. Les promoteurs immobiliers et les grands groupes gestionnaires de ce type d'établissements multiplient les appels à investir dans un domaine où le déficit chronique de places permet de spéculer sans scrupules.

Sur les 7 400 Ehpad répertoriés en 2014, 45 % étaient publics, 30 % privés non lucratifs et 25 % commerciaux (1). Ces derniers tendent à accroître leur part de marché. Le chiffre d'affaires d'Orpéa, numéro un des groupes gestionnaires d'établissements, a grimpé à 1,95 milliard d'euros en 2014, soit une progression de 21 % par rapport à 2013, et son bénéfice net a augmenté de 16,6 %. Si, dans les établissements publics, le tarif mensuel du séjour restant à la charge du patient et de sa famille une fois les aides déduites varie entre 1 000 et 1 500 euros, il peut monter jusqu'à 3 000 ou 4 000 euros dans le privé. Ce prix très élevé n'est pas pour autant une garantie de bientraitance, comme le montre le film documentaire *Flore* (2014), du réalisateur Jean-Albert Lièvre, qui a suivi la dégradation très rapide de sa mère diagnostiquée Alzheimer dans un établissement de luxe de la région parisienne.

PH. B.

(1) « Répartition de l'offre d'hébergement en établissements médicalisés en France en 2014 », juin 2014, www.lesmaisonsderetraite.fr



220 PAGES
12 €

UN ATLAS EXHAUSTIF Pour chacun des 198 pays du monde, les chiffres-clés (population, PIB, émissions de CO₂...), une carte et une analyse politique et économique de l'année par les correspondants du *Monde*.

INTERNATIONAL Le monde face à Daech. L'organisation Etat islamique déploie ses tentacules jusque dans les rues de Paris ; les grandes puissances se coalisent, mais peinent à surmonter leurs divergences d'intérêts.

PLANÈTE L'accord mondial de la COP21 pour lutter contre le réchauffement climatique et l'entente internationale pour stopper l'épidémie d'Ebola en Afrique, meilleures nouvelles de l'année.

ENTREPRISES Scandale Volkswagen, crise sociale à Air France, déboires de la filière nucléaire française, les feuillets « business » de l'année 2015.

FRANCE Du pacte de compétitivité au pacte de sécurité, François Hollande change de priorité tandis que le Front national impose ses thèmes dans les urnes et dans le débat public.

IDÉES Olivier Roy, Michel Onfray, Louis Maurin... les textes publiés dans *Le Monde* qui ont marqué l'année 2015.



En partenariat avec

LES ROMS, LAISSÉS-POUR-COMPTE DE LA TRANSITION POSTCOMMUNISTE

En Roumanie, tous propriétaires... ou presque

Plus de vingt-cinq ans après la chute de Nicolae Ceausescu, la restitution des logements nationalisés s'éternise en Roumanie. Ayant choisi de rendre les biens plutôt que d'indemniser les propriétaires, les autorités expulsent les locataires, aux premiers rangs desquels figurent souvent des Roms.

PAR
NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
JULIA BEURQ *

A 58 ANS, M^{me} Maria Ursu, locataire comme tous ses voisins, a été bouleversée par son expulsion. Le 15 septembre 2014, à Bucarest, les 25 familles du numéro 50 de la rue Vulturilor ont été forcées de quitter les modestes bâtisses qu'elles louaient à l'Etat depuis presque vingt ans. Une grande tôle en aluminium a été installée pour bloquer l'accès à la petite allée où rôdent les souvenirs de ces familles roms.

Dans ce quartier populaire proche du centre-ville, les petites maisons basses et en mauvais état sont revendiquées l'une après l'autre par leurs anciens propriétaires. M^{me} Ursu savait qu'un jour elle aussi devrait quitter les lieux. Mais pour aller où ? Avec un salaire de 800 lei (180 euros), cette assistante sociale dans une maison de retraite n'a jamais pu louer un appartement au prix du marché, et encore moins en acheter un. Aujourd'hui, le rêve de sa génération, devenir propriétaire, semble bien loin. Depuis plus d'un an, elle et quelques-uns de ses voisins campent donc sur le trottoir devant leur ancien logement. Leurs baraques sont recouvertes par des banderoles dont les slogans résument les enjeux de leur situation : « Un logement, quelle que soit ton ethnie », « A bas la mafia immobilière ».

Le sort des habitants de la rue Vulturilor éclaire d'un autre jour la politique du « tous propriétaires » choisie par les responsables qui ont gouverné après la chute du communisme. Certes, la Roumanie a désormais le taux de propriétaires le plus élevé d'Europe (1). Ce record s'explique par le poids important des maisons individuelles en milieu rural, mais surtout par la vente massive à leurs locataires des appartements que détenait l'Etat. Au début des années 1990, contre toute attente, M. Ion Iliescu, le premier président de l'après-communisme, a autorisé leur mise en vente à un prix très attractif. La municipalité de Bucarest affirme que 95 % d'entre eux ont été rachetés par ceux qui les occupaient. Mais les



MEDIAFAX FOTO

OCTAV GANEA. – Un homme endormi dans une voiture, rue Vulturilor, Bucarest, septembre 2014.

plus pauvres, dont les Roms, n'en ont jamais eu les moyens et sont à la merci d'une expulsion.

C'est en 1948 que le régime communiste a lancé un programme de nationalisations qui concernait les grandes entreprises, les banques, mais aussi les logements. On estime qu'entre 1950 et 1989 plus de 400 000 biens immobiliers ont été versés dans le parc public (2). Après la chute de Nicolae Ceausescu, en 1989, l'Etat s'est retrouvé à la tête d'un immense patrimoine. A Bucarest, la Société de construction, de réparation et de gestion de logements (Icral) (3) a dû administrer environ 450 000 habitations, principalement celles qui avaient été nationalisées, mais aussi les blocs, ces grands immeubles à l'architecture caractéristique du régime de Ceausescu, construits par l'Etat à partir de 1975.

Dès lors, les gouvernements successifs ont fait face aux revendications de propriétaires spoliés. Après de longues tergiversations, et surtout sous la pression de l'Union européenne, le Parlement a accouché en 2001 de la loi 10. A la différence d'autres pays d'Europe centrale qui ont choisi des mécanismes de compensation financière (*lire l'encadré ci-dessous*), la Roumanie a décidé de rendre leurs biens aux anciens propriétaires ou à leurs ayants droit. L'indemnisation a été réservée aux cas où la restitution n'était plus possible.

Certaines maisons aiguisent l'appétit des promoteurs

La loi 10 prévoyait une forme de protection des locataires en obligeant les propriétaires ayant récupéré leur bien à conclure avec eux un contrat de location de cinq ans. Cette disposition devait laisser aux autorités le temps de reloger les

anciens locataires. Le texte oblige aussi l'Administration du fonds immobilier (AFI) à proposer une solution de rechange aux expulsés. Mais les pouvoirs publics n'ont pas anticipé les restitutions et sont aujourd'hui débordés. Ces locataires font figure de laissés-pour-compte de la transition postcommuniste. Selon les militants, plusieurs milliers de personnes auraient été expulsées dans la capitale roumaine.

On mesure mieux la précarité dans laquelle elles se retrouvent quand on connaît les délais d'attente pour obtenir un logement social : à Bucarest, environ 10 000 dossiers sont en souffrance ; 3 442, au bas mot, concernent directement les expulsés ou ceux en passe de l'être (4). Dans cette ville de 1,9 million d'habitants, le parc social ne comptait en 2015 que 1 516 logements, tous occupés. La municipalité de Bucarest rétorque qu'elle n'a pas les moyens d'en construire davantage. Un argument irrecevable pour M^{me} Veda Popovici, l'une des fondatrices du Front commun pour le droit au logement (FCDL), créé en mars 2014 : « *Ce n'est pas une question d'argent, mais de priorités. La mairie préfère refaire l'isolation thermique des blocs pour s'attirer les faveurs des électeurs plutôt que de construire des logements pour les plus pauvres. Ce n'est que dans des élans démagogiques ou dans des cas de force majeure qu'elle fait l'acquisition de logements.* » Ainsi, lorsque le centre historique a été rénové dans un but touristique, la mairie a relogé les centaines d'habitants de ce quartier autrefois populaire et vivant dans des logements sociaux en périphérie de Bucarest.

De son côté, le gouvernement estime avoir rempli ses obligations en 2015 avec « *2 800 logements* », selon M. Cezar Soare, secrétaire d'Etat au ministère du développement régional et des administrations publiques. Ces propos font s'étrangler les militants. « *C'est infime par rapport aux besoins du pays* », rétorque M. Victor Vozian, du FCDL.

En réponse aux demandes de logement pérenne de la communauté de Vulturilor, la mairie du 3^e arrondissement n'a proposé que des solutions temporaires, et notamment une allocation de 900 lei (200 euros) censée financer six mois de loyer chez un particulier. Une aide refusée par certains, ce qu'on leur reproche ouvertement : « *Vous préférez vraiment rester à la rue ?* », leur demandait M^{me} Carmen Ivanoui, la directrice de l'AFI, lors d'une réunion informelle. Une insinuation que M^{me} Mariana Otest, 32 ans, ne laisse pas passer : « *J'ai cherché un appartement sur le marché, soutient-elle. Mais, à partir du moment où je dis que je suis rom, je n'ai aucune chance d'en obtenir un.* » Dans sa communauté, tous subissent un racisme décomplexé, en particulier quand il s'agit de logement.

Autre point névralgique de la lutte contre les expulsions : le quartier Rahova-Uranus, derrière la Maison du peuple. Entre le marché aux fleurs, une usine de bière à l'abandon et des entrepôts de brique rouge – transformés récemment en espace de création artistique –, plusieurs belles bâtisses bourgeoises du début du XX^e siècle font l'objet de restitutions. M^{me} Cristina Eremia s'est

érigée en porte-parole de la communauté rom. Cette jeune femme qui a déjà assisté à l'expulsion de plusieurs de ses voisines s'en prend à l'Etat : « *On se demande pourquoi les Tziganes souffrent d'une mauvaise image ; mais quand ils sont intégrés, on leur prend leur logement ! D'une certaine manière, l'Etat crée ses propres délinquants.* »

Des affairistes peu scrupuleux profitent des failles juridiques sur la question des restitutions. M^{me} Eremia et son mari estiment en avoir fait les frais. En 2011, ils ont déjà perdu La Bomba, un local transformé en espace socioculturel qui dynamisait le quartier. Aujourd'hui, c'est leur maison, partagée avec quatre autres familles, qui est menacée. Tous les locataires ont intenté un procès à l'ancien propriétaire ; un recours qui permet de repousser l'expulsion jusqu'au jugement définitif. Pour M^{me} Eremia, « *le problème ne vient pas des anciens propriétaires, mais de la mafia immobilière. La mairie délivre de faux certificats de propriété, des juges et des procureurs donnent raison aux corrompus* ». Car les terrains et les maisons proches du centre-ville, comme celle de M^{me} Eremia, valent souvent des millions d'euros et aiguisent l'appétit des promoteurs immobiliers.

Ainsi, certains cabinets d'avocats se sont spécialisés dans le rachat des droits des anciens propriétaires. Comme la procédure de restitution est longue, ceux-ci préfèrent accepter l'argent de ces intermédiaires plutôt que d'attendre leur bien et d'avoir à gérer les anciens locataires. Au 50, rue Vulturilor, l'immeuble a par exemple été acquis par un homme d'affaires norvégien avant que les locataires en soient expulsés.

Paradoxalement, de nombreux anciens propriétaires se plaignent eux aussi de cette « mafia immobilière ». C'est le cas de M^{me} Marina Ghelber, dont la famille appartenait à l'intelligentsia roumaine. Professeuse de français à Paris depuis 1976, elle n'a jamais réussi à récupérer les droits de propriété de la maison de sa mère à Bucarest. En effet, la loi sur les restitutions contredit des dispositions antérieures, notamment la loi 112 de 1995, qui a autorisé les locataires à racheter à prix modique le logement qu'ils occupaient. Résultat : les tribunaux roumains débordent de litiges entre les bénéficiaires potentiels des restitutions et les locataires qui ont accédé à la propriété par le rachat.

Une loi destinée à favoriser les amis du président

Au fil des ans, M^{me} Ghelber a compris qu'elle ne se battait pas contre les bonnes personnes. La famille de locataires qui avait prétendument racheté sa maison n'était en fait qu'un prête-nom pour M. Viorel Hrebenciuc. Cette éminence grise du Parti social-démocrate, proche de M. Iliescu, avait détourné la loi 112 pour acquérir illégalement de nombreux biens. A l'époque, beaucoup y avaient vu un moyen pour le président Iliescu de favoriser ses amis politiques en leur permettant d'acheter pour une bouchée de pain les luxueuses villas qu'ils occupaient. Aujourd'hui, M. Hrebenciuc est impliqué dans une affaire de restitution illégale de forêts pour un préjudice de 303 millions d'euros.

Il n'est pas seul dans ce cas. De nombreuses enquêtes du parquet national anticorruption concernent des restitutions illégales opérées par des membres de l'Autorité nationale pour la restitution des propriétés (ANRP). M^{me} Alina Bica, ancienne chef du parquet antiterroriste et membre de l'ANRP, est par exemple soupçonnée d'avoir surévalué un terrain et versé une indemnisation de 62 millions d'euros à un homme d'affaires proche du pouvoir. Ainsi, les anciens propriétaires se retrouvent eux aussi victimes de cette situation. A Bucarest, sur les 43 155 demandes de restitution déposées en 2001, 16 548 attendent encore d'être traitées.

(1) En 2013, selon Eurostat, 95,6 % des ménages étaient propriétaires de leur logement.

(2) Commission des abus de la Chambre des députés, 2000.

(3) Cette institution administrait les biens nationalisés sous le communisme. En 1989, elle a pris le nom d'Administration du fonds immobilier (AFI).

(4) Sources : mairies d'arrondissement de Bucarest et AFI.

Ailleurs en Europe centrale...

Tous les anciens pays du bloc soviétique se sont penchés sur la question des expropriations au début des années 1990 : fallait-il ou non restituer les biens nationalisés durant l'après-guerre ? Trois types de réponses ont été apportés à cette question : la restitution, la compensation ou le statu quo. A l'image de la Roumanie, plusieurs pays ont choisi de rendre les biens quand cela était encore possible, mais avec certaines restrictions. En Bulgarie, par exemple, la loi limitait la restitution aux logements relevant du patrimoine public ; ceux qui avaient été revendus aux locataires avant la chute du communisme en étaient exclus. En Moldavie, seules les victimes de la répression politique ont pu demander à les récupérer.

Lorsque la restitution n'était pas possible, certaines législations ont prévu des compensations. Celles-ci pouvaient soit être financières (Bulgarie et Moldavie), soit prendre la forme de titres ou d'obligations d'Etat (Macédoine et Slovaquie) ou de parts sociales dans une entreprise publique (Albanie et Bulgarie).

Pour leur part, la Pologne et la Hongrie ont préféré dédommager les anciens propriétaires, tout en instaurant un plafond ; elles ont ainsi favorisé les locataires.

Enfin, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie ont choisi de ne pas légiférer du tout sur la question. La Russie et l'Ukraine ont exclu toute indemnisation ou restitution, sauf si la nationalisation du bien avait dérogé à la législation de l'époque.

J. B.

RECONNU PAR LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, MAIS PAS PAR LES NATIONS UNIES

Le sport, nouvelle vitrine du Kosovo

Depuis qu'il a proclamé son indépendance, en 2008, le Kosovo tente de prouver sa viabilité et sa légitimité. Mais ce territoire enclavé, miné par la corruption et maintenu à flot grâce à une assistance extérieure, peine à obtenir une pleine reconnaissance internationale. Pour y parvenir, il a fait du sport sa principale arme.

PAR FLORIAN GAUTIER *

RECONNU en tant qu'Etat par une centaine de pays seulement, le Kosovo est encore loin d'être admis à l'Organisation des Nations unies (ONU). Au sein même de l'Union européenne, cinq gouvernements contestent son indépendance ou les moyens qui lui ont permis d'y parvenir. En novembre dernier, il a par exemple échoué à entrer à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), faute d'obtenir le soutien des deux tiers de ses pays membres. En revanche, il a été admis sans grande difficulté, le 9 décembre 2014, au sein du Comité international olympique (CIO). Ses dirigeants misent sur le sport pour gagner en légitimité, le CIO étant lui-même devenu observateur à l'ONU en 2009. Dans les instances sportives officielles du pays, deux discours s'opposent, et les dénégations en disent parfois plus long que les affirmations.

« Nous faisons du sport, pas de la politique ! », martèle ainsi M. Besim Hasani, président du Comité national olympique. Selon lui, la situation est plus détendue depuis l'admission du Kosovo

comme 205^e pays membre du CIO et 50^e membre des Comités olympiques européens. En juin 2015, les athlètes kosovars ont pu défiler sous leur drapeau à Bakou, en Azerbaïdjan, lors des premiers Jeux européens. Un aboutissement pour celui qui créa le Comité national olympique du Kosovo dès 1992, après l'élection d'Ibrahim Rugova à la présidence de ce qui était alors une région autonome de la Serbie. Derrière son bureau décoré des anneaux olympiques, l'ancien dirigeant de la Fédération kosovare de karaté rend hommage au président du CIO, M. Thomas Bach : « *Nous ne sommes pas membres de l'ONU, malgré notre demande d'adhésion. Je pense que la décision prise par le CIO et par le président Thomas Bach marque une grande différence entre politique et sport. Ils veulent que le sport et la politique soient des domaines séparés. Et j'en suis très heureux. Parce que si la décision était liée à l'ONU, nous aurions dû attendre des années que la Russie renonce à son veto. Et nous aurions perdu beaucoup d'athlètes qui n'auraient eu aucune perspective d'avenir.* »

« Match de la paix » avec la Serbie ?

TOUT est une question de contexte. M. Erolld Belëgu s'oppose à cette vision des choses – ou, du moins, il s'y opposait jusqu'à l'admission de la Fédération kosovare de basket-ball, qu'il préside, au sein de la Fédération internationale de basketball (FIBA), en mars 2015. En 2008, après avoir essuyé plusieurs échecs dans sa quête d'intégration mondiale, il dénonçait l'instrumentalisation du sport : « *Maintenant, ça devient purement poli-*

tique. Ceux qui prétendent que sport et politique ne sont pas liés sont des naïfs (1). » Pour accréditer sa thèse, il dénonçait une mainmise serbe sur la FIBA : « *Borislav Stankovic, secrétaire général de la FIBA de 1976 à 2002, puis secrétaire général émérite, est serbe.* »

Après la guerre et l'intervention occidentale de 1999, la Serbie n'a pas reconnu l'indépendance de son ancienne province, sur laquelle elle revendique toujours la souveraineté. En 2008, le



NERY GABRIEL LEMUS. – « Thank You for the Game » (Merci pour la partie), 2013

grand voisin a même exercé des pressions sur la Fédération internationale de football association (FIFA) et sur l'Union des associations européennes de football (UEFA) pour faire annuler un match amical qui devait opposer le Kosovo à l'équipe olympique de football du Brésil. Quoiqu'une reconnaissance reste hors de question, les deux gouvernements ont normalisé leurs relations en 2013, sous l'égide de l'Union européenne, à travers un accord prévoyant la prise en compte des intérêts de la minorité serbe du nord du Kosovo, complété le 25 août 2015 par un nouveau texte.

Si la politique influe sur le sport, le sport représente souvent la continuation de la politique par d'autres moyens. M. Fadil Vokrri, président de la Fédération kosovare de football et dernier joueur local à avoir fait partie de l'équipe de Yougoslavie, l'a bien compris. Il plaide pour une rencontre sportive entre les deux voisins : « *Il faut que l'on joue ce match, que l'on pourrait l'appeler le "match de la paix".* » Non encore reconnu par la FIFA – le comité exécutif doit se prononcer en mars 2016 –, le Kosovo peut tout de même disputer des matchs amicaux depuis mars 2014 et sa première rencontre face à Haïti (0-0).

La reconnaissance de cette fédération pose, là encore, des problèmes d'ordre politique. Tous les joueurs nés ou ayant des parents nés au Kosovo pourront intégrer les rangs de cette sélection. C'est la première fois que ce cas de figure pourrait

se produire : les joueurs kosovars ayant fui la guerre n'ont jamais pu choisir entre leur pays d'adoption et leur pays d'origine, puisque celui-ci n'existait pas officiellement. Les équipes de Suisse et d'Albanie pourraient ainsi perdre plusieurs joueurs de talent, tels que Xherdan Shaqiri, Granit Xhaka, Valon Behrami ou Lorik Cana. De même, un skieur de l'équipe slovène et un lutteur de l'équipe d'Albanie ont déjà annoncé vouloir concourir sous les couleurs du Kosovo.

« Les Kosovars célèbrent probablement l'événement le plus important depuis leur déclaration d'indépendance », affirmait M. Petrit Selimi, le vice-ministre des affaires étrangères, lors de l'admission au CIO, en 2014. M. Hasani détaille le nouveau rayonnement de son pays : « *En athlétisme, nous avons couru pour la première fois aux championnats du monde à Pékin, en 2015, et nous étions reconnus. Nous avions un athlète. Ce n'était pas un honneur uniquement pour l'athlète, mais aussi pour tout le pays. Nous avons aussi pris part aux Jeux européens à Bakou. Nous avons remporté la médaille de bronze de judo grâce à Nora Gjakova. Personne ne s'attendait à ce que nous remportions une médaille et tout le monde en a parlé.* » Son émotion est palpable lorsqu'il affirme : « *Grâce au sport, notre nation a une raison d'être fière, et il n'y en a pas beaucoup d'autres. Si un journaliste me demande de quoi nous, Kosovars, pouvons être fiers, je lui répondrai : "Le sport."* »

Beaucoup attendent la consécration que représentera la participation aux Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro. Cinq milliards de téléspectateurs auront les yeux tournés vers le Brésil ; ils pourront voir défiler le drapeau du Kosovo, entendre son hymne. Une occasion unique de faire parler du pays et de voir briller un Kosovar sur les écrans du monde entier. Meilleur espoir de médaille : la judoka Majlinda Kelmendi, double championne du monde et championne d'Europe dans la catégorie des moins de 52 kilos. Elle a naguère combattu sous les couleurs de l'Albanie. A l'heure de représenter son pays, elle ne cache pas la pression qui pèse sur ses épaules : « *Je vais essayer de ne pas penser à tous les Kosovars qui me regarderont et qui attendront que je gagne.* »

Les instances sportives obligent le pays hôte d'une compétition à accepter le passeport du Kosovo. Pourtant très critique à l'égard d'une indépendance qu'elle ne reconnaît pas, la Russie a dû accueillir les athlètes kosovars lors des championnats du monde de judo, en 2014, et remettre une médaille d'or à Kelmendi. Toutefois, l'arène sportive rivalise avec l'arène géopolitique sans s'y substituer complètement. Le Brésil accueillera ainsi les athlètes kosovars sous le drapeau qu'ils revendiquent... alors même qu'il ne reconnaît pas ce pays – du moins pas encore, car les dirigeants de l'ancienne région autonome espèrent bien profiter de l'occasion pour nouer des liens diplomatiques.

A bien des égards, ce conflit politico-sportif ressemble à celui qu'ont connu le Timor-Leste, le Soudan du Sud ou la Palestine. Si cette dernière est reconnue par la FIFA et par le CIO, plusieurs autres comités internationaux se déchirent à son sujet, puisqu'elle n'a pour l'heure qu'un statut d'observateur au sein de l'ONU. Le Timor-Leste est membre de la FIFA et le Soudan du Sud, du CIO. Le président du Comité national olympique du Soudan du Sud, M. Wilson Deng Kuoiror, a été le premier à tirer des conclusions politiques de cette reconnaissance : « *Nous avons la certitude que ce jour historique où nous sommes reconnus par le CIO sera un moyen de promouvoir la réconciliation.* » La diplomatie du sport ne peut plus être sous-estimée.

(1) Sur le site Kosovo 2.0.



Les Amis du
MONDE diplomatique

Rejoignez Zinc, le nouveau réseau social animé par Les Amis du Monde diplomatique : zinc.mondediplo.net

RÉGIONS

AIX-EN-PROVENCE. Le 1^{er} février, à 20h30, au cinéma Le Mazarin, projection-débat du film *Je lutte donc je suis*, en présence du réalisateur Yannis Youlountas. En partenariat avec Les Déconomistes. (Dany Bruet : d.bruet@orange.fr)

ALÈS. Le 2 février, à 20h30, au cinéma Ciné planète, projection du film de Bo Widerberg *Joe Hill*, suivie d'un débat. (Bernard Souyris : amd30@orange.fr)

ANGOULÊME. Le 8 février, à 20h30, à la Maison des peuples et de la paix, 50, rue Hergé : « café-Diplo » sur le thème « Perdre en liberté sans gagner en sécurité ». (patrickbouthinon@orange.fr)

AUDE. Le 4 février, à 20h30, au cinéma Le Colisée à Carcassonne : projection du film d'Ana Dumitrescu *Même pas peur*, suivie d'un débat. En partenariat avec les Amis du Cinéoch'. Le 10 février, à 20h45, salle de la Tour à Pennautier, rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L'Empire de la surveillance* (Galilée). En partenariat avec la mairie de Pennautier. Le 13 février, à partir de 18 heures, salle de la Tour et théâtre Na Loba à Pennautier, soirée à propos du numéro de *Manière de voir* « Afrique, enfer et eldorado » : conférence de Jean-Christophe Servant, apéro dînatoire et soirée dansante proposés par l'association Métis Congo ; *Au nom du père, et du fils, et de J. M. Weston*, spectacle par l'Association théâtre populaire (ATP) de l'Aude. Réservation recommandée : atp.aude@orange.fr et 04-68-69-53-65. (Bernard Dauphiné : amd11@free.fr)

AVIGNON. Le 12 février, à 20h30, au cinéma Utopia-Manutention : projection du film de Malek Bensmail *Contre-Pouvoirs*, suivie d'un débat animé par Denis Sieffert sur la liberté de la presse. (José Ruiz : ruiz-bouqueyran@wanadoo.fr)

BELFORT. Le 12 février, à 20h30, à la Maison du peuple : « Etat d'urgence, déchéance de nationalité, lois scélérates ? », avec Olivier Le Cour Grandmaison. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

CLERMONT-FERRAND. Le 6 février, à 17 heures, au café Les Augustes, 5, rue Soules-Augustins : « Histoire de Berlin, histoires de Berlin : retour de voyage ». (Carola Kaufmann : xaphi@orange.fr)

COLMAR. Le 5 février, à 20 heures, au centre Théodore-Monod : « Les habits neufs du Front national », avec Magali Boumaza. (Mathias Herrgott : amdcolmar@gmail.com) et <http://rencontresciencescolmar.blogspot.fr>

GIRONDE. « Cafés-Diplo » : le 2 février, à 19 heures, dîner-débat, salle Aragon à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, à partir de l'éditorial de Serge Halimi « Le Front national verrouille l'ordre social » (janvier 2016) ; le 17 février, à 20h30, au café de l'Orient, place François-Mitterrand à Libourne ; et le 24 février, à 19h30, au Poulailler, place du 14-Juillet à Bègles. (Jean-Dominique Peyrebrune : amis.diplo33@gmail.com)

GRENOBLE. Le 2 février, à 20h30, à la Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieux : « Climat, la mobilisation se poursuit ». (jacques.toledano@wanadoo.fr)

GUADELOUPE. Le 12 février, à partir de 18 heures, au cinéma Robert-Loyson, Le Moule, première édition de la Nuit du film engagé (projections et débats). En partenariat avec la ville du Moule et Radyo Tanbou. Programme complet sur le site de l'association. (Daniel Matias : danimaginaire@yahoo.fr et 06-90-08-15-25)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 6 février, à 10 heures, au bar-restaurant Le Brin d'appétit, 19, rue Pierre-Bérégovoy : « café-Diplo » autour de l'article de Benoît Bréville « Haro sur Schengen » (janvier 2016). (michelmerle154@laposte.net)

LAVAL. Le 5 février, à 19 heures, au Méridional, 114, rue du Pont-de-Mayenne, « café-Diplo » : « De l'Etat de droit à l'Etat de sécurité », à partir de l'article de Jean-Jacques Gandini « Vers un état d'exception permanent »

(janvier 2016). (Marion Le Guillou : lg_marion@hotmail.fr et Patrice Morin : patrice.morin16@orange.fr)

LYON. Le 19 février, à 19 heures, mairie de Lyon 3^e, salle Eugène-Brouillard, 215, rue Duguesclin : « Pour une presse libre », avec Pierre Rimbart. En partenariat avec Réseau salariat. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

METZ. Le 11 février, à 18h30, petite salle des Coquelicots, 1, rue Saint-Clément, « café-Diplo » : « Le terrorisme, autodestruction des sociétés industrielles ? ». Le 25 février, à 20 heures, au cinéma Caméo-Ariel, 24, rue du Palais : projection du film de Sébastien et Ayméric Bonetti *A Bure pour l'éternité*, suivie d'un débat. En partenariat avec les Amis de la Terre, les Colibris et l'association Sortir du nucléaire. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

MONTPELLIER. Le 18 février, à 20 heures, salon du Belvédère au Corum : « La décroissance, un projet pour en finir avec l'économie ? », avec Serge Latouche. (Janine Robert : amis-diplo34@orange.fr)

NICE. Le 23 février, à 19h30, au café O'Quotidien, 2, rue Martin-Seytourt : « café-Diplo » autour d'un article du *Monde diplomatique* de février 2016 et discussion de l'idée reçue « L'austérité est le seul remède à la crise ». (Zsolt Geller : diplo@geller-conseil.eu)

ORLÉANS. Le 4 février, à 20 heures, à la Maison des associations : « Le profit ne doit pas effacer la pensée autonome ! », à partir de l'article de Gérard Mordillat « Le sujet ! le sujet ! le sujet ! » (janvier 2016). Sur Radio Campus-Orléans 88,3 : le 9 février, à 19 heures, dans l'émission « A bâtons rompus », présentation du *Monde diplomatique* du mois ; les 11 et 25 février, à 7h40, chronique « Un autre regard » dans « Les matinales ». (André Chassaing : lesamdorleans@laposte.net)

PAU. Les 11 et 12 février, à l'amphithéâtre de la présidence de l'université : deuxièmes rencontres Anthro-Pau-Logiques sur le thème de l'engagement du chercheur, de l'artiste, du politique, du syndicaliste. (Pierre Arrabie-Aubière : p.arrabieaubies@no-log.org)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent le 3^e jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (André Bordas : am.bordas@laposte.net)

RENNES. Le 2 février, à 18 heures, université Rennes-II (amphi L1) : conférence sur le grand marché transatlantique, avec Pierre Rimbart. Rencontre organisée avec le collectif Stop-Tafta de Rennes. Le 25 février, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc : « café-Diplo » autour du dossier « Amérique latine, pourquoi la panne ? » (janvier 2016). (yves.paris-tad@wanadoo.fr)

SAINT-BRIEUC. Le 26 février, à 20h15, au cinéma Club 6, 60, boulevard Georges-Clemenceau : projection du film de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat *Les Nouveaux Chiens de garde*. (Roland Favier : fame973@gmail.com)

TOULOUSE. Le 11 février, à 20h30, salle du Sénéchal : « Etat d'urgence et libertés fondamentales », avec Laure Ortiz. Le 16 février, à 20h30, au cinéma Utopia de Toulouse : projection en avant-première du film de François Ruffin *Merci patron !*, suivie d'un débat en sa présence. Le 25 février, à 20h15, au forum de la Renaissance : « Pas de mur, mais des ponts pour réguler une libre circulation des humains », avec Chloé Maurel. (Jean-Pierre Crémoux : amdoul@gmail.com)

TOURS. Le 19 février, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « Le Brexit, ou sortie du Royaume-Uni de l'Europe », avec Bernard Cassen. Le 17 février à 13 heures, le 18 février à 20 heures et le 22 février à 11 heures sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. (Philippe Arnaud : pjc.arnaud@orange.fr)

RÉGION PARISIENNE

PARIS. Le 18 février, à 19 heures, au Lieu-Dit, 6, rue Sorbier : rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L'Empire de la surveillance*. (amis.diplo.75@gmail.com)

ESSONNE. Le 10 février, à 20h30, au centre culturel Sidney-Bechet, 10, rue Henri-Barbusse

à Grigny : projection du film d'Olivier Azam et Daniel Mermet *Howard Zinn, une histoire populaire américaine*, suivie d'un débat. Le 15 février, à 20h30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses à Evry : réunion mensuelle des Amis autour d'un article du journal. (Jacques Simon : amd91.evry@gmail.com)

SEINE-SAINT-DENIS. Le 11 février, à 19 heures, salle La Belle Etoile - Compagnie Jolie Môme, 14, rue Saint-Just, la Plaine-Saint-Denis (métro Front populaire) : « La santé, un droit pour tous ! », avec Paul Cesbron (Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité), Stéphane Degl'Innocenti, (syndicat SUD-hôpitaux) et Christophe Prudhomme (Association des médecins urgentistes de France). (amis.diplo.75@gmail.com)

VAL-DE-MARNE. Le 29 février, à 20 heures, au cinéma Le Kosmos, 243, avenue de la République à Fontenay-sous-Bois : projection du film de François Ruffin *Merci patron !*, suivie d'un débat en sa présence. (Jacques Sallès : amd94@numericable.fr)

YVELINES. Le 9 février, à 20h30, à la salle Le Scarabée, 7, avenue du Général-Leclerc à La Verrière : « Projet pour une presse libre », avec Pierre Rimbart. En partenariat avec Attac 78, dans le cadre de l'Université populaire du 78. Le 13 février, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier : rencontre avec Ignacio Ramonet pour son livre *L'Empire de la surveillance*. (Evelyne Lévêque : eveleveque@wanadoo.fr)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 9 février, à 18h30, au café des Philosophes, 5, rue Prévost-Martin (entrée côté cour) : « café-Diplo » autour de l'article de Benoît Bréville « Haro sur Schengen » (janvier 2016). (clauda.sumi@gmail.com)

Le concours étudiants 2016 est lancé : informations à l'adresse www.amis.monde-diplomatique.fr/concours



LITTÉRATURES

De la bière dans le bénitier

Le Plus Jeune Fils de Dieu
de Carlos Salem

Traduit de l’espagnol (Argentine) par Amandine Py,
Actes Sud, Arles, 2015, 416 pages, 23 euros.

ON VANTE souvent dans le polar la rigueur de la mécanique. Mais il est des œuvres dont tout le charme tient justement à leur façon de dynamiter cette rigueur. Il y eut les Américains Carl Hiaasen (*Queue de poisson*, Denoël) et Donald Westlake – avec son héros flegmatique John Dortmunder –, le grand Espagnol Eduardo Mendoza... Carlos Salem est de cette école. Argentin, installé à Madrid depuis vingt ans, propriétaire d’un bar appelé le Bukowski, ce qui est déjà une vision du monde, il a offert quelques pièces de choix : *Nager sans se mouiller*, *Japonais grillés*, *Je reste roi d’Espagne* ou *Un jambon calibre 45* (1). Les titres disent à eux seuls que l’entreprise, souvent jubilatoire, ne se revendique pas vraiment de l’esprit de sérieux.

L'intrigue de ce roman se résume vite. Plusieurs vedettes de la télé-réalité sont éliminées. Toutes avaient participé à la même émission, comme celui en qui la police voit tout de suite un suspect idéal : Dieu Junior, qui a connu son quart d’heure de gloire en affirmant être le demi-frère de Jésus, descendu parmi nous pour devenir plus célèbre que son prédécesseur. Gloire éphémère : des journalistes l’ont ridiculisé en direct pendant l’émission, puis il a disparu. Des flics, corrompus de surcroît, sont à sa poursuite. Mais Dieu Junior a un ami, un poète nommé Poe, qui, convaincu de son innocence, décide de le sauver. Poe entraîne avec lui un policier amoureux d’une prostituée vierge et un détective envoyé par le Vatican. Vont s’épanouir personnages hors normes, situations absurdes et comique extravagant. On croise la mère du Messie bis, Mariah, une vieille hippie, son mari George S. Atan, patron d’un grand groupe de télévision, et un transsexuel vénézuélien du nom de Madeleine, l’ancienne passion de Dieu Junior, cet aimable paumé doté d’une certaine aptitude au miracle : non seulement il a un pénis lumineux, mais celui-ci redonne la foi à celles qui le voient et leur virginité à celles qui couchent avec lui...

Ce petit monde est bien sûr une version farcesque du nôtre. On passe du gag gentiment blasphématoire à une critique acerbe du culte de la célébrité qui, d’une façon ou d’une autre, oriente la vie de tous les personnages : Poe la refuse, et s’il écrit des romans à succès, du type *Cinquante Nuances de Grey*, c’est sous un pseudonyme ; Dieu Junior, lui, l’a ardemment recherchée, mais il ne sait pas quoi en faire. De son côté, le présentateur de télévision s’interroge longuement : doit-il faire croire qu’il est homosexuel parce que c’est plus « porteur » ?

On a déjà critiqué la société du spectacle avec plus de finesse, mais rarement avec autant de truculence que dans cet « *évangile de bière fiction* », où elle coule à flots (comme dit l’un des personnages, « *Pourvu qu’il y ait de la Kro au ciel !* »). Si l’on y ajoute une construction en deux parties parfaitement maîtrisée (l’une qui suit l’enquête de Poe, l’autre qui raconte le passé de Dieu Junior), un rythme qui ne faiblit guère et une ambiance qui rappelle les premiers films de Pedro Almodóvar, on se trouve devant un roman réjouissant. « *Les livres sont un harem surpeuplé, dans les couloirs duquel il est aisé d’égarer le désir* », écrivait Salem dans *Nager sans se mouiller*. Si *Le Plus Jeune Fils de Dieu* est surpeuplé, le désir y est bien présent. Et le plaisir aussi.

HUBERT PROLONGEAU.

(1) Parus en français chez Actes Sud, sauf *Japonais grillés*, In8, Serres-Morlaàs, 2015.

AMÉRIQUES
NATIONAL SECURITY AND DOUBLE GOVERNMENT. – Michael J. Glennon <i>Oxford University Press, 2015, 272 pages, 29,95 dollars.</i> En 2008, le candidat Barack Obama avait promis que la politique de sécurité nationale américaine connaîtrait un changement radical. Ce ne fut pas le cas, notamment à cause de ce que le juriste Michael Glennon nomme le « <i>double gouvernement</i> », représenté par deux types d’institutions : les madisoniennes – du nom de l’architecte du système constitutionnel James Madison –, qui sont connues du public, et les trumaniennes, en référence aux structures militaires et de renseignement créées par Harry Truman dans le cadre du National Security Act de 1947, qui sont beaucoup plus opaques, sinon invisibles. Les réseaux trumaniens comptent 46 agences fédérales et 2000 sociétés privées, soit plusieurs millions de personnes. Arguant de leur expertise, ce sont eux qui imposent habituellement le « tout sécuritaire », aux dépens des projets politiques ou diplomatiques. Les contre-pouvoirs madisoniens fonctionnent à peine, et la présidence n’est pas en mesure de tenir tête aux généraux. Un monde étrange se profile : « <i>Le terme “orwellien” ne dira pas grand-chose à un public qui n’a rien connu d’autre, connaît mal l’histoire (...) et, en tout état de cause, n’a jamais entendu parler de George Orwell.</i> » IBRAHIM WARDE
CARAÏBES
LA CITÉ DES COLONNES. – Alejo Carpentier (texte) et Paolo Gasparini (photographies) <i>Le Temps des cerises, Montreuil, 2015, 92 pages, 15 euros.</i> Paru en 1964, alors que l’écrivain Alejo Carpentier était revenu à Cuba se mettre au service de la jeune révolution, <i>La Cité des colonnes</i> est un livre hybride : texte vagabondant dans les rues de La Havane et leur architecture, photographies en noir et blanc de Paolo Gasparini fixant entre lumière et pénombre les étranges frontières suscitées par les grilles, les balcons, les colonnes. Car des colonnes, il y en a beaucoup à La Havane, dans les rues et sur les places, dans les maisons même. Mêlant tous les styles, elles constituent un « baroque cubain » singulier. Leurs multiples inventeurs et « maîtres maçons » furent obnubilés par la recherche des <i>esquinas de fraile</i> (les « coins frais ») et les moyens de retenir la pénombre. Ni architecte ni urbaniste, Carpentier est seulement un promeneur attentif, affranchi de toute orthodoxie esthétique. La Havane s’est rêvée métisse du soleil et de l’ombre, le maçon l’a fabriquée baroque, l’auteur l’a contée vivante. ARNAUD DE MONTJOYE
MAGHREB
UN AMBASSADEUR DANS LA RÉVOLUTION TUNISIENNE. – Pierre Ménat <i>L’Harmattan, Paris, 2015, 278 pages, 23 euros.</i> Désormais à la retraite, M. Pierre Ménat fut ambassadeur de France successivement à Bucarest, à Tunis et à La Haye. En février 2009, lorsque M. Bernard Kouchner, alors ministre des affaires étrangères, lui propose le poste de Tunis, il lui objecte : « <i>Je suis très flatté, mais je dois vous dire que je ne connais pas le Maghreb... Et puis la Tunisie, cela me semble assez compliqué.</i> » Il part néanmoins, et se démène pour prévenir toute « complication » avec le régime de M. Zine El-Abidine Ben Ali. Il évite par exemple de rencontrer les opposants afin de ne pas cabrer celui qu’il qualifie de « <i>dictateur</i> » vers la fin de son récit, c’est-à-dire une fois la dictature renversée. En juillet 2010, raconte-t-il, il va jusqu’à refuser de transmettre aux autorités tunisiennes un message de protestation de son ministre, car il est alors convaincu de toucher au but. Lequel ? « <i>Le régime de Ben Ali avait cessé de me considérer comme un adversaire.</i> » Cette belle ouvrage diplomatique fut hélas balayée par le peuple tunisien six mois plus tard. Rappelé à Paris, M. Ménat se vit confier le poste de La Haye, sans doute moins « compliqué ». SERGE HALIMI
PROCHE - ORIENT
LE POUSSIN N’EST PAS UN CHIEN. Quarante ans de création arabes en littérature pour la jeunesse, reflet et projet des sociétés (Égypte, Syrie, Liban). – Mathilde Chèvre <i>IFPO - Iremam - Le port a jauni, Aix-en-Provence, 2015, 203 pages, 30 euros.</i> Subtilement illustré, l’ouvrage de la chercheuse Mathilde Chèvre dresse un panorama de la littérature jeunesse d’Égypte, de Syrie et du Liban depuis ses origines (la Nahda, la « renaissance » arabe de la fin du XIX^e siècle). Elle met l’accent sur les moments-clés, la débâcle de 1967 et le début des années 2000, après une période de « <i>grand sommeil</i> ». Outre les débats sur l’utilisation des dialectes, elle montre que si, durant les années 1970, « <i>la cause palestinienne s’impose comme la pierre angulaire du panarabisme</i> », on assiste depuis les années 2000 à un recentrage sur la question nationale, ainsi qu’à l’apparition de nouvelles thématiques : la question communautaire, les relations de pouvoir, le rapport au divin, la critique de l’ordre social, le genre, voire les « printemps arabes » et la guerre en Syrie. NICOLAS APPELT

ASIE
LAND BARGAINS AND CHINESE CAPITALISM. The Politics of Property Rights Under Reform. – Meg Rithmire <i>Cambridge University Press, New York, 2015, 234 pages, 34,99 dollars.</i> Les réformes entreprises en Chine depuis 1979 se sont accompagnées d’une évolution des droits de propriété et d’usage du foncier urbain. La chercheuse Meg Rithmire étudie ici le processus de privatisation dans trois villes de la région industrielle du Nord-Est. Or il n’y en a pas qu’un seul modèle, car plusieurs droits locaux de la propriété coexistent. Cela s’explique par des rapports de forces différents entre administrations locales, entreprises et résidents. Les villes où les réformes ont été les plus importantes, comme Dalian, sont paradoxalement celles où l’administration locale a conservé le plus de pouvoir dans le foncier. En revanche, à Changchun et à Harbin, où les réformes ont été plus tardives, les négociations entre administrations et acteurs locaux ont permis une privatisation plus étendue. Mais ce processus n’est pas linéaire ; outils de contrôle du développement urbain, les droits de propriété des autorités locales se sont renforcés depuis la crise de 2008. Le foncier est devenu une ressource financière majeure pour les administrations municipales. SÉBASTIEN GOULARD LA MACHINE EST TON SEIGNEUR ET TON MAÎTRE. – Yang, Jenny Chan et Xu Lizhi <i>Agone, coll. « Cent mille signes », Marseille, 2015, 128 pages, 9,50 euros.</i> Foxconn, en Chine, fabrique des plaisirs modernes : iPhone, Kindle et PlayStation. Le fondateur du groupe l’affirme : « <i>Un dirigeant doit avoir le courage d’être un dictateur quand c’est pour le bien de tous.</i> » Mais, en 2010, une vague de suicides signale au monde le désespoir à l’œuvre dans ces ateliers, comme à Shenzhen Longhua, où un ouvrier est payé 500 euros par mois pour soixante heures de travail par semaine. L’ouvrage, qui inaugure la collection « Cent mille signes », donne à lire trois textes : le portrait par une sociologue d’une ouvrière qui a survécu à sa tentative de suicide ; le témoignage de Yang, un étudiant qui travaillait chez Foxconn ; et les poèmes de Xu Lizhi, qui s’est tué en 2014, à 24 ans, pour ne pas éprouver le bonheur d’être soumis : « <i>J’ai avalé une lune de fer qu’ils appellent une vis (...), avalé la vie couverte de rouille. Je ne peux plus avaler.</i> » En hommage, son collègue Zhou Qizao lui écrira ces quelques mots : « <i>Une autre vis s’est desserrée, un autre frère du travail migrant se jette du bâtiment.</i> » CHRISTOPHE GOBY MADE IN INDIA. Le laboratoire écologique de la planète. – Bénédicte Manier <i>Premier Parallèle, Clamecy, 2015, 160 pages, 14 euros.</i> L’inventivité indienne, qui contribue tant au développement du pays – responsable et victime de nombreux désastres environnementaux –, pourrait apporter de multiples solutions à la crise écologique planétaire, selon la journaliste Bénédicte Manier. Loin d’être l’apanage des classes urbaines, jeunes et instruites, comme les informels Ugly Indians, qui, grâce aux réseaux sociaux, essaient dans une trentaine de villes afin d’en nettoyer les rues, le « <i>génie du quotidien</i> » bouillonne tout autant dans les campagnes. Ces pratiques innovantes sont reproductibles à grande échelle, estime l’auteure. Ainsi, le Barefoot College, au Rajasthan, forme des femmes africaines ou colombiennes à l’utilisation de l’énergie solaire. De même, un chef d’entreprise partage une méthode japonaise de reboisement accéléré grâce à une application mobile et à des logiciels libres... Des coopératives agricoles gérées par des femmes à la télémédecine rurale, une réappropriation spatiale, politique et sociale du territoire s’opère, enclenchant « <i>un processus de résilience mutuelle qui est le fondement même de l’écologie</i> ». CLEA CHAKRAVERTY
AFRIQUE
RISANT le corset culturel colonial, une fraction des élites congolaises, particulièrement le mouvement Conscience africaine et l’Abako, le plus ancien parti du Congo, libéra la pensée. Elle éveilla et aiguïsa la conscience politique de la population, ouvrant ainsi la voie à l’indépendance du pays, en 1960. Mais, depuis près de cinquante ans, les productions culturelles et scientifiques des universitaires contribuent surtout à renforcer le régime. Dès septembre 1960, celui-ci caporalisa certains d’entre eux en les intégrant au Collège des commissaires généraux, un organisme institué par Joseph Mobutu après son premier coup d’Etat, le 14 septembre 1960. Secrétaire d’Etat, il avait alors évincé le premier ministre Patrice Lumumba. Epluchant minutieusement l’ensemble des procès-verbaux des réunions, analysant scrupuleusement les relations entre le Collège d’une part et le chef de l’Etat Joseph Kasa-Vubu (président de 1960 à 1965), Mobutu et les Nations unies d’autre part, l’historien Jean-Marie Mutamba met en évidence les logiques intellectuelles abâtardies et la carence de vision politique de ce gouvernement dit « de techniciens » (1). Le Collège se révéla une redoutable machine de guerre contre Lumumba et

EUROPE
LA POLOGNE AU CŒUR DE L’EUROPE. De 1914 à nos jours. – Georges Mink <i>Buchet-Chastel, Paris, 2015, 657 pages, 28 euros.</i> Cet ouvrage revient sur certaines questions cli-vantes en Pologne. Par exemple : à qui attribuer la paternité de l’indépendance, après la première guerre mondiale ? De la réponse dépend le choix du jour de la fête nationale. Retenir le 11 novembre a consacré la légende héroïque de Józef Piłsudski, le chef de l’Organisation militaire polonaise (POW), qui troqua son soutien à l’Empire austro-hongrois contre une promesse d’indépendance avant d’opter pour la clandestinité. A l’inverse, le 28 juin 1919, date de la signature du traité de Versailles, aurait mis en avant l’action diplomatique du négociateur Roman Dmowski, qui préféra jouer la carte russe. Ces désaccords renvoient à un débat récurrent entre « romantiques » et « positivistes », qui structure encore la vie politique. Pour les premiers, la Pologne est « <i>le Christ des nations</i> », martyrisé par les appétits impérialistes et voué à un combat permanent, souvent par l’insurrection armée, afin de se dégager de ces tutelles. A l’inverse, les seconds proposent d’en saper progressivement les bases. HÉLÈNE RICHARD LA GRÈCE, SYRIZA ET L’EUROPE NÉO-LIBÉRALE. Entretiens avec Alexis Cukier. – Stathis Kouvelákis <i>La Dispute, Paris, 2015, 214 pages, 18 euros.</i> Membre de la Plate-forme de gauche au sein de Syriza, l’universitaire Stathis Kouvelákis a quitté le comité central du parti à l’été 2015. Rupture ? Au contraire, continuité : l’exigence de poursuivre le combat contre les diktats de Bruxelles et de Berlin. Kouvelákis a participé à la création d’une nouvelle force politique, Unité populaire (UP), qui entend rompre avec les contraintes imposées par l’Union européenne, même si cela implique une sortie de la zone euro. Les trois entretiens présentés ici scandent cette triple lutte – européenne, grecque et interne à Syriza – et tentent de cerner les raisons de l’échec de Syriza. Kouvelákis en identifie notamment deux : la stratégie d’apaisement vis-à-vis des adversaires idéologiques et l’« européisme de gauche », l’idée qu’il est possible de changer l’Europe de l’intérieur. RENAUD LAMBERT
POLITIQUE
LE FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE. Réglementations, pratiques et effets politiques. – Abel François et Eric Phélippeau <i>Armand Colin, Paris, 2015, 240 pages, 25 euros.</i> Voici le premier ouvrage systématique sur le mode de financement de la vie politique en France, et nul n’aura plus d’excuse pour l’ignorer, sinon en ses aspects cachés et illicites. Les textes légaux qui se sont récemment multipliés, les chiffres et les problèmes toujours en cours – comptes de campagne, transparence, conflits d’intérêts, etc. – sont au cœur de ce livre méticuleux écrit par deux universitaires et nourri d’un énorme travail empirique dans les comptes publics, mais aussi auprès des institutions ou des mandataires financiers des candidats. Le lecteur pourra par ailleurs comparer la situation française avec celle des pays voisins. Et méditer sur les multiples tableaux et courbes de l’ouvrage, sur la structure des dépenses des partis, l’origine de leurs financements – les partis de gouvernement se taillant la part du lion, car le financement public est indexé sur la représentation parlementaire. Etant donné la masse actuelle de règles et de données, la persistance des violations devient un mystère, notamment quand elles sont aussi considérables que dans l’affaire Bygmalion. ALAIN GARRIGOU

Intellectuels serviles de Kinshasa

les forces politiques d’opposition. On apprend ainsi avec stupéfaction que le chef d’antenne de la Central Intelligence Agency (CIA), Larry Devlin, et l’ancien administrateur de la Sûreté coloniale belge, André Lahaye, participaient aux délibérations du Collège, qui tint sa dernière réunion le 21 janvier 1961, soit quatre jours après l’assassinat de Lumumba.

Certes, il faut inscrire à l’actif du Collège certaines avancées significatives, comme la relance de l’appareil administratif, la création de l’Ecole nationale de droit et d’administration, les accords avec les agences des Nations unies pour pallier le manque d’enseignants et de personnel médical. Mais il fut instrumentalisé par certains lobbys – congolais et occidentaux – décidés à maintenir le Congo sous la dépendance néocoloniale.

Ce déplorable schéma se reproduit depuis 2001, comme l’illustre piteusement l’hymne à la gloire du président Joseph Kabila que psalmodie en 2015 un collectif d’universitaires sous le titre évocateur *Kabila et le réveil du géant* (2). Sous le fallacieux prétexte de « réhabiliter » le président congolais, contesté en raison de sa volonté de se maintenir au pouvoir envers et

contre tout, cet ouvrage fait l’impasse sur l’incurie du pouvoir dans la gestion des ressources économiques, sur l’impunité dont jouissent les assassins de journalistes et de défenseurs des droits humains...

Mais la conscience des universitaires congolais ne s’est peut-être pas tout à fait tue. Un collectif d’intellectuels publie ainsi une radiographie précise du régime en place à Kinshasa pour mobiliser la population à la veille du scrutin présidentiel, prévu en novembre 2016 (3). Près de soixante ans après l’effervescence intellectuelle des premières heures de l’indépendance, cet ouvrage ose le pari de l’intelligence critique afin de briser le cercle vicieux de l’asservissement des universitaires au pouvoir politique.

ANICET MOBE.

(1) Jean-Marie Mutamba, *Autopsie du gouvernement au Congo-Kinshasa. Le Collège des commissaires généraux (1960-1961) contre Patrice Lumumba*, L’Harmattan, Paris, 2015, 382 pages, 30,99 euros.

(2) Lambert Mende Omalanga (sous la dir. de), *Kabila et le réveil du géant*, L’Harmattan, 2015, 258 pages, 29 euros.

(3) Collectif, *Les Congolais rejettent le régime de Kabila*, Monde Nouveau / Afrique nouvelle, Vevey (Suisse), 2015, 280 pages, 25 euros.



DU MONDE

Ces chagrins si lointains

Transgressions
de Vaiju Naravane

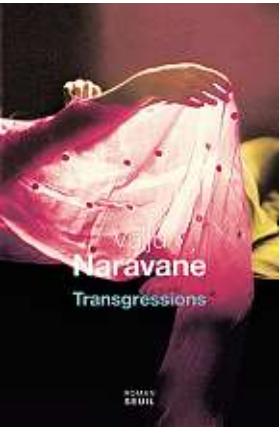
*Traduit de l'anglais (Inde) par Dominique Vitalyos,
Seuil, Paris, 2015, 330 pages, 21,50 euros.*

STYLISTE reconnue, Kranti, la cinquantaine, se donne la mort dans son appartement des beaux quartiers de Paris. Elle a choisi pour héritier son amant, qui fut aussi son psychologue, et lui laisse en prime son journal : deux cahiers, l'un rouge et l'autre noir. Ils irradient la peine suscitée par la tragédie familiale qui a ravagé son enfance en Inde.

Construit comme un polar, *Transgressions* est le premier roman de Vaiju Naravane, correspondante à Paris du quotidien *The Hindu* et éditrice qui a révélé nombre de plumes de talent. L'auteure ne fait pas dans la légèreté et n'épargne personne. Elle ne s'embarrasse pas de recherche stylistique (son écriture peut parfois sembler plate), mais elle se montre très efficace dans la mise au jour des tabous d'une société – ou plutôt de deux sociétés, l'indienne et la française, posées en miroir l'une de l'autre, ce qui fait la subtilité de ce roman.

En tant que journaliste, Naravane a beaucoup travaillé sur la violence faite aux femmes, en particulier à l'intérieur des familles, où elle peut être la plus toxique et la plus destructrice ; pas seulement en Inde, mais aussi en Europe et sans distinction de castes ou de classes. Bien qu'elle soit parvenue à conquérir son autonomie, la femme divorcée que met en scène ce récit finit engloutie par un passé qu'elle n'a pu oublier, dont elle n'a pu guérir ; souvenirs crus et violents qui remontent à la surface tandis que restent immergés, tentaculaires, enchevêtrés, ceux qui demeurent secrets...

Un père séducteur et alcoolique qui finit par violer sa fille en laquelle sa mère voit une « rivale » : tous les ingrédients sont réunis pour pulvériser l'institution sacralisée de la famille et la transformer en objet de répulsion. Ce tableau a dérangé, et d'abord en Inde ; il peut produire l'effet d'une décharge électrique. Mais c'est moins parce qu'il est scandaleux que



parce qu'il est impitoyable. Le père n'est pas une caricature : il a d'abord été aimant pour ses deux filles, prénommées respectivement Kranti (« révolution ») et Shanti (« paix »). Il a été communiste, porteur d'une vision progressiste pour son pays, qu'il aurait voulu voir combattre l'obscurantisme et la superstition. Et, peu à peu, il a glissé dans la violence, tyrannisant femme et filles.

Lorsqu'elle parvient à s'extirper de cet abîme, en passant par les cases « mariage » – de raison –, puis « divorce », puis « exil », Kranti brûle sa vie par les deux bouts. Sa relation avec son amant, qui porte le prénom de Robert-Pierre (Robespierre ?), finit par ne plus avoir pour enjeu que la réparation, la restauration de ce qui en elle a été abîmé. Pourtant, elle ne manque pas de lucidité. Sans concession, elle épingle les travers de l'homme qu'elle aime, son égoïsme et son égocentrisme, ses petits arrangements avec le mensonge et la lâcheté.

Quant au regard qu'elle porte sur la société dans laquelle elle a choisi de vivre, il est également dénué de toute idéalisation et empreint de sens critique. Les rapports sociaux, ténus et tièdes, la convoitise de la consommation à outrance, l'absence de perspectives politiques... Dans son monde, dans ce monde, Kranti se bat comme un oiseau aux ailes coupées qui chercherait son envol. Alors elle choisit sa façon de sortir du jeu. Elle met en scène sa disparition. Quitte la piste, et nous laisse intranquilles.

MARINA DA SILVA.

HISTOIRE

La République selon Georges Clemenceau

P armi les inconnus célèbres que sont devenus les grands tribuns de la III^e République, Georges Clemenceau (1841-1929) semble être celui qui a le mieux résisté à l'oubli ; mais il est souvent réduit à des clichés. Deux livres récents entendent généreusement le présenter comme un homme de gauche, combattant pour un idéal républicain de liberté et d'égalité devant la loi, continuateur conscient et déclaré des orateurs de la Révolution française. Or chacun sait qu'il ne fut pas uniquement cela.

Dans la biographie que lui consacre Sylvie Brodziak (1), la cohérence de ses combats et de ses choix se déploie à travers un récit élégant qui donne

leur place à l'analyse politique ainsi qu'aux citations les plus significatives. Maîtresse de conférences en littérature française, Brodziak ne sépare pas l'homme de plume (il fut aussi journaliste) de l'homme politique, montrant à quel point le « vieux débutant », qui attendra l'âge de 65 ans pour devenir ministre, est avant tout l'expression de sa formation : les humanités classiques, les cavalcades en liberté à travers la campagne et l'apprentissage de l'indépendance d'esprit au sein de sa famille ont fait de ce « bleu » de Vendée un opposant intraitable. Adversaire de l'Empire sous Napoléon III, il combat aussi la République conservatrice, l'Eglise, l'injustice drapée dans la raison d'Etat – il fut l'un des plus ardents défenseurs du capitaine Alfred Dreyfus.

Proche des radicaux par son anticléricalisme, il s'éloigne d'eux par son anticolonialisme profond : « Non, il n'y a pas de droit de nations dites supérieures contre les nations inférieures », lance-t-il à Jules Ferry le 30 juillet 1885. Son légalisme lui fait refuser les solutions violentes, mais il n'en milite pas moins pour une République audacieuse, qui a pour programme d'« aider les faibles dans leur lutte contre les forts ». C'est pourquoi, quand il affronte Jean Jaurès, il dresse la liste des lois sociales et éducatives issues du régime parlementaire. Mais s'il « reconnaît le bien-fondé de l'utopie socialiste », il « rejette le principe de la collectivisation, réduisant la liberté d'entreprise et la liberté individuelle. L'Etat doit réglementer, mais ne peut tout gérer », résume Brodziak.

Ce qui rend Clemenceau difficile à comprendre aujourd'hui tient au culte de la loi et de l'ordre qui caractérise la majorité des républicains d'alors : l'homme qui fustige la dérive factieuse du général Georges Boulanger est le même qui, devenu ministre de l'intérieur et président du Conseil, s'emploie à envoyer la troupe contre les mouvements sociaux des années 1906-1908. Qui réprime durement les mutineries dans l'armée française et appuie une expédition militaire contre le régime bolchevique.

De même, son patriotisme intransigeant reste indissociable de son républicanisme, une démocratie devant se défendre avec ses propres forces. C'est ce que souligne Clemenceau au front, de Samuël Tomei (2), docteur en histoire contemporaine et haut fonctionnaire. Cette anthologie bienveillante, enrichie d'une iconographie parfois inattendue, présente les discours du Tigre lui-même, mais également de nombreux écrits du général Henri Mordacq, le directeur de son cabinet militaire, les témoignages de Raymond Poincaré, président de la République pendant la Grande Guerre, du maréchal Ferdinand Foch ou du jeune Winston Churchill, dépeignant ce septuagénaire autoritaire qui, lorsqu'il ne négocie pas avec des alliés inconstants, est capable de ramper jusqu'à un poste avancé pour soutenir le moral des troupes. Le « premier poilu de France » fut populaire au point d'apparaître dans des publicités pour lessives ou pour aliments énergétiques...

BRUNO FULIGNI.

(1) Sylvie Brodziak, *Clemenceau*, Presses universitaires de Vincennes, 2015, 188 pages, 10 euros.

(2) Samuël Tomei, *Clemenceau au front*, Editions Pierre de Taillac - ministère de la défense, Paris, 2015, 176 pages, 14,90 euros.

SOCIÉTÉ

LANGUE FRANÇAISE : UNE LOI, POUR QUOI FAIRE ? – Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2015, 160 pages, en libre accès sur www.culturecommunication.gouv.fr

Pour les vingt ans de la loi Toubon de 1994 sur l'emploi de la langue française, souvent caricaturée, le ministère de la culture et de la communication a organisé un colloque dont cet ouvrage présente les actes. On y apprend que la pression des agences de publicité a sans doute eu raison du soutien initial des grands médias, et que le désastreux revirement de la gauche doit probablement beaucoup au jeu de la cohabitation. Loin de fossiliser la langue, la loi instaure un « droit à la langue française » comme outil de la liberté d'expression et de l'égalité d'accès au droit comme à l'administration. La jurisprudence confirme qu'elle n'empêche pas l'enseignement des langues locales ; il ne serait ainsi pas nécessaire de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Aujourd'hui défenseur des droits, M. Jacques Toubon propose, au nom de la diversité culturelle, de reconnaître un « droit à la traduction » : que chacun puisse lire dans sa langue les textes qui comptent, lois ou modes d'emploi...

ANNE-CÉCILE ROBERT

PÉDAGOGIE ET RÉVOLUTION. Questions de classe et (re)lectures pédagogiques. – Grégory Chambat

Libertalia, Paris, 2015, 234 pages, 10 euros.

Dans l'esprit de Montaigne – « Eduquer, c'est allumer un feu » – et de Fernand Pelloutier – « Instruire pour révolter » –, cet ouvrage s'attaque au mythe de l'école de Jules Ferry et revient sur l'apport du syndicalisme révolutionnaire aux pratiques éducatives. Il souligne le divorce entre le monde ouvrier et l'Etat sur l'éducation, avant de proposer une relecture des auteurs de la pédagogie libératrice : Francisco Ferrer, Paulo Freire, Ivan Illich, Célestin Freinet... et Simone Weil, pour qui la « prise de possession » de « l'héritage de la culture humaine », c'était « la révolution elle-même ». Grégory Chambat – lui-même enseignant – aborde aussi de grandes expériences éducatives, comme celle des Bourses du travail d'avant 1914 ou celle des révolutionnaires espagnols de 1936. Il reprend enfin les analyses d'auteurs contemporains comme Pierre Bourdieu ou Jacques Rancière. Cette approche sociale de la pédagogie permet de sortir de l'actuelle (fausse) querelle entre « réac-publicains » et pédagogistes.

CHARLES JACQUIER

ÉCONOMIE

DISASTER CAPITALISM. Making a Killing Out of Catastrophe. – Antony Loewenstein

Verso, Londres, 2015, 376 pages, 16,99 livres sterling.

Les catastrophes n'ont pas le même sens pour tout le monde. Antony Loewenstein s'intéresse ici à tous ceux qui « profitent des désastres » – le tremblement de terre de 2010 en Haïti, par exemple – pour privatiser, déréguler et faire fructifier leurs affaires. Mercenaires, multinationales de la sécurité, sociétés minières, secteur de la construction, etc. : de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au Pakistan, le journaliste présente une vaste palette de chefs d'entreprise qui prétendent venir en aide à des Etats confrontés à telle ou telle difficulté. On visite ainsi des prisons privatisées aux Etats-Unis, des camps de détention de migrants en Australie et au Royaume-Uni, des parcs industriels entourés de bidonvilles et transformés en nids d'ouillards pour les entreprises américaines ou sud-coréennes en Haïti. Et l'on découvre la symbiose parfaite entre précarisation, paupérisation, surveillance des populations d'une part, et affaires lucratives de l'autre. L'auteur identifie une tendance qu'il observe sur toute la planète : « le remplacement de la démocratie par le "business plan" ».

EVA SPIEKERMANN

IDÉES

CENT ANS APRÈS OU L'AN 2000. – Edward Bellamy

Eternel, Paris, 2015, 309 pages, 18 euros.

« Pouvez-vous concevoir ce que veut dire vivre cent ans dans l'espace de quatre jours ? » Lorsque Julian West, rentier de la fin du XIX^e siècle à Boston, se réveille, plus d'un siècle a passé, et sa ville n'est plus tout à fait la même : les Etats-Unis se sont débarrassés pacifiquement de l'économie de marché ! Plus d'argent, plus de propriété foncière, plus de concurrence ni de pauvreté ; la production et la distribution ont été nationalisées ; l'individualisme est mort. Dans ce « système qui ne laisse subsister d'autre levier moral que l'ambition de mériter l'estime de ses concitoyens », le service militaire a été remplacé par un service industriel, obligatoire de 21 à 45 ans, « limité à la période du plus grand développement physique, et jamais excessif ». A quoi ressemble la société nouvelle, révolutionnaire, organisée par une sorte d'Etat-planificateur, mais sans police politique ? De quelles inventions a-t-elle accouché ? « Le vieux rêve de "liberté, égalité, fraternité", caressé depuis si longtemps, et raillé par tant de siècles, était enfin réalisé. » Cette utopie socialiste, parue en 1888 outre-Atlantique, fut traduite et publiée en France dès 1891.

THIBAUT HENNETON

L'HOMME SANS MONDE. Ecrits sur l'art et la littérature. – Günther Anders

Fario, Paris, 2015, 255 pages, 22,50 euros.

Berlinois, contemporain d'Alfred Döblin, de Franz Kafka et de Bertolt Brecht, l'essayiste Günther Anders (1902-1992) s'est exilé à Paris, puis aux Etats-Unis, avec certains des artistes qu'il présente dans cet ouvrage. Les écrits qu'il leur consacre dès 1933 n'ont pas pour vocation d'« examiner des wagons de philologie germanique », comme il le dit avec mordant, mais de réfléchir à un monde qui se délabre. Son interprétation du héros de Berlin Alexanderplatz, de Döblin, développe une réflexion sur les chômeurs comme « hommes sans monde », contraints de vivre dans un univers qui n'est pas « construit pour eux », annonciateurs de ce qu'il appellera plus tard l'« obsolescence de l'homme ». Seul un membre de la classe dominante peut s'identifier à ce qui l'entoure et le reconnaître comme son monde, tandis que « si l'on n'est personne, alors on est comme de l'air aux yeux des dominants, c'est-à-dire transparent ». Dans les années 1960, Anders complètera sa définition de « l'homme à l'époque du pluralisme culturel, cet homme qui, parce qu'il participe simultanément à de nombreux, à de trop nombreux mondes, n'a plus de monde déterminé et n'a donc pas de monde ».

GABRIELLE BALAZS

DES RÊVES D'ANGOISSE SANS FIN. Récits de rêves (1941-1967), suivi de « Un meurtre à deux » (1985). – Louis Althusser

Grasset - Institut Mémoires de l'édition contemporaine, Paris, 2015, 215 pages, 20 euros.

Quatre ans après la publication des *Lettres à Hélène* – son épouse qu'il tua en 1980 –, les éditions Grasset récidivent avec une série de rêves du philosophe Louis Althusser, retranscrits et commentés par lui, et conservés dans ses archives. « Nuits peuplées de cauchemars et d'angoisse », ces fragments de vie onirique ne prennent sens que reliés à la biographie de leur auteur. Difficile de ne pas voir ainsi dans l'un d'entre eux l'annonce prémonitoire du meurtre.

On peut se demander si l'espoir d'accéder par cette lecture à l'inconscient d'un philosophe, supposé plus fascinant que celui du commun des mortels, justifiait la violation de son intimité psychique. Dans une lettre, Althusser dévoile sa conception des rêves : « Le langage des rêves est porteur d'idées qui sont comme des flammes, il faut qu'elles brûlent pour que la vie en soit éclairée, mais il est interdit d'y toucher pour ne pas s'y brûler les mains... » Leur exposition ne semble pas permettre de faire tomber la « forteresse imperméable » qui le séparait à la fin de sa vie du monde extérieur.

CHRISTOPHE BACONIN

PHOTOGRAPHIE

Clichés mode, clichés monde

LE DOUBLE sens du mot « cliché » prend une résonance particulière lorsqu'on découvre les photographies de l'Italien Daniele Tamagni rassemblées dans *Global Style Battles* (1). Du Sénégal à la Bolivie en passant par Cuba, le Congo ou la Birmanie, ce baroudeur à l'objectif acéré, déjà primé pour sa série sur les maîtres de la « sapologie » congolaise, invite à déconstruire les codes du *streetwear*, à réétudier ce qui fait l'originalité d'un style et à fracasser définitivement les clichés en sautant d'une frontière à l'autre, d'un « Sud » à l'autre. Un simple regard suffit.

Le coup de force se joue aussi à travers les textes, signés par des journalistes, chercheurs ou critiques d'art. On ne s'étonnera pas que Johannesburg, entre danseurs *modeurs* et *Izikhothane* clinquants, ouvre le bal. A Dakar, les *driankés* tout en rondeurs côtoient les oiseaux nocturnes que sont les mannequins filiformes, reines des podiums. Et que dire de cette jeunesse cubaine bling-bling qui sillonne les rues de La Havane, de ces lutteuses boliviennes en jupon ou de ces rockers botswanais qui ne jurent que par le heavy metal ? Ces instantanés témoignent de la



créativité dans l'adversité et de réalités sociales qui, en même temps, participent du processus de mondialisation.

KATIA TOURÉ.

(1) Daniele Tamagni, *Global Style Battles. Modes et sud cultures urbaines*, préface de Rosario Dawson et Abrima Erwiah, La Découverte, Paris, 2015, 292 pages, 35 euros.



ÉCOLOGIE
LA BIODIVERSITÉ DE CRISE EN CRISE. – Patrick De Wever et Bruno David <i>Albin Michel, Paris, 2015, 301 pages, 22 euros.</i> Depuis que la vie a colonisé la Terre, roches et sédiments témoignent d’une évolution planétaire scandée par cinq crises d’extinctions massives, suivies d’explosions spécifiques de nouvelles formes de vie. L’ouvrage retrace cette saga de la biodiversité en soulignant les interrogations qui demeurent sur la dynamique de ces crises, tant en raison d’échelles évolutives hétérogènes entre les systèmes géologique, biologique et écologique que du caractère lacunaire des marqueurs paléontologiques. Les auteurs invitent donc à se méfier des extrapolations basées sur des constats restreints à un type d’écosystème, ou particuliers à un groupe d’espèces, et suggèrent plus de circonspection dans l’affirmation de liens entre changement climatique et biodiversité. Selon des analyses concordantes, l’érosion actuelle de la biodiversité apparaît surtout comme le produit de facteurs anthropiques, au premier plan desquels la démographie et l’économie. ANDRÉ PRIOU
HISTOIRE
D’ALEP À PARIS. Les pérégrinations d’un jeune Syrien au temps de Louis XIV. – Hanna Dyāb <i>Actes Sud, coll. « Sindbad », Arles, 2015, 440 pages, 28 euros.</i> En 1707, un jeune homme issu d’une famille maronite d’Alep est invité à accompagner à Paris Paul Lucas, envoyé par Louis XIV en Orient pour collecter des antiquités. Hanna Dyāb ne racontera son voyage qu’un demi-siècle plus tard, alors qu’il est devenu drapier au souk d’Alep. Il est curieux, débrouillard, cultivé. Il décrit avec élan et simplicité les rencontres, conversations et événements de ce voyage qui le mena jusqu’à Versailles. Son regard sur les us et coutumes des pays qu’il traverse, du Liban actuel à la France – et retour –, témoigne de la façon dont se forgent les représentations mutuelles des peuples établis autour de la Méditerranée. Entrecoupé de légendes et de contes, ce récit inédit a été découvert en 1993 à la Bibliothèque vaticane par Jérôme Lentin. Dyāb est en réalité un inconnu illustre : c’est lui qui raconta à Antoine Galland, premier traducteur des <i>Mille et Une Nuits</i> en français, les histoires d’Aladin et d’Ali Baba. AMÉLIE DUHAMEL
BIOGRAPHIE
COMMENT MALRAUX EST DEVENU MALRAUX. – Raoul Marc Jennar <i>Cap Béar, Perpignan, 2015, 218 pages, 16 euros.</i> Spécialiste de politique internationale, expert des questions de frontières au Cambodge et acteur important de la lutte contre le grand marché transatlantique, Raoul Marc Jennar est également un grand connaisseur d’André Malraux. Il présente ici un moment décisif de sa biographie. Quand Malraux, 22 ans, a fini de jouer à la Bourse la dot de son épouse Clara, ils sont ruinés. Il lui déclare alors : <i>« Vous ne croyez tout de même pas que je vais travailler ? »</i> Le 24 décembre 1923, ils sont arrêtés à Phnom Penh en possession de six bas-reliefs volés dans un temple cambodgien. Fin octobre 1924, à Saigon, Malraux gagne son procès en appel et rentre en France. Mais il a vu la réalité coloniale. Dès février 1925, il est de retour et fonde avec l’avocat Paul Monin un <i>« journal quotidien de rapprochement franco-annamite »</i>. L’Indochine, vite étouffé par l’administration, puis le bihebdomadaire <i>L’Indochine enchaînée</i> – vingt-trois numéros... Fin 1925, il quitte Saigon. L’indifférent s’est métamorphosé en combattant. MARIE-NOËL RIO
ARTS
AUA. Une architecture de l’engagement, 1960-1985. – Sous la direction de Jean-Louis Cohen, avec Vanessa Grossman <i>La Découverte - Cité de l’architecture et du patrimoine, Paris, 2015, 320 pages, 45 euros.</i> Ce portrait en paroles et images détaille ce que fut l’Atelier d’architecture et d’urbanisme (AUA), tentative singulière de promouvoir un travail pluridisciplinaire et collectif sur la ville et son espace dans la France des « trente glorieuses ». Créé en 1960 à l’initiative de Jacques Allégret, l’AUA fédère architectes, urbanistes, décorateurs, ingénieurs, sociologues, géographes. Marqué à gauche, accompagnant surtout les municipalités ouvrières, il entend associer exercice professionnel et engagement politique, et se dote de principes fondant le travail commun : anoblir des matériaux dits pauvres (la brique ou le béton) par une mise en œuvre soignée ; conjuguer industrialisation et savoir-faire artisanaux ; tenir compte du contexte pour l’aménagement de nouveaux quartiers ; faire appel aux sciences humaines pour concevoir des logements en adéquation avec les modes de vie des habitants. Enfin, proposer des dispositifs d’appropriation de l’espace : la « pièce en plus » à l’usage non assigné, les logements sur plusieurs niveaux... C’était au siècle dernier. ISABELLE VITTORI

HISTOIRE

Traversée de la défaite

LE 11 JUIN 1940, Léon Werth quitte Paris au volant de sa vieille Bugatti pour rejoindre avec sa femme leur maison du Jura. C’est l’exode. Des millions de Français se pressent sur les routes, emportant valises et matelas. Des embouteillages monstrueux, l’occupant qui progresse vers la Loire, les obus qui pleuvent, l’essence qui manque : il faudra trente-trois jours à l’écrivain pour arriver à destination. Le récit de ce voyage chaotique reparaît aujourd’hui, avec la préface inédite d’Antoine de Saint-Exupéry, récemment retrouvée, et enrichie d’illustrations (1).

Ecrit à chaud, ce texte a en effet eu pour premier lecteur Saint-Exupéry, qui séjournait chez le couple en novembre 1940. Les deux hommes étaient de grands amis ; *Le Petit Prince* est dédié à Werth. Enthousiaste, Saint-Exupéry emporta *33 Jours* à New York pour le confier à son éditeur américain, qui l’acheta mais ne le publia pas. Le manuscrit disparut, jusqu’à son exhumation, cinquante ans plus tard, par Viviane Hamy, à qui l’on doit la redécouverte de cet écrivain subtil et témoin exemplaire.

Né en 1878, longtemps proche d’Octave Mirbeau et de Victor Serge, Werth eut de la sympathie pour les anarchistes et pour les bolcheviques, et ne témoigna d’aucun penchant pour la réussite dans les belles-lettres. Antimilitariste et anticolonialiste (*Cochinchine* [2]), chroniqueur acéré et homme sans compromis, il fut remarquablement oublié. Or ce *« bonhomme impossible »*, selon l’aimable Valéry Larbaud, eut le talent de défendre les peintres Paul Signac et Maurice de Vlaminck. Il sut faire part avec une rare émotion de ce qu’il ressentit pendant la Grande Guerre, avec *Clavel soldat* ; ainsi, alors qu’il tient une orange : *« Sous l’écorce, il y a une chose non souillée, et une chose que la guerre n’a pas touchée. Oserai-je l’éplucher ? »* Son œuvre majeure, *Déposition. Journal de guerre 1940-1944*, écrite à Saint-Amour, demeure une nécessité, et *33 Jours* en représente d’une certaine manière le prologue.

« La guerre impose une grossière simplification ; elle pense pauvre », écrit-il. Rien de grossier ni de pauvre,

aucune simplification pourtant dans le tableau qu’il brosse de cette caravane de nomades malgré eux, d’abord confiants, persuadés que la bataille ne durera pas et qu’ils rentreront bientôt chez eux, puis perdant peu à peu leurs illusions, leurs repères et parfois leur dignité. Werth a le talent de capter l’air du temps. Il relève ce qui se dit autour de lui et il entend beaucoup de sottises : tout est de la faute des Anglais et des Juifs. Et si les Allemands restaient ? Eh bien, *« ce sera un protectorat, comme le Maroc... On ne sera pas plus malheureux »*, déclare une femme. Une escale forcée de plusieurs jours dans un village est l’occasion du portrait féroce d’une châtelaine veule et bornée, une de ces *« âmes épaisses »* sur lesquelles *« l’Histoire passe comme sur des bêtes »*.

Mais jamais l’exaspération ne vire au dégoût. Le plus souvent, Werth tempère, cherche à comprendre : *« On conçoit que de pauvres gens aient perdu le juste équilibre entre la soumission à la contrainte et le sens de leur dignité. »* Il croise sur sa route des lâches, mais aussi de grandes âmes : *« Il n’y a pas de petit événement. Un homme et son peuple sont tout entiers dans l’acte le plus pauvre. »*

Contant, *« dans cette immensité de la guerre, des histoires d’insectes »*, mais soucieux d’en rendre toute la complexité, Werth est toujours vrai, et juste. Il se méfie des *« idéaux réversibles »* qui servent à manipuler les foules, ainsi que de *« ces vastes synthèses avec lesquelles jonglent les bourgeois semi-cultivés »*. Lui s’en tient à ce qu’il voit. Et son œil aigu est parfois celui d’un poète, face à cette image fugitive, par exemple, dont il fait presque un haïku : *« De l’autre côté de la cour, plus de cent lapins blancs : on dirait des œufs qui tremblotent. »*

DOMINIQUE AUTRAND.

- (1) Léon Werth, *33 Jours*, Viviane Hamy, Paris, 2015, 164 pages, 15 euros.
- (2) Tous les titres cités ont été publiés aux éditions Viviane Hamy.

MUSIQUE

Rock, style et insoumission

« LES FAUSSES notes, ça n’existe pas » : forte parole de John Lydon, jadis connu sous le nom de Johnny Rotten, le chanteur et parolier des Sex Pistols, qui furent un merveilleux scandale en un temps musicalement policé (1976-1977), portés sur la pop charmeuse et le virtuose rock progressif. Provocation punk, cette contre-évidence ? Pas vraiment : bien plutôt une déclaration de principe, qui affirme une esthétique ; autrement dit, comme toujours, un rapport à l’ordre dominant.

Bien sûr, les fausses notes existent, mais uniquement dans un cadre précis qui définit ce qui est considéré comme harmonieux. En dehors de ces règles, on dissonne. On est dans l’erreur, l’imperfection, l’absence de maîtrise ou la faute de goût. Sauf si l’on décide que le modèle ne correspond pas à ce que l’on souhaite exprimer, qu’il est porteur de valeurs fallacieuses ou périmées et qu’il est temps de chercher d’autres voies (et voix), en revendiquant un écart vigoureux d’avec ses normes. C’est bien évidemment ce que firent les Sex Pistols. Plus largement, cette entreprise de rejet des règles, de travail sur la dissonance comme libération des codes est peut-être l’une des pierres de touche les plus réjouissantes qui permettent de mesurer le nécessaire pouvoir de mise en question des illusions dominantes – l’un des enjeux majeurs de l’art.

Il s’agit ici de dissonances de toutes sortes, y compris celles qui impliquent qu’on désobéisse à sa propre image. Lydon, dans ses Mémoires (1), ne se contente pas de raconter les Pistols ou de donner des détails sur le groupe qu’il fonda ensuite, Public Image Ltd (PiL) ; en bref, il n’entreprend pas seulement le récit des *« galères »* dont il fut le *« capitaine »*, il attaque d’abord avec jubilation les *« fondamentalistes du punk »* qui ont cru que, pour faire entendre la colère et la vitalité de ceux qui n’avaient pas la parole, pas les codes, pas les bonnes manières, pas le savoir-faire, il suffisait d’avoir la panoplie : cheveux dressés sur le crâne, épingles à nourrice dans des endroits inattendus, chansons brouillonnes et rapides, de préférence à message simple. Or, si Lydon est devenu, du temps des Pistols, un modèle de subversion, s’il a inventé un chant ébréché qui faisait entendre somptueusement la fureur ironique d’une génération, s’il a cassé toute joliesse, toute fluidité prévisible, pour faire exploser le mensonge d’une société osant se réclamer de l’épanouissement pour tous, une fois le modèle devenu une mode, il ne pouvait, sauf à devenir partie prenante de ce mensonge, que s’éloigner de ce modèle. Il ne garde alors que le goût de déplaire, y compris à ses fans, et réaffirme, avec PiL (2), combien il est essentiel d’*« aimer ce qui est impur »* : ce qui cherche à dire la vérité d’une émotion,

en dehors des cases, et s’il faut pour cela mêler les styles, brouiller les repères, aucune hésitation...

A la voix de Lydon, Greil Marcus, professeur à Berkeley et grand critique de rock, a consacré un livre saisissant (3), qui relie l’invention punk, l’insurrection anabaptiste, le dadaïsme et Guy Debord. Marcus étudie avec une ferveur flegmatique ce qu’on a appelé la « contre-culture » ; plus exactement, il scrute comment et en quoi elle est « contre ». Pendant près de trente ans, du *Village Voice* à *The Believer*, il en a recensé les manifestations (4) : dix brèves critiques à chaque fois, parfaitement « impures », puisqu’elles mêlent la « grande culture » et la culture populaire, brassent disques, films et même discours politiques... Qu’est-ce que la subversion ? Qu’est-ce qui donne soudain envie de changer le monde, de refuser ce qui diminue les possibilités des humains ? Est-ce Patti Smith, *« qui saigne pour toute l’humanité, et refuse l’esclavage »*, ou Bruce Springsteen, qui parfois évoque *« Lincoln dans les bois s’adressant aux arbres »* ? Marcus célèbre les têtus qui refusent de renoncer à demander autre chose que ce qui est proposé, ceux qui sont « contre, parce qu’ils sont pour »... Une insatisfaction vivifiante.

C’est assez merveilleusement ce qu’a représenté David Bowie, disparu le 10 janvier dernier – l’une des rares stars, d’ailleurs, à ne pas avoir été insultées par les pistons. Bowie, que, en revanche, la critique rock a assez systématiquement accusé de n’être qu’un plagiaire ou un histrion, a choisi jusqu’au bout ce qu’on pourrait appeler l’« auto-dissonance », le mépris de toute posture à laquelle il a pu être identifié. Son dernier album, *Black Star* (5), mixe des ambiances jazz, l’argot d’*Orange mécanique*, un phrasé de crooner, le souvenir de l’extraterrestre qu’il interprétait dans le film de Nicolas Roeg *The Man Who Fell to Earth* (*L’Homme qui venait d’ailleurs*), etc., pour un lyrisme souverainement rock, c’est-à-dire qui chante les fêlures, les distorsions et l’étrange force que donne la force de les chanter – rappelant à chacun, anonyme, ordinaire, qu’il est un héros entravé.

EVELYNE PIEILLER.

- (1) John Lydon, alias Johnny Rotten (avec Andrew Perry), *La rage est mon énergie. Mémoires*, Seuil, coll. « Documents », Paris, 2014, 644 pages, 8,50 euros.
- (2) PiL, *What the World Needs Now*, PiL, 2015, 19,99 euros.
- (3) Greil Marcus, *Lipstick Traces*, Allia, Paris, 1998.
- (4) Greil Marcus, *Real Life Rock : The Complete Top Ten Columns, 1986-2014*, Yale University Press, New Haven et Londres, 2015, 600 pages, 35 dollars.
- (5) David Bowie, *Black Star*, Iso Records-Columbia, New York, 2016, 15,99 euros.

DANS LES REVUES

□ **HARPER’S.** Comment les Etats-Unis et leurs alliés ont fait cause commune avec des combattants djihadistes, dont certains membres d’Al-Qaïda. Les prisons françaises servent-elles d’incubateurs au terrorisme ? Physique et métaphysique de la création de l’univers. (N° 1988, janvier, mensuel, 6,99 dollars. – 666 Broadway, New York, NY 10012, Etats-Unis.)

□ **FOREIGN AFFAIRS.** A l’intérieur de la cellule de crise de la Maison Blanche ; succès du programme brésilien de lutte contre la pauvreté ; la guerre transatlantique des données numériques ; comment la Chine voit la Russie. (N° 95, n° 1, janvier-février, bimestriel, abonnement un an : 89,95 euros. – 58 E 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** L’Organisation de l’Etat islamique à Gaza. Renouveau du militantisme sur les campus américains. Comment, aux Etats-Unis, les médias couvrent-ils les riches ? (Vol. LXIII, n° 1, 14 janvier, bimensuel, 7,95 dollars. – PO Box 23022, Jackson, MS 39225-3022, Etats-Unis.)

□ **JACOBIN.** Une critique abrasive du discours sur les « Brics » (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) comme contre-pouvoir anticolonial : enquête sur la multinationale brésilienne Vale, sur l’industrie chinoise, ainsi que sur les outils occidentaux de développement du Sud (microcrédit, philanthropie). (N° 19, automne, trimestriel, 9,95 dollars. – 388 Atlantic Avenue, Brooklyn, NY 11217, Etats-Unis.)

□ **QUESTIONS INTERNATIONALES.** Plusieurs articles consacrés au retour de l’Iran sur la scène régionale et internationale, avec l’analyse des nouveaux indicateurs de sa puissance retrouvée. (N° 77, janvier, bimestriel, 10,10 euros. – La Documentation française, Paris.)

□ **REVUE DES MONDES MUSULMANS ET DE LA MÉDITERRANÉE.** Retour sur les révoltes arabes et leurs conséquences à travers le prisme de l’« événement » en sciences sociales. (N° 138, octobre, semestriel, 27 euros. – Presses universitaires de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1.)

□ **MAGHREB-MACHREK.** Un dossier sur le poids des réformes constitutionnelles dans les pays arabes, notamment la Tunisie, le Maroc et l’Egypte. (N° 223, septembre, trimestriel, 20 euros. – Editions ESKA, Paris.)

□ **PERSPECTIVES CHINOISES.** Un dossier sur Internet en Chine, où l’on voit que le Parti communiste chinois utilise tout à la fois la censure (c’est connu) et la séduction (ça l’est beaucoup moins). Une contribution sur les turbulences du marché boursier, le yuan et la réforme financière. (N° 2015/4, janvier, trimestriel, 20 euros. – CEFC, 20/F Wanchai Central Building, 89 Lockhart Road, Wanchai, Hongkong, Chine.)

□ **GLOBAL ASIA.** Le dossier consacré à la paix en Asie s’ouvre par un rappel : *« L’Asie de l’Est n’a pas connu de guerre depuis trente-cinq ans. »* Mais plusieurs auteurs analysent la montée des périls, en raison notamment des relations tendues entre la Chine et les Etats-Unis. (Vol. 10, n° 4, trimestriel, hiver, 15 000 wons. – East Asia Foundation, 4th fl., 116 Pirundae-ro, Jongno-gu, Séoul, Korea 110-032, Corée.)

□ **DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE.** L’Inde, puissance en construction, avec le rôle des religions, le poids des femmes, les enjeux démographiques, mais aussi les défis économiques et énergétiques. (N° 8109, janvier-février, bimestriel, 11,90 euros. – La Documentation française, Paris.)

□ **REVUE TIERS-MONDE.** Les chantiers du syndicalisme en Afrique : après les politiques d’ajustement structurel, les salariés affrontent une nouvelle série de réformes et d’attaques contre les droits sociaux. (N° 224, octobre-décembre, trimestriel, 20 euros. – Institut d’étude du développement économique et social, 45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne Cedex.)

□ **AFRIQUE RENOUVEAU.** Les Objectifs de développement durable, récemment adoptés par les Nations unies, pourraient stimuler l’essor économique et social de l’Afrique. Ils coïncident avec les priorités retenues par l’Union africaine. Egalement : quel rôle pour les femmes dans le maintien de la paix ? (Vol. 29, n° 3, décembre, trimestriel, gratuit. – Nations unies, New York, NY 10017-2513, Etats-Unis.)

□ **NUOVA SOCIEDAD.** Un dossier consacré à la religion sur le continent latino-américain. A noter, un article sur la décision de l’Uruguay de sortir des négociations autour de l’Accord sur le commerce des services (ACS). (N° 260, novembre-décembre, bimestriel, sur abonnement. – Defensa 111, 1° A, C1065AAU Buenos Aires, Argentine.)

□ **L’ANNÉE FRANCOPHONE INTERNATIONALE.** Le dossier de cette année s’interroge sur la « géopolitique de la francophonie » en revenant sur l’empire colonial français. Il met en perspective le rôle du Québec. Egalement : l’usage du français dans les entreprises. (2015-2016, annuel, 12 euros. – Ecole supérieure de journalisme, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59000 Lille.)

□ **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE.** Olivier Zajec discute les nuances de la doctrine réaliste en matière de relations internationales. Camille Peugny tente d’objectiver les clivages au sein des classes populaires françaises. (Vol. 65, n° 5-6, décembre, bimestriel, 23 euros. – Presses de Science Po, Paris.)

HISTOIRE

Suffragettes et jujitsu

A l’aube du XX^e siècle, le combat des suffragettes britanniques pour l’égalité civique coïncida avec l’introduction des arts martiaux japonais en Europe. L’histoire dépassant souvent la fiction, cette concomitance permet de bousculer – au sens propre – l’Etat patriarcal.

PAR DANIEL PARIS-CLAVEL *

RÉALISÉ par Sarah Gavron sur un scénario d’Abi Morgan, le long-métrage britannique *Les Suffragettes* est sorti en novembre 2015 (1). Bien qu’il ait le mérite d’exister et qu’il soit fort convenablement interprété, il a de quoi décevoir les tenants d’un usage du cinéma aussi dynamique que le sujet qu’il sert. A travers la politisation d’une jeune ouvrière, le film passe en revue quelques-unes des actions marquantes menées aux alentours de 1913 par les militantes en faveur du droit de vote des femmes. Hélas, le mélange des genres cinématographiques semblant décidément tabou, la retenue larmoyante du «drame social» l’emporte sur la réelle exubérance des faits historiques, qui ne déparerait guère dans un film d’action.

Car, pour conquérir leurs droits, ces aïeules du Mouvement de libération des femmes (MLF) des années 1970 ont su taper aux bons endroits. Ce qui leur a permis non seulement d’arracher en 1918 le droit de vote pour huit millions d’Anglaises de plus de 30 ans (puis, en 1928, pour toutes les majeures), mais également de redéfinir le rapport des femmes à la violence politique et domestique. De quoi rêver d’une nouvelle adaptation au cinéma, avec Gina Carano et Ronda Rousey – actrices et championnes d’arts martiaux mixtes (*mixed martial arts*, MMA), un sport de combat où l’on utilise les pieds, les poings et les ressources de la lutte – en suffragettes réellement de choc...

Rappelons quelques faits. En 1903, Emmeline Pankhurst (1858-1928), lasse des attermoiements non violents des organisations suffragistes, crée la Women’s Social and Political Union (WSPU) avec deux de ses filles, Christabel (1880-1958) et Sylvia (1882-1960). En crachant sur un policier, la première inaugure dès 1905 la série d’arrestations arbitraires qui viseront la famille Pankhurst et les militantes de la WSPU. L’Union fait rapidement parler d’elle, Emmeline Pankhurst prônant dès 1910 l’action directe afin d’attirer l’attention, à la suite notamment du «Black Friday», une manifestation féministe réprimée par la police avec une violence inouïe. Celles que les médias nommeront «suffragettes» vont alors attaquer la sacro-sainte propriété privée, brisant les vitrines, incendiant quelques riches cottages, dévastant les terrains de golf ou les jardins botaniques royaux.

Ce vandalisme assumé, qui mêle désobéissance civile et sabotage, n’est toutefois rien face à la violence masculine quotidienne : ostracisées jusque dans leurs foyers et sur leurs lieux de travail, les militantes sont insultées dans la rue; on leur jette des pierres quand elles manifestent, et des hommes vont jusqu’à monter à la tribune des meetings pour frapper les oratrices, sous l’œil goguenard de policiers qui attendent de prendre le relais. Et quand les militantes emprisonnées suivent la consigne d’une grève de la faim systématique pour réclamer le statut de prisonnières politiques, elles sont nourries de force...

Inquiètes du nombre toujours croissant de citoyens (mâles) émus par ces tortures, les autorités édictent en 1913 le «Cat and Mouse Act» : les grévistes de la faim sont libérées quand leur état se dégrade trop, puis à nouveau arrêtées une fois rétablies... Pour les suffragettes, il devient impératif d’empêcher ce cruel jeu du chat et de la souris, qui vise ouvertement à décapiter le mouvement. C’est là que les samouraïs interviennent.

Le jujitsu, littéralement «art de la souplesse», utilise la force de l’adversaire à son encontre, de sorte qu’il devient possible de terrasser un opposant physiquement plus costaud. Développé par les



ANONYME. – Jujitsu-suffragette

samouraïs du Japon féodal comme une technique de combat à mains nues, il donna naissance au judo, à l’aïkido et, plus récemment, au jujitsu brésilien. En 1898, un certain Edward William Barton-Wright (1860-1951) l’introduit au Royaume-Uni après l’avoir étudié au Japon. Il s’en sert comme base pour son propre «bartitsu» (d’après son patronyme), un ancêtre du MMA moderne qui combine jujitsu, boxe anglaise, savate et lutte. Ouverte en 1900 à Soho, son école attire de nombreux élèves – soldats, aristocrates... Elle emploie des professeurs renommés, comme le Français Pierre Vigny, qui enseigne la savate et la canne, et dont la future épouse Marguerite développera quelques années plus tard une étonnante technique d’autodéfense avec un parapluie. Mais surtout, l’école bénéficie de la précieuse présence de deux maîtres japonais, Tani Yukio (1881-1950) et Uyenishi Sadakazu (1880-?).

Après une démonstration publique qui les a fascinés, Edith et William Garrud, un couple de professeurs de culture physique, s’inscrivent illico à l’école de Barton-Wright. En 1903, lorsque celle-ci ferme ses portes, ils suivent Uyenishi, qui fonde la sienne (School of Japanese Self-Defense); ils reprennent l’établissement quand le maître repart au Japon. Edith Garrud (1872-1971) y enseigne le jujitsu aux femmes et aux enfants. Parallèlement, elle ouvre dans l’East End londonien un dojo (salle d’entraînement) réservé à l’instruction des suffragettes de la WSPU et de la Women’s Freedom League, née en 1907 d’une scission de la première.

Pour une femme, à cette époque, pratiquer un sport est déjà un acte politique. Edith Garrud est de surcroît une militante féministe; du haut de son mètre cinquante, elle n’aime rien tant que prouver la supériorité de l’agilité sur la force brute au cours de démonstrations qui l’opposent facetieusement à un figurant déguisé en policier. Elle promeut l’autodéfense féminine non seulement à travers ses cours, mais également en apparaissant dans le premier film d’arts martiaux anglais (*Jiu Jitsu Downs the Footpads*, 1907), en créant une pièce de théâtre comique contre la violence conjugale (*What Every Woman Ought to Know*, «Ce que toute femme devrait savoir», 1911) et en écrivant des articles, notamment dans *Votes for Woman*, le journal de la WSPU. Enfin, elle ne dédaigne pas d’escalader les murs de la prison de Holloway pour y chanter à tue-tête en soutien aux suffragettes incarcérées.

EN 1913, face à l’ampleur de la répression, symbolisée par le «Cat and Mouse Act», Sylvia Pankhurst exhorte la WSPU à créer un service de sécurité chargé de protéger les manifestantes contre les forces de l’ordre. Ainsi naît le Bodyguard, un groupe d’une quarantaine de femmes entraînées par Edith Garrud, qui installe des caches d’armes sous les tatamis de son dojo. A leur tête figure Gertrude («Gert») Harding (1889-1977), Canadienne arrivée à Londres en 1912 et célèbre pour avoir arraché les orchidées des jardins royaux – un exploit d’abord attribué à des hommes par les autorités, incapables de concevoir que des femmes aient pu escalader le mur d’enceinte.

Dissimulant sous leurs robes force briques, massues de gymnastique ou matraques subtilisées aux policiers, les membres du Bodyguard protègent manifestations et meetings, rivalisant de courage et d’ingéniosité pour pallier leur infériorité numérique. On ne compte plus les fractures, plaies et bosses dans leurs rangs. Elles planifient itinéraires et solutions de repli. Plusieurs d’entre elles se déguisent par

exemple en sosies des suffragettes recherchées par les policiers, comme Emmeline Pankhurst, pour faire tourner ceux-ci en bourrique à l’issue d’un meeting.

La presse, qui relaie vite leurs exploits, les surnomme «amazones» ou «suffrajitsu», tandis que le gouvernement s’arrache les cheveux face à ces femmes qui déculottent l’autorité en arrachant les bretelles des policiers. «*En ce qui concerne nos combattantes*, écrit Emmeline Pankhurst dans un hommage à ses protectrices, *elles sont en pleine forme et très fières de leurs exploits (...). Notre camarade qui s’est fait ouvrir le crâne a refusé les points de suture car elle tenait à garder une cicatrice le plus visible possible. Le vrai esprit de la guerrière (2)!*»

A son tour, la police apprend parfois à ruser. En 1913, elle arrête Emmeline Pankhurst, de retour d’un voyage aux Etats-Unis, sur le bateau même, afin d’éviter toute intervention du Bodyguard qui attend sur le quai. Mais, la plupart du temps, les *bobbies* se contentent de charger, matraque en pogne, en comptant sur leur nombre et leur brutalité. Comme au cours de la «bataille de Glasgow», en 1914 : lors d’un meeting de la WSPU en Ecosse, Emmeline Pankhurst déjoue la surveillance policière en se faisant passer pour une simple spectatrice; mais, quand elle se faufile jusqu’à la tribune, 50 policiers se jettent sur l’oratrice, défendue par 30 membres du Bodyguard, sous les regards choqués de 4000 spectateurs. La violence et l’arbitraire de l’arrestation, alors même que le meeting était autorisé, vont rallier beaucoup d’indécis à la cause suffragiste.

APRÈS l’entrée en guerre du Royaume-Uni face à l’Allemagne, Emmeline Pankhurst choisit de cesser les actions de la WSPU, de dissoudre le Bodyguard et d’appeler les Anglaises à soutenir l’effort de guerre national. Cette décision, qui vise à souligner le rôle des femmes en tant que citoyennes afin d’asseoir la légitimité de leurs revendications civiques, portera ses fruits en 1918. Mais elle brouille définitivement Sylvia Pankhurst – qui rejoint les communistes conseillistes opposés à la guerre – et sa mère. De plus en plus effrayée par la perspective d’une révolution communiste, cette dernière finira par se rallier au Parti conservateur. Edith Garrud, quant à elle, continuera jusqu’en 1925 à dispenser des cours de jujitsu avec son mari, forte de son statut de première femme occidentale instructrice d’arts martiaux.

De l’autre côté de la Manche, ces «jujitsu-suffragettes» intrépides marquent certains esprits, dont celui de Madeleine Pelletier (1874-1939), première femme psychiatre et militante socialiste libertaire. Après s’être rendue en 1908 à une manifestation de suffragettes londoniennes, Pelletier défend dans son journal, *La Suffragiste*, l’activisme contondant de ses consœurs : «*Il est certain que casser un carreau n’est pas un argument ; mais si l’opinion, sourde aux arguments, n’est sensible qu’aux carreaux cassés, que faire ? Les casser, évidemment. »*

Un esprit qu’incarna de façon remarquable, dans un tout autre contexte, la poétesse Qiu Jin (1875-1907), la «première féministe chinoise», qui milita notamment contre la tradition des pieds bandés. Elle apprit les arts martiaux chinois et japonais en vue de préparer l’insurrection contre la dynastie mandchoue. Enseignant la culture physique dans des écoles de jeunes filles, qu’elle entraîna dans la foulée au maniement des armes, elle fit scandale en exhortant ses élèves à apprendre un métier. Elle fut décapitée pour tentative de coup d’Etat en 1907 (3).

Parce qu’elles savaient que les opprimées paient toujours les pots cassés les premières, ces pionnières de l’autodéfense sociale et féministe ont osé redéfinir la féminité en fonction de leurs besoins réels. A travers la pratique du jujitsu, les suffragettes anticipèrent l’avertissement donné par la sociologue et formatrice autrichienne Irene Zeilinger dans son *Petit Manuel d’autodéfense à l’usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire* (4) : «*L’agresseur décide qu’il y aura violence ; à nous de décider contre qui cette violence sera dirigée. »*

(1) Sortie DVD annoncée pour mars 2016.

(2) Cité dans Tony Wolf, *Edith Garrud : The Suffragette Who Knew Jujitsu*, Lulu.com, 2009. Cf. aussi le roman graphique *Suffrajitsu : Mrs. Pankhurst’s Amazons*, de Tony Wolf et Joao Vieira, Jet City Comics, Tacoma (Washington), 2015.

(3) Cf. Suzanne Bernard, *Qiu Jin. Féministe, poète et révolutionnaire*, Le Temps des cerises, Montreuil, 2006.

(4) Irene Zeilinger, *Non c’est non*, Zones, Paris, 2008.

* Créateur et animateur de la revue *ChériBibi*, consacrée aux cultures populaires (www.cheribibi.net).

DANS LES REVUES

■ **PROBLÈMES ÉCONOMIQUES.** Un dossier riche en données montre les effets positifs des migrations internationales sur l’économie des pays occidentaux. Une analyse des principes, des atouts et des limites de la finance islamique. (N° 3124, janvier, bimensuel, 4,90 euros. – La Documentation française, Paris.)

■ **FUTURIBLES.** Reproduction sociale: l’ascenseur scolaire français reste en panne et l’élitisme républicain se meurt. Politique-fiction: et si l’Organisation de l’Etat islamique prenait Damas, puis l’Arabie saoudite? (N° 4010, janvier-février, bimestriel, 22 euros. – 47, rue de Babylone, 75007 Paris.)

■ **ÉTUDES.** Un entretien avec l’historien Benjamin Stora à propos du passé colonial de la France en Algérie et de ses conséquences sur la vie politique française d’aujourd’hui. (N° 4223, janvier, mensuel, 12 euros. – 14, rue d’Assas, 75006 Paris.)

■ **GOLIAS HEBDO.** Plongée au cœur de l’état d’urgence en France, avec des témoignages édifiants sur les dégâts qu’il cause et sur son inefficacité pratique. Egalement, un focus sur les projets d’instauration de la taxe Tobin. (N° 1413, 24 décembre, hebdomadaire, 2 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

■ **ESPRIT.** Ouverte par une analyse de la montée du Front national et par la condamnation des «*intransigeants de la laïcité*», une réflexion sur la violence et ses relations avec la mondialisation. Un point sur ce que dit *Mein Kampf* et sur la nécessité d’en présenter une édition critique. (N° 421, janvier, mensuel, 20 euros. – 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

■ **LA PENSÉE.** Dossier sur les formes de la religion musulmane aujourd’hui. A signaler, un article de Rachid Benzine sur l’islam face aux défis de la modernité. (N° 384, octobre, bimestriel, 19 euros. – Fondation Gabriel-Péri, tour Essor, 14, rue Scandicci, 93 500 Pantin.)

■ **HESAMAG.** Un article sur les pesticides en Europe: «Un Bhopal quotidien et silencieux»; femmes au travail: en Allemagne, elles occupent les deux tiers des «mini-jobs» (moins de 450 euros par mois) lancés par M. Gerhard Schröder. (N° 12, 2^e semestre, semestriel, gratuit sur demande. – ISE, boulevard du Roi-Albert-II 5, 1210 Bruxelles, Belgique.)

■ **L’OURS.** Dans une livraison consacrée au «travail globalisé», une étude sur les luttes des travailleurs immigrés dans les industries houlillère et automobile, une autre sur le travail en équipe dans les entreprises japonaises. (N° 72-73, juillet-décembre, semestriel, 15 euros. – 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.)

■ **POLITIQUE.** Théories du complot: décryptage de l’idéologie d’Alain Soral et de Dieudonné; étude de cas sur l’attentat au Musée juif de Bruxelles en 2014; l’éternel mythe de la conspiration judéomacaronique, etc. (N° 93, janvier-février, bimestriel, 9 euros. – Rue du Faucon 9, 1000 Bruxelles, Belgique.)

■ **RUPTURES.** Dans la plus grande discrétion, la Commission de Bruxelles propose de créer un corps européen de gardes-frontières qui pourra intervenir sans le consentement des Etats concernés. (BRN 51, décembre, mensuel, sur abonnement, 5,50 euros. – 8, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

■ **TERRE.** Un numéro consacré à la «récup’» et à l’économie circulaire, explorant les sept vies d’une cartouche d’encre, les cadeaux de fin d’année ou l’avenir de la construction. (N° 151, hiver, trimestriel, gratuit sur le site de la revue. – Rue de Milmort 690, 4040 Herstal, Belgique.)

■ **ESPOIR.** La solidarité est une vertu aux applications concrètes qui permet de lutter quotidiennement contre l’austérité. Des témoignages montrent comment elle change le destin de milliers d’individus. (N° 160, mars, trimestriel, 6 euros. – 78a, avenue de la République, CS 50002, 68025 Colmar Cedex.)

■ **FRUSTRATION.** Des supermarchés en dur aux supermarchés en ligne, la société du client-roi suppose des travailleurs soumis. L’essor de l’économie dite «collaborative» annonce-t-il un nouvel âge de la domesticité? (N° 5, juin, parution irrégulière, 4,70 euros. – 28, rue Eugène-Sue, 75018 Paris.)

■ **CARNET DE LA DÉCROISSANCE.** Publiée par l’Association d’éducation populaire de l’objection de croissance, cette nouvelle revue de 120 pages rassemble des solutions pour sortir de la crise climatique dans des domaines les plus divers. (N° 1, novembre, trimestriel, 7 euros. – Aderoc, 30140 Thoiras.)

■ **RADICAL PHILOSOPHY.** L’ironie dans l’œuvre de Jean-Michel Basquiat. La transversalité selon Félix Guattari, et son questionnement de l’institution et de l’institutionnalisation. La production artistique comme exception à la lecture marxiste de l’économie. (N° 195, janvier-février, bimestriel, 6,50 livres. – CRMEP, Faculty of Arts and Social Scenes, Kingston University, Kingston upon Thames, KT1 2EE, Royaume-Uni.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :

www.monde-diplomatique.fr/revues

« MERCI PATRON ! », DE FRANÇOIS RUFFIN

Un film d'action directe

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

COMME on ne risque pas d'avoir les studios Universal sur le dos et qu'en réalité il ne s'agit pas tout à fait d'un film à suspense, on peut révéler l'intrigue de *Merci patron !*, de François Ruffin (1). C'est l'histoire de Serge et Jocelyne Klur, employés d'Ecce, filiale du groupe LVMH, plus exactement employés de son usine de Poix-du-Nord, jadis chargée de la confection des costumes Kenzo. « Jadis », car, mondialisation oblige, le groupe a cru bon d'en délocaliser toute la production en Pologne. Moyennant quoi les Klur ont été invités à se rendre employables ailleurs. Cependant, ils explorent méthodiquement la différence entre employables et employés. Depuis quatre ans. Evidemment, la fin de droits a été passée depuis belle lurette, on tourne à 400 euros par mois, la maison est fraîche – forcément, il n'y a plus de chauffage, et il a fallu se replier dans la seule pièce habitable. Au rayon des vertus tonifiantes, on compte aussi l'élimination de tout excès alimentaire et l'adoption de saines résolutions diététiques ; on peut même aller jusqu'à parler de rationnement – Noël avec une tartine de fromage blanc, les amis de la frugalité apprécieront.

On en est là, c'est-à-dire déjà sur un grand pied, quand survient un avis de saisie de la maison, ni plus ni moins, à la suite d'une ardoise d'assurance de 25 000 euros. Pour les Klur, qui considèrent qu'on est « un gros », voire « un capitaliste », à partir de 3 000 euros par mois, c'est là tomber d'un coup dans des ordres de grandeur qui font sortir de la Voie lactée. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs de tirer des conséquences pratiques. En l'occurrence sous la forme du projet, si c'est ça, de foutre le feu à la maison – la seule chose que les Klur aient vraiment eue à eux et dont ils ont tiré à peu près tout ce que l'existence leur a réservé de joies.

On ne fait pas plus local que le cas Klur. Et on ne fait pas plus global non plus. Car les Klur offrent en concentré un résumé presque complet du système. Pourtant, contrairement à bon nombre de ceux qui ont traité avant lui de la condition salariale à l'époque néolibérale, le film de François Ruffin n'a aucune visée analytique ou pédagogique. C'est un film d'un autre genre, difficilement identifiable, d'ailleurs, au regard des catégories cinématographiques habituelles. Le plus juste serait sans doute d'en dire qu'il est un film d'action directe. Car Ruffin, qui a Bernard Arnault dans le collimateur depuis un moment, veut littéralement *faire quelque chose* de la situation des

salariés d'Ecce. En 2008, déjà, il avait fait débouler impromptu les licenciées à l'assemblée générale des actionnaires de LVMH (2). Cette fois, ce sera l'attaque frontale : Klur-Ruffin contre Arnault. L'époque néolibérale enseignant que si l'on ne demande pas avec ce qu'il faut de force, on n'obtient rien, Klur-Ruffin va demander. Avec ce qu'il faut de force. En l'occurrence : 45 000 euros de dédommagement pour réduction à la misère, plus un contrat à durée indéterminée (CDI) quelque part dans le groupe pour Serge ! Et sinon, campagne de presse. Pas *Le Monde*, pas France Inter, pas Mediapart : *Fakir*, journal fondé par Ruffin et basé à Amiens. Tremblez, puissants !

C'est à ce moment que le film passe d'un coup dans la quatrième dimension, et nous avec. Car dans le cortex frontal de l'éléphant, l'attaque du moustique a semé un sacré foiridon. Et le puissant se met à trembler pour de bon. On ne peut pas raconter ici la série des hilarantes péripéties qui y conduisent, mais le parti pris de *spoiler* commande au moins de donner tout de suite la fin de l'histoire : Bernard Arnault s'affale ! On se pince. C'est simple, on ne peut pas y croire. On se dit que le projecteur est couplé à un diffuseur de champignons, qu'on est victime. Or tout est vrai. Comme la physique contemporaine a établi l'existence de l'antimatière, la physique sociale de *Merci patron !* nous découvre l'univers parallèle de l'antilitte des classes : tout s'y passe comme dans l'autre, mais à l'envers. C'est l'opprimé qui fait mordre la poussière à l'homme aux écus. On se doute que cette irruption de l'univers inversé dans l'univers standard est un événement rare. Mais on l'a vue, de nos yeux vue ! Alors il faut bien y croire. Avec cet effet particulier que la reddition de l'entendement donne aussitôt l'irrésistible envie de renouveler les résurgences du bon univers dans le mauvais, et pour-quoi pas de l'y transfuser totalement.

Passé l'incrédulité, le premier effet de ce film à nul autre pareil, c'est donc de donner le goût des ambitions révisées à la hausse. En commençant par prendre l'exacte mesure de ce qu'il annonce. D'abord, le cauchemar de la droite socialiste : lutte des classes pas morte ! Ça n'était pourtant pas faute d'avoir rédigé toutes les variantes possibles et imaginables de son acte de décès. C'est que, de la lutte des classes, on peut dire ce qu'on veut : que son paysage s'est complexifié ; que le feuilletage de la couche intermédiaire des « cadres » a créé une vaste catégorie d'êtres bifaces, partie du côté du capital (par identification imaginaire), partie du côté du salariat (par statut) ;



LOOK AND LEARN - BRIDGEMAN IMAGES

ANONYME. – « Robin des bois »

que cette nouvelle sociologie a fait perdre à la polarisation de classes sa netteté originelle, etc. De la lutte des classes, donc, on peut dire tout cela. Mais certainement pas qu'elle a disparu. Pour en réapercevoir le noyau, il faut cependant monter des opérations de court-circuit, qui font revenir à l'os : typiquement, les ouvrières d'Ecce faisant effraction parmi les actionnaires de LVMH en train de discuter des dividendes, soit le face-à-face pur du capital exploiteur et du travail exploité. Ou alors les Klur : la misère directement rapportable à la valorisation du capital.

EVIDEMMENT, ce sont là des spectacles que la droite socialiste voudrait beaucoup s'épargner, et qu'elle s'emploie d'ailleurs à conjurer autant qu'elle peut par toutes les armes de la dénégation. A l'image de la fondation Terra Nova qui, en 2011, s'était mise en devoir d'expliquer que les classes populaires (« populaires » pour ne même plus avoir à dire « ouvrières ») étaient, sinon sociologiquement inexistantes, en tout cas politiquement inintéressantes : ça n'était plus pour elles que la droite socialiste devait penser sa politique. Comme on sait, le problème avec les morts mal tués et mal enterrés, c'est qu'ils reviennent. Ici, les morts font tout de même 25 % de la population active, auxquels ajouter 25 autres pour cent d'employés – une sacrée armée de zombies. Et la promesse de nuits agitées pour tous ceux qui auront pris leurs entreprises de déréalisation pour le réel même. Il faut croire que les spectres gardent le pouvoir d'en terroriser encore quelques-uns, si l'on en juge par l'empressement de Bernard Arnault à dépêcher les sbires de sa sécurité pour négocier contre euros le silence des Klur. Le secrétaire général du groupe, un hiérarque du Parti socialiste, convaincu que le progressisme consiste essentiellement en la progression des dividendes, est à lui seul un résumé sur pattes de toute l'histoire de son parti, doublé d'un fameux cornichon, dont toutes les savantes manœuvres vont

conduire Bernard Arnault à la double déconfiture : payer *et* la publicité !

Ainsi, il arrive aux classes « populaires » de revenir du néant où on a voulu les enfouir, et d'en revenir avec quelque fracas. C'est là sans doute la seconde bonne nouvelle de l'évangile selon saint Klur : il se pourrait que cet ordre social soit beaucoup plus fragile qu'on ne le croit. On commence en tout cas à se poser de sérieuses questions lors de cette scène sub lunaire qui voit un ex-commissaire des renseignements généraux, devenu barbouze privé pour l'empire du sac à main, négocier avec les Klur devant une caméra cachée (lui cherche un magnétophone sous une chaise...) et devenir quasi hystérique à l'évocation de *Fakir*. Que la campagne de presse passe par *Le Monde*, Mediapart ou par François Hollande, il n'en a cure. Mais *Fakir* !

Et c'est Molière chez les Picards, avec, à la place de Diafoirus qui trépigne « Le poumon ! », l'ex-commissaire Machin devenu maboule : « Fakir ! Fakir ! » – on le menacerait de tout envoyer à CNN ou au pape, il continuerait de glapir comme un possédé : « Fakir ! »

Rendu à ce point du visionnage, et totalement éberlué, on tente soi-même de reprendre pied pour former à nouveau quelques idées générales. D'ailleurs, avec l'aide du commissaire lui-même ! Qui, du fond de son sens commun de flic, est détenteur d'une philosophie politique à l'état pratique : pourquoi *Fakir*, qui est tout petit ? Parce que, explique le commissaire, « *c'est les minorités agissantes qui font tout* ». Si des Klur coachés par le camarade Ruffin ont le pouvoir de mettre Bernard Arnault à quatre pattes, c'est bien qu'en face, on a peur. Confusément conscience que tant de vilénies accumulées ne pourront pas rester éternellement impunies, et peur. Mais alors quid de dix, de cent Klur-Ruffin, d'une armée de Klur-Ruffin ? Et puis décidés à obtenir autre chose que la simple indemnisation de la misère ? Et si l'espoir changeait de camp, si le combat changeait d'âme ?

Le propre des films d'action directe, c'est qu'ils propagent leurs effets bien après leur dernière image. De celui-ci, on sort chargé comme une centrale électrique et avec l'envie de tout renverser – puisque, pour la première fois, c'est une envie qui nous apparaît *réaliste*. Ecrasés que nous étions par la félonie de la droite socialiste, par l'état d'urgence et la nullité des boutiques de la gauche, *Merci patron !* nous sort de l'impuissance et nous rebranche directement sur la force. Ça n'est pas un film, c'est un clairon, une possible levée en masse, un phénomène à l'état latent. De cet événement politique potentiel, il faut faire un événement réel.

(1) Produit par *Fakir* et Jour2fête, 90 minutes, en salles le 24 février.
(2) Lire François Ruffin, « Insolite face-à-face entre ouvrières et actionnaires », *Le Monde diplomatique*, août 2008.

SOMMAIRE

PAGE 2 :	Crise des missiles, épilogue, par PIERRE RIMBERT . – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
PAGE 3 :	La stratégie de l'émotion, par ANNE-CÉCILE ROBERT .
PAGES 4 ET 5 :	Le petit peuple des mobile homes, par BERNARD BRÉVILLE . – « Moins 10 % sur toutes les maisons » (B. B.).
PAGE 6 :	Le fléau de l'arbitrage international, par MAUDE BARLOW ET RAOUL MARC JENNAIR .
PAGE 7 :	A Cuba, José ne s'est pas levé, par MARION GIRALDOU .
PAGES 8 ET 9 :	Cocktail meurtrier en Afrique centrale, par GÉRARD PRUNIER . – Le mythe des Hutus et des Tutsis (G. P.).

PAGE 10 :	Aux origines du soutien soviétique à Israël, par GABRIEL GORODETSKY .
PAGE 11 :	Vers une nouvelle intervention en Libye ?, par PATRICK HAIMZADEH .
PAGES 12 ET 13 :	Les Iraniennes ne désarment pas, suite de l'article de FLORENCE BEAUGÉ . – Un pays grippé (F. B.).
PAGES 14 ET 15 :	Quand les djihadistes étaient nos amis, par DENIS SOUCHON .
PAGES 16 ET 17 :	En Inde, les tribus courtisées par les nationalistes, par CLEA CHAKRAVERTY . – Lynchés au nom de la vache sacrée, par NAÏKÉ DESQUESNES .
PAGES 18 ET 19 :	« Brexit », David Cameron pris à son propre piège, par BERNARD CASSEN . – Le Parlement européen est-il vraiment la solution ?, par SUSAN WATKINS .

PAGES 20 ET 21 :	Alzheimer, maladie politique, suite de l'article de PHILIPPE BAQUÉ . – « Excellent investissement anticrise » (PH. B.). – Un phénomène massif, mais difficile à cerner (PH. B.).
PAGE 22 :	En Roumanie, tous propriétaires... ou presque, par JULIA BEURQ . – Ailleurs en Europe centrale... (J. B.).
PAGE 23 :	Le sport, nouvelle vitrine du Kosovo, par FLORIAN GAUTIER .
PAGES 24 À 26 :	LES LIVRES DU MOIS : « Le Plus Jeune Fils de Dieu », de Carlos Salem, par HUBERT PROLONGEAU . – « Transgressions », de Vaiju Naravane, par MARINA DA SILVA . – Intellectuels serviles de Kinshasa, par ANICET MOBE . – La République selon Georges Clemenceau, par BRUNO FULIGNI . – Clichés mode, clichés monde, par KATIA TOURÉ . – Traversée de la défaite, par DOMINIQUE AUTRAND . – Rock, style et insoumission, par EVELYNE PIELLER .
PAGE 27 :	Suffragettes et jujitsu, par DANIEL PARIS-CLAVEL .